



Atlas départemental des paysages de l'Allier

Caruet d'ensemble



VAL DE CHER



Atlas réalisé par le bureau d'étude EPODE

Rédaction : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Caroline QUAY-THEVENON, paysagiste-conceptrice ; Vicky BRETAUDEAU, paysagiste-conceptrice ; Margaux GODFRIN, urbaniste-géographe

Cartes : Lucie BERTRAND, géomaticienne

Illustrations, graphisme et mise en page : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Félix BOUFFANDEAU, graphiste

Atlas porté et financé par le Département de l'Allier avec le concours de l'Etat

Projet piloté par le Département de l'Allier (service environnement), en lien avec un comité technique associant la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Allier et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Allier

2025

PRÉAMBULE	4
FICHE D'IDENTITÉ	5
Quelques chiffres.....	5
Occupation du sol	6
Motifs paysagers et ambiances caractéristiques	7
Premier aperçu des valeurs paysagères.....	8

Partie 1 : Approche historique et patrimoniales

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE	10
Montluçon et sa campagne nourricière	10
Montluçon, de châtelainie à capitale industrielle, une ville en constante évolution	13
PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX	14
Des sites et un patrimoine architectural protégés	14
Un patrimoine rural et fluvial peu valorisé	1

Partie 2 : Composantes paysagères.....

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE	18
Une vallée asymétrique.....	18
L'expérience singulière des gorges	20
Une plaine alluviale identitaire peu valorisée	21
Un rapport à l'eau très distant	21
Le canal de Berry, témoin de l'histoire industrielle du territoire	22
BOISEMENTS & ESPACES NATURELS	24
Des gorges densément boisées	24
Une ripisylve discontinue et des boisements révélateurs du relief.....	24

AGRICULTURE	26
Des espaces agricoles concentrés dans le nord de la vallée.....	26
Une agriculture diversifiée.....	26
Des pressions anthropiques grandissantes.....	26

URBANISATION & INFRASTRUCTURES	28
Une implantation de la trame bâtie intimement liée au relief.....	28
Une périurbanisation peu qualitative.....	29
Une vallée marquée par les ouvrages hydrauliques.....	30
Le cas particulier du canal de Berry.....	30
Des axes de communication limités en partie amont du Val de Cher.....	31
Un réseau de transports concentré dans la plaine alluviale.....	31
Des mobilités douces à conforter.....	32

<i>Partie 3 : Valeurs et enjeux</i>	34
Valeurs paysagères.....	35
Enjeux paysagers.....	37

<i>Partie 4 : Unités paysagères</i>	38
---	-----------

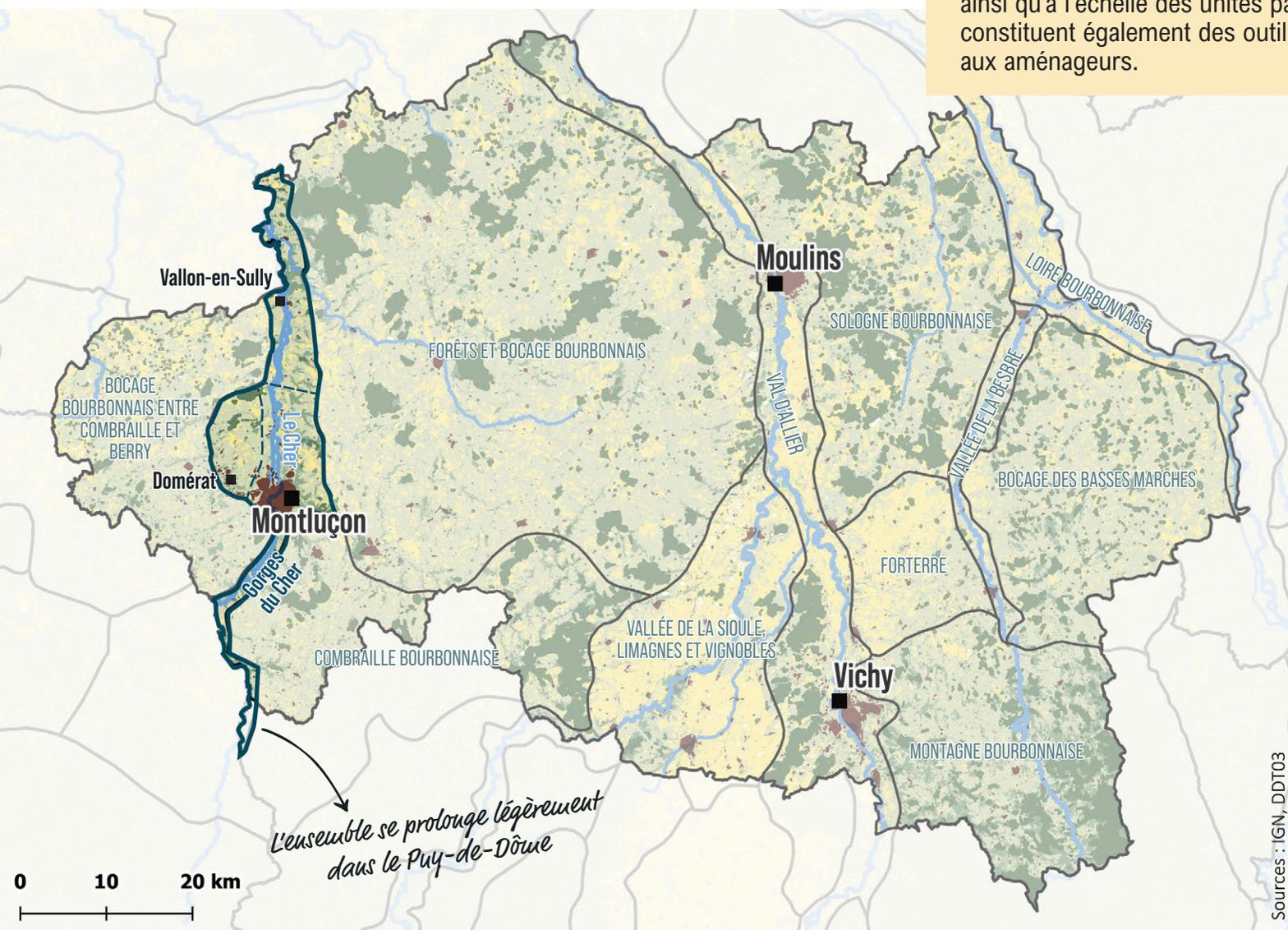
PLAINE DE LA MEUZELLE	41
GORGES DU CHER	51
VALLÉE URBAINE DU CHER	59
VALLÉE-CAMPAGNE DU CHER	69

<i>Bibliographie</i>	80
----------------------------	-----------

PRÉAMBULE

Ce carnet fait partie des **12 carnets d'ensembles paysagers** qui constituent, en plus d'un **carnet départemental**, l'Atlas des paysages de l'Allier.

Chacun de ces carnets vise à décrire, mettre en exergue les spécificités et faire connaître les paysages bourbonnais, à l'échelle de l'ensemble paysager ainsi qu'à l'échelle des unités paysagères qui le composent. Ces carnets constituent également des outils d'aide à la décision, destinés aux élus et aux aménageurs.



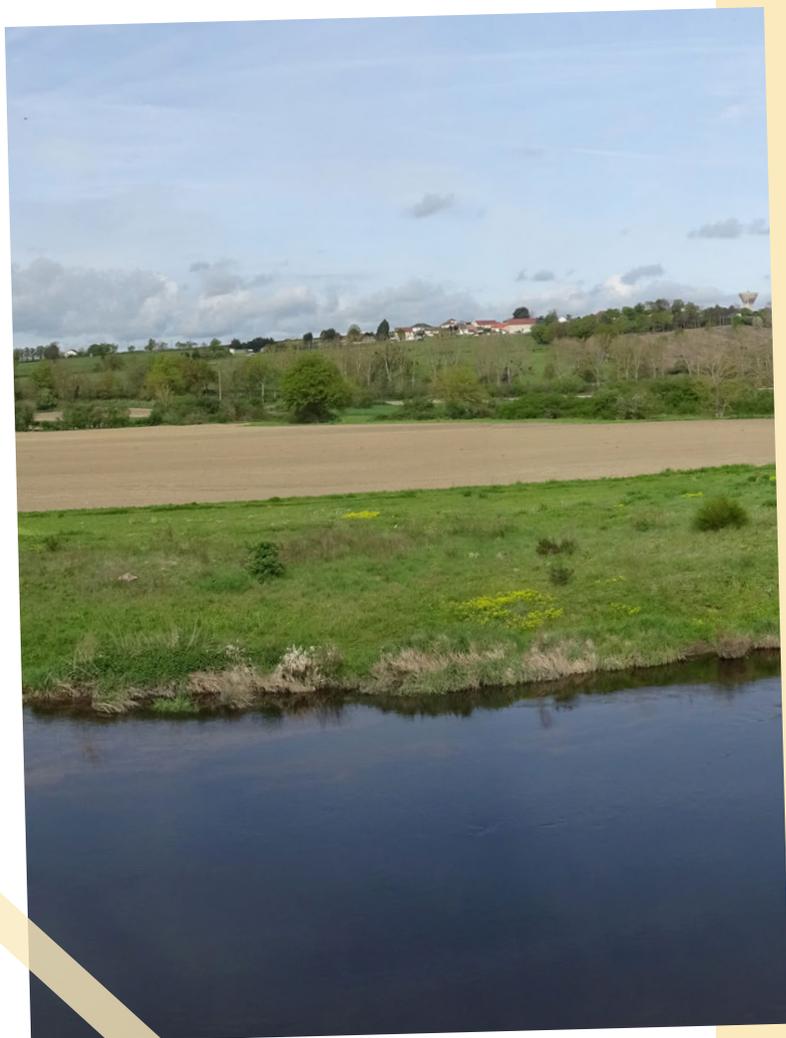
Le Val de Cher, orienté nord-sud constitue une colonne vertébrale à l'ouest du département de l'Allier qui sépare le bocage bourbonnais à l'est, de celui du Bas-Berry à l'ouest. La vallée du Cher présente un profil très contrasté entre le sud et le nord.

Positionnée à l'interface du plateau cristallin des Combrailles et de la plaine limoneuse du Berry, la ville de Montluçon marque ce changement de paysages, passant de gorges étroites et intimistes à une vallée plus large, et habitée. Le Cher sauvage, tortueux et discret devient alors maîtrisé (canal de Berry) et méandreux.

4 unités paysagères composent cet ensemble, les Gorges du Cher, la Vallée Urbaine du Cher, la Plaine de la Meuzelle et la Vallée-Campagne du Cher.

FICHE D'IDENTITÉ

Quelques chiffres

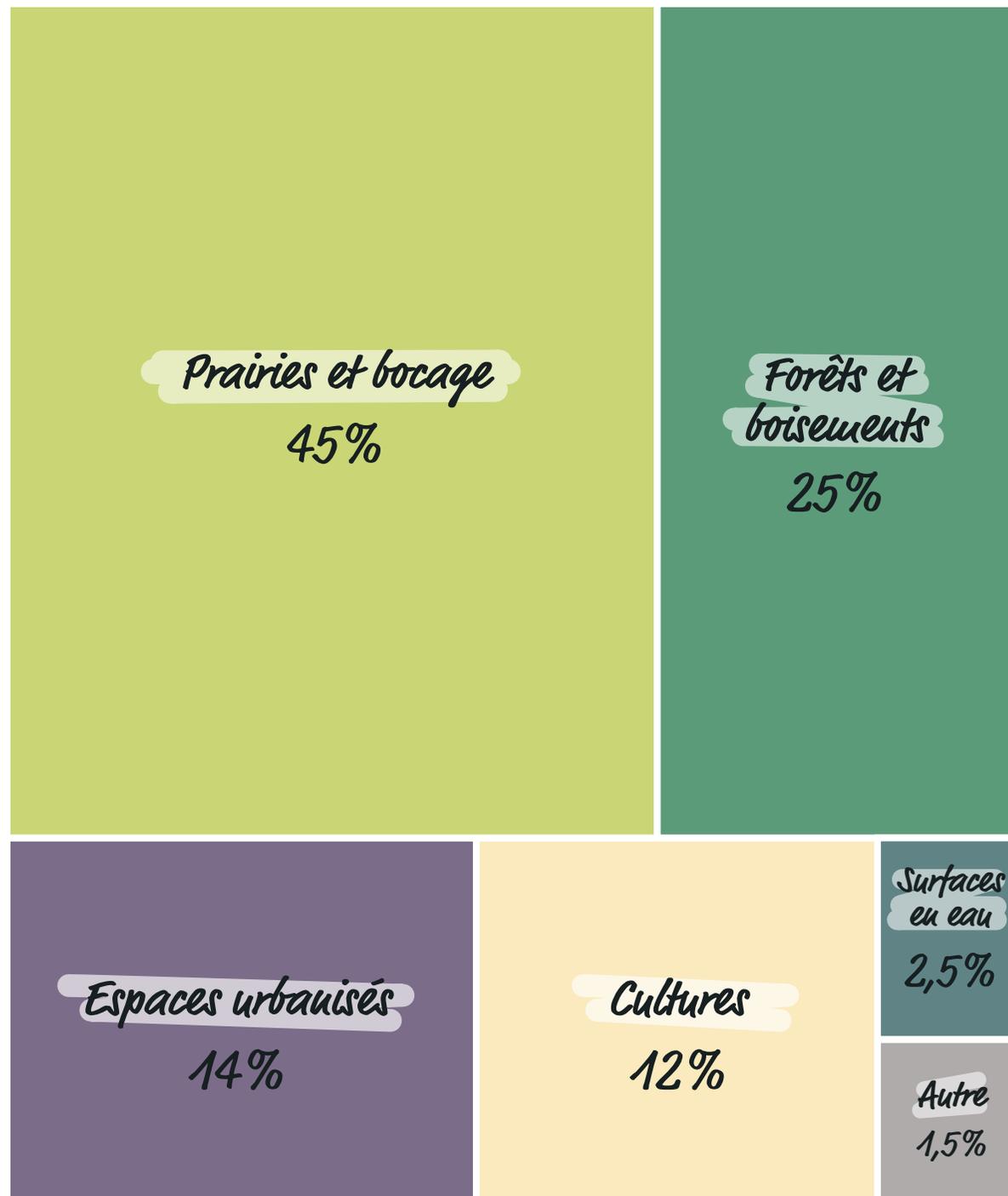


- * **SUPERFICIE :** environ 280 km²
- * **DENSITÉ DE POPULATION :** environ 200 hab/km² * (46 hab/km² pour le département)
- * **INTERCOMMUNALITÉS :** CC Commentry, CA Montluçon Communauté, CC du Val de Cher, CC du Pays d'Huriel
- * **VILLES ET VILLAGES PRINCIPAUX :** Montluçon, Domérat, Vallon-en-Sully...
- * **COURS D'EAU :** le Cher, le canal de Berry, l'Aumance, la Meuzelle
- * **ALTITUDES :** 484m max (lieu-dit les Courbes sur la commune de St Marcel-en-Marcillat à l'extrémité sud) / 249m en moyenne / 159m min (berges du Cher à Lételon à l'extrémité nord)
- * **LIMITES :** les ensembles paysagers du bocage entre Combraille et Berry à l'ouest et les rebords du bocage bourbonnais et des Combrailles à l'est, les départements de la Creuse au sud, et du Cher au nord
- * **AMBIANCES :** vallée profonde, intimiste, sinueuse et boisée au sud de Montluçon, ambiance urbaine et minérale au cœur de l'agglomération montluçonnaise avec le Cher canalisé, vallée ouverte et sauvage marquée par les coteaux est et ouest bocagers

*densité calculée à partir des données Filosofi 2017 de l'INSEE (carreaux de 200m) sur l'ensemble des communes comprises totalement ou partiellement dans l'ensemble paysager

Occupation du sol

Sources : Corinne Land Cover (2018) et IGN (traitement Epoque)



POUR COMPARAISON : OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Prairies et bocages	51%
Forêts et boisements	23%
Cultures	20%
Espaces urbanisés	3%
Eau	1,5%
Autre	1,5%

Motifs paysagers et ambiances caractéristiques

PLAINE DE LA MEUZELLE

Coteau ouest en pente douce support d'une mosaïque agricole dominée par le bocage et ponctuée de villages resserrés

CANAL DE BERRY

Ouvrage de portée industrielle initialement, à vocation désormais de support aux mobilités douces

PLAINE ALLUVIALE DU CHER

Rivière sauvage bordée d'une dense ripisylve et de zones de gravières souvent enfrichées, convoitées pour l'accueil de projets ENR

COTEAU MARQUÉ À L'EST

Relief issu de la faille géologique de Montluçon, offrant des vues en balcon mais sensible car menacé par l'extension de l'urbanisation



VILLAGES PATRIMONIAUX

Implantés en point haut ou rebord de coteau, à l'architecture traditionnelle et rurale

ANCIENNE VOIE FERRÉE

Axes ferroviaires en reconversion au profit d'itinéraires de mobilité douce (voie verte, piste cyclable...)

GORGES DU CHER

Etroites et profondes, de caractère plus sauvage, elles sont peu visibles et difficilement accessibles avec des versants abrupts et boisés

AGGLOMÉRATION DE MONTLUÇON

Marquée par des emprises industrielles et un tissu bâti en expansion le long des principaux axes routiers selon des formes urbaines banalisantes

Premier aperçu des valeurs paysagères

Valeur paysagère : Caractéristique ou singularité du territoire, qui participe à fonder l'identité de ce dernier, qui le rend familier pour ceux qui l'habitent et/ou attractifs pour ceux qui le visitent.

Ces valeurs sont issues de l'analyse et de la synthèse des composantes paysagères détaillée ci-après. Chacune de ces valeurs se retrouvera, sous la forme de son pictogramme, tout au long de l'analyse. Enfin, elles seront explicitées à la fin de cette analyse (page 35).



LA RIVIÈRE CHER SOUS TOUTES SES FORMES



L'ACTIVITÉ AGRICOLE DIVERSIFIÉE



LES BOISEMENTS ET FORÊTS REPÈRES



LE PATRIMOINE TÉMOIN DU PASSÉ INDUSTRIEL



L'IMPORTANT RÉSEAU DE PETITES ROUTES ET CHEMINS



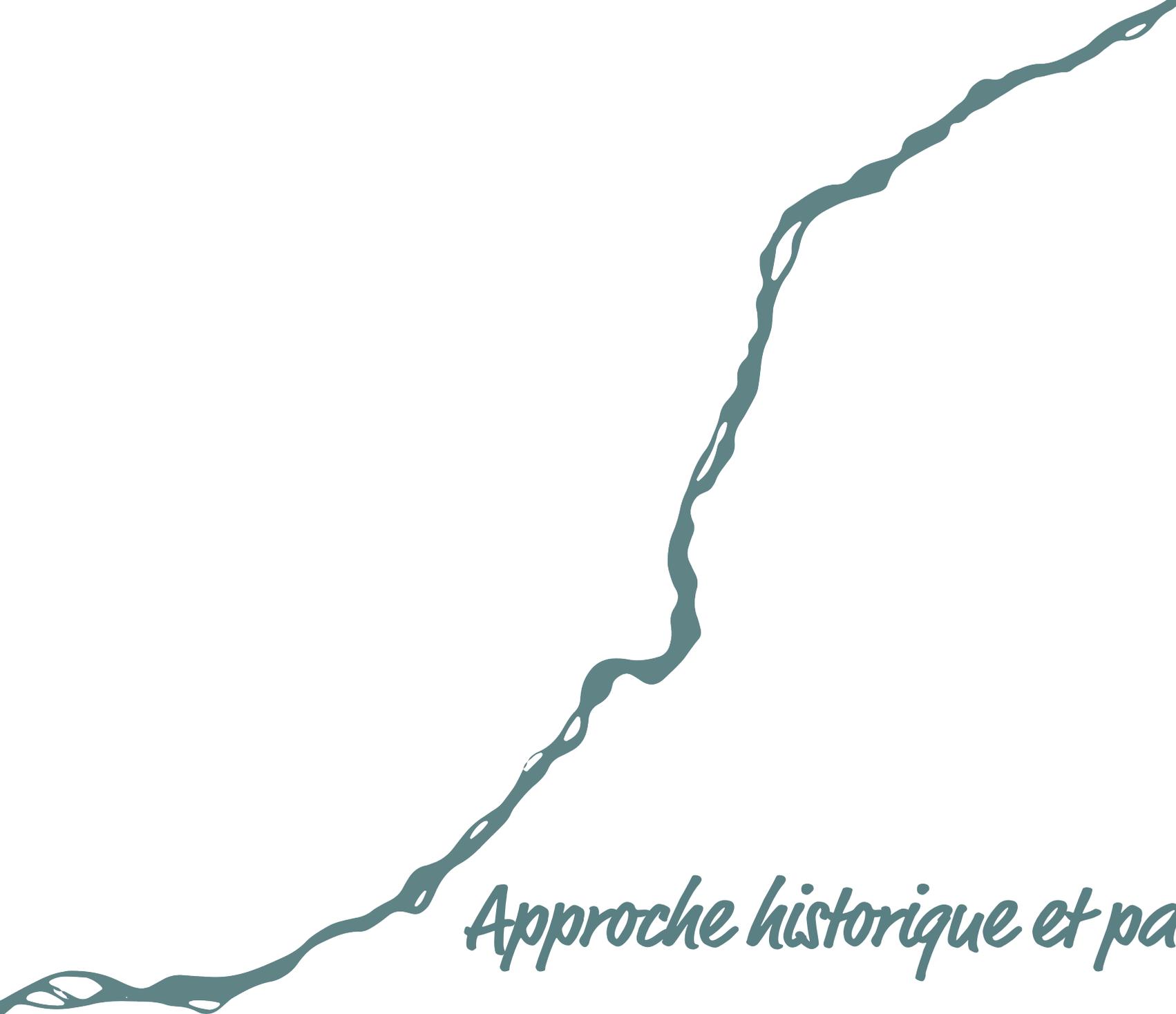
LA CAMPAGNE BOCAGÈRE



LA TOPOGRAPHIE ASYMÉTRIQUE



LA VILLE DE MONTLUÇON, L'URBANISATION PÉRIPHÉRIQUE ET LES VILLAGES PATRIMONIAUX



PARTIE 1:

Approche historique et patrimoniales

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE

Montluçon et sa campagne nourricière



Polyptyque de la vie de la Vierge - 1460/1500 - Eglise Notre Dame



[1] Extrait du panneau 1



[2] Extrait du panneau 5



Carte Cassini (extrait) - 1758/1763 - Gallica Bnf

La ville de Montluçon, telle qu'illustrée sur la carte de Cassini, se présente comme la **seule aire urbaine du Val de Cher**, le reste du territoire étant marqué par l'habitat dispersé, de petits hameaux et des bâtiments religieux. L'histoire de la ville remonte à l'époque romaine, lorsque des colonies s'installèrent sur le site pour ériger un castrum. Montluçon devient rapidement un **carrefour commercial stratégique**, comme le montrent les routes importantes la rejoignant (figurant en rouge sur la carte ci-contre).

Bien que de nombreux documents aient été conservés sur l'évolution de Montluçon, le reste du Val de Cher demeure peu décrit. Néanmoins, l'arrière-plan composant le **Polyptyque de Notre-Dame de Montluçon** offre un aperçu du paysage environnant. Le panneau représentant la rencontre de Saint Joachim et d'Anne à la porte dorée [1] révèle une **campagne composée de prairies et de forêts, presque dépourvue de haies**. C'est seulement à partir du XVII^{ème} siècle que les cultures de l'ouest bourbonnais ont été transformées en bocage. Cette évolution, favorisée par la spécialisation de l'élevage bovin, donne l'impression d'un paysage plus compartimenté, fragmenté par les enclos végétaux créés par les haies.

Un autre panneau, celui de l'Assomption [2], illustre un paysage où une rivière serpente entre deux montagnes, avec une chapelle et une maison villageoise d'un côté, et un bâtiment à tour ou clocher de l'autre. Cette image témoigne de la **ruralité du Val de Cher, centré autour de Montluçon avec son château et ses murailles**, dans une campagne dédiée à l'agriculture. Les moulins le long du Cher attestent de l'importance de la transformation de la production agricole dans la région.

Au XV^{ème} siècle, un changement dans les modes de culture s'opère avec le **développement de la viticulture** sur les coteaux à l'est de Montluçon, visible sur la carte de Cassini.

Ainsi, Montluçon s'affirme, au fil des siècles, non seulement comme un point névralgique d'échanges mais également comme une terre de richesses agricoles, marquée par une histoire profonde et un paysage en constante évolution.



Montluçon vue des Guineberts (1837) - A. Rouargue

ZOOM / Un essor des infrastructures de transport permettant le rayonnement de Montluçon

LE CANAL DE BERRY

La construction du canal de Berry, **achevée en 1840**, représente une des réalisations majeures de l'ingénierie du XIX^{ème} siècle en France. S'étendant sur près de 240 km, ce canal reliait de manière stratégique le Cher à la Loire, favorisant ainsi le **transport des marchandises** dans la région. Pour Montluçon, cette infrastructure a constitué un véritable tournant économique. En facilitant l'acheminement des matières premières et en soutenant l'essor des industries locales, le canal a dynamisé l'activité commerciale, transformant la ville en un pôle de développement.

Sur le plan paysager, l'impact du canal de Berry est tout aussi significatif. **Les berges aménagées, ont offert de nouvelles perspectives.** À travers ses écluses et ses ponts, le canal a modifié le paysage bâti. Des promenades au bord de l'eau ont émergé, favorisant la convivialité et attirant les visiteurs. Ainsi, le canal de Berry demeure un symbole de l'évolution de Montluçon, alliant progrès économique et embellissement paysager.

LE CHEMIN DE FER A FICELLE

L'histoire du chemin de fer à ficelle de Montluçon s'inscrit dans un contexte industriel en pleine expansion, marqué par la découverte de la houille à Commentry. Ce combustible fossile était crucial pour alimenter les hauts fourneaux, mais un défi majeur subsistait : le transport du charbon entre les sites de production et les usines. Bien que le projet du canal de Berry ait été envisagé pour remédier à ce problème, sa construction traîna en longueur. Face aux difficultés, le projet du **train à ficelle** vit le jour en **1846** pour **relier Commentry à Montluçon**.

Cette innovation technique transforma profondément le paysage industriel de la région, avec la mise en place de ces **infrastructures atypiques**. Effectivement, l'une des grandes difficultés du parcours résidait dans un dénivelé de 174 m entre la mine et Montluçon. Pour surmonter ce défi, des plans inclinés et des viaducs furent construits, créant des franchissements majestueux au-dessus des collines et vallées.



Gravure du canal de Berry - début XIX^{ème} siècle



Canal de Berry et fours à chaux

LA ROTONDE FERROVIAIRE

Inaugurée en 1859, la gare de Montluçon a été créée pour permettre à la Compagnie Paris-Orléans de rivaliser avec le canal de Berry. En 1880, un nouveau dépôt a été construit, comprenant deux demi-rotondes pour abriter 38 machines, ainsi que deux ponts tournants. Ce dépôt incluait également une estacade à charbon, des ateliers et des portiques pour le déchargement des wagons... Aussi la Rotonde est considérée comme le fleuron du patrimoine ferroviaire local.



Gravure du Chemin de fer à ficelle



Dépôt ferroviaire et rotonde



Plan incliné Rimart



Gravure du Viaduc de Marignon (252 m)

Montluçon, de châtelainie à capitale industrielle, une ville en constante évolution

Montluçon a connu une évolution remarquable depuis ses origines en tant que châtelainie médiévale jusqu'à sa transformation en un important pôle industriel.

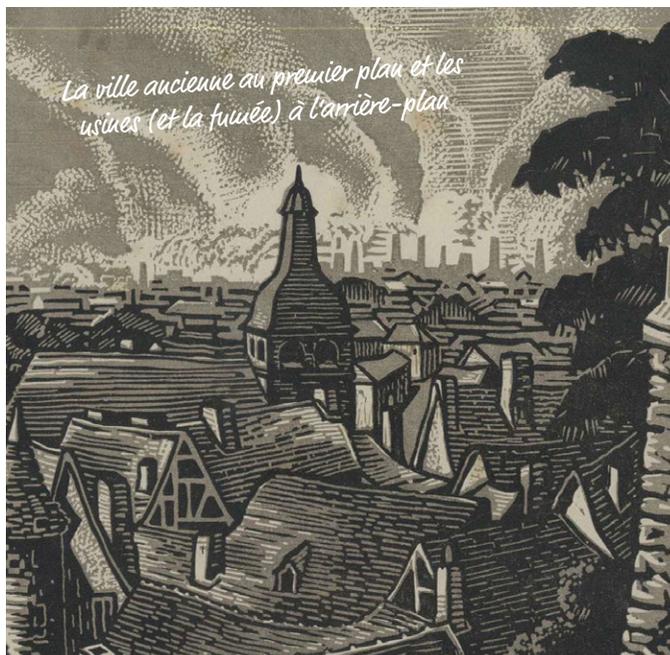
Au Moyen Âge, Montluçon était surtout connue pour **son château** et **son rôle stratégique dans la défense** de la région. La ville a progressivement gagné en importance grâce à son commerce, son artisanat et surtout **sa proximité avec le Cher, voie de communication majeure à l'époque.**

Au XIX^{ème} siècle, avec la **Révolution industrielle**, Montluçon a connu un tournant décisif. L'arrivée du chemin de fer et la présence du canal de Berry a facilité les échanges et attiré des investisseurs. La ville s'est alors développée autour de l'industrie métallurgique : des entreprises emblématiques, telles que les établissements Berliet et la Manufacture d'armes, ont vu le jour, transformant Montluçon en un véritable centre industriel. Cette période de croissance a également entraîné des transformations sociales et urbaines, avec **l'aménagement de nouveaux quartiers** et l'amélioration des infrastructures.

A partir du milieu du XX^{ème} siècle, **l'essor industriel s'est essoufflé peu à peu.** Le canal de Berry est fermé à la navigation en 1955, le port de Montluçon est comblé avec les matériaux d'une fonderie démantelée et le canal est remplacé par une route. Le quartier des usines anciennes du centre est progressivement rasé et remplacé par un centre commercial. Ainsi, le cœur industriel de Montluçon qui a fait fonctionner la ville et a permis son développement est effacé en deux décennies, sans envisager une potentielle reconversion.

L'industrie sinistrée a fait **chuter la population**, cette baisse étant toujours en cours aujourd'hui : elle est passée à près de 58 000 habitants en 1969 (son pic démographique) à 33 000 environ en 2021. A elle seule, l'usine Dunlop est passée de 5 500 salariés en 1950 à environ 500 aujourd'hui, avec une production beaucoup moins diversifiée.

Aujourd'hui, même si l'industrie a évolué, Montluçon conserve un patrimoine témoignant de cette riche histoire et est toujours marqué par cette identité de cité industrielle. Ce patrimoine industriel est menacé et peu mis en valeur, créant des délaissés dans la ville. Leur requalification pourrait permettre d'imaginer de nouveaux usages, tout en gardant la mémoire des lieux.



Montluçon (1928) - Paul Devaux



Montluçon - Quartier Saint-Pierre et les usines - début du XX^{ème} siècle



Anciennes usines de métallurgie Saint Jacques, au centre de Montluçon



Le site DUNLOP au nord de Montluçon aujourd'hui

PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

Des sites et un patrimoine architectural protégés, vecteurs d'une fréquentation touristique

Le Val de Cher compte **3 sites classés** : le château de la Guerche à Nassigny, les vestiges du château de l'Ours en promontoire des gorges du Cher à Sainte-Thérence, les anciens remparts et trois tours à Montluçon. On dénombre également **3 sites inscrits** : les ruines du Château de Thizon à Saint Victor, le château de Nassigny et le château de Bisseret et ses abords à Lavault-Sainte-Anne.

Ces sites protégés constituent des **points d'attrait touristique majeurs** au sein de la vallée du Cher. C'est également le cas de la **ville-centre de Montluçon**, dont les atouts patrimoniaux sont reconnus en tant que **Site Patrimonial Remarquable (SPR)**.

L'ensemble paysager compte par ailleurs **une quarantaine de monuments historiques** (classés ou inscrits) dont la plupart sont des maisons du centre historique de Montluçon, des édifices religieux et des châteaux.

Un patrimoine rural et fluvial peu valorisé

Le **patrimoine vernaculaire non protégé** est riche et varié au sein de la vallée du Cher (corps de fermes, maisons de bourg, châteaux, anciens moulins, etc.), mettant en lumière les matériaux locaux. Toutefois, les opérations de restauration de ce bâti rural sont peu nombreuses, ou sont parfois peu qualitatives.

De plus, au niveau des gorges, certains **ouvrages d'art** (barrages, ponts suspendus) offrent de rares vues sur le Cher. La partie aval de la vallée du Cher comporte aussi **des infrastructures** (ponts, pont-canal, perrés, gares, etc.) qui accompagnent le tracé du canal de Berry. Ces **éléments patrimoniaux identitaires, non protégés** mais **marqueurs d'une époque**, restent globalement peu valorisés et ne sont donc pas toujours lisibles pour tout un chacun.



Site classé des ruines du château de l'Ours



Site inscrit du château de Nassigny



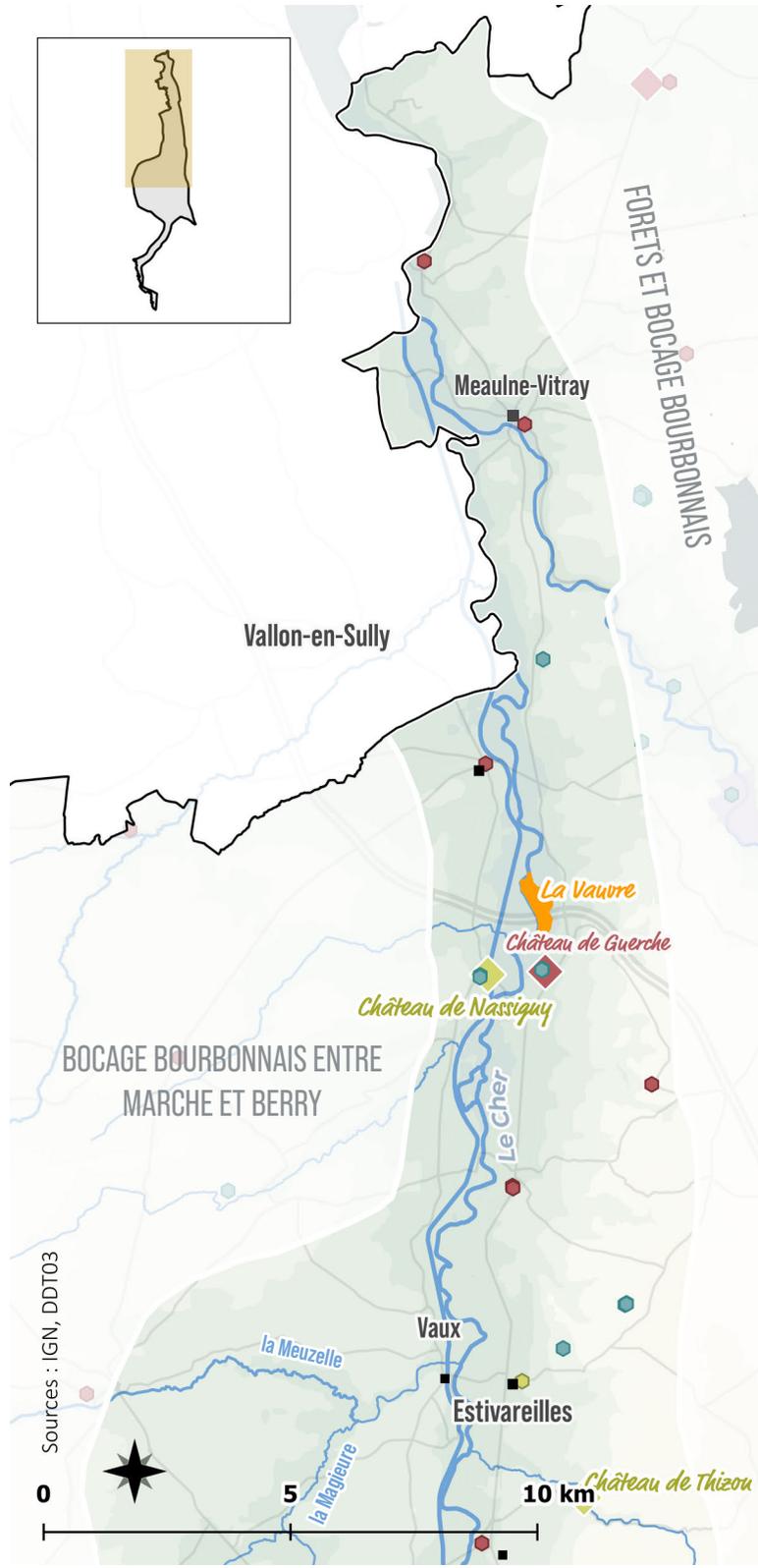
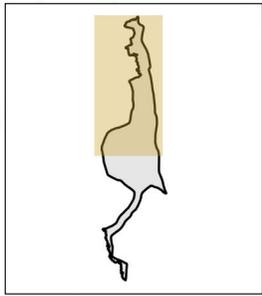
Château des ducs de Bourbon de Montluçon (monument historique)



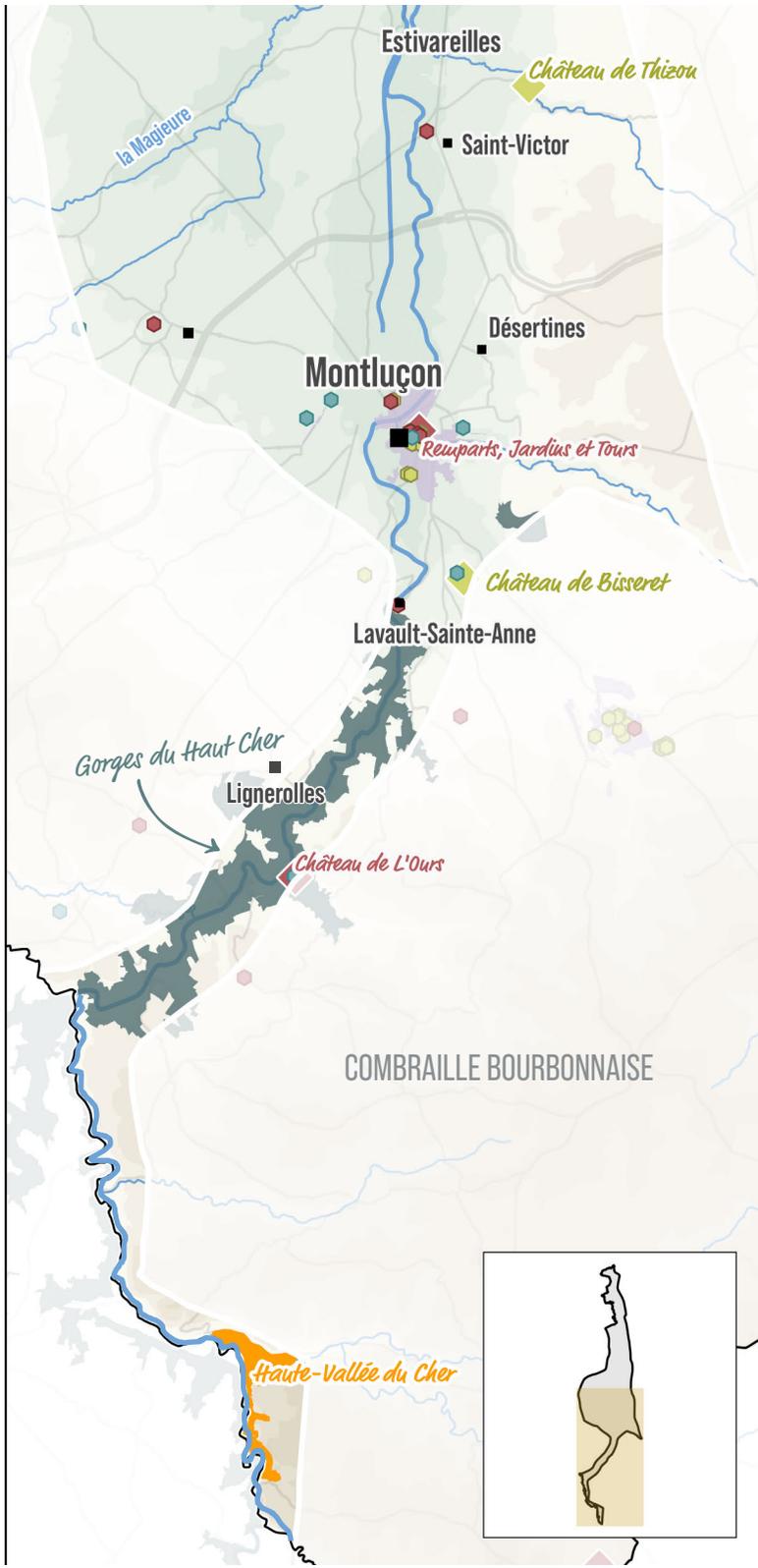
Pont du barrage de Prat



Maison à colombages à Montluçon (SPR)



Sources : IGN, DDT03



Patrimoine culturel et architectural

- Site patrimonial remarquable

Monuments historiques

- Châteaux
- Architectures religieuses
- Autres monuments historiques

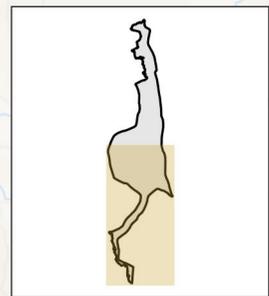
Patrimoine paysager

- Sites classés
- Sites inscrits

Patrimoine naturel

- Natura 2000 (directive habitats)
- Espaces naturels sensibles

Limites du département



ZOOM / Des espaces naturels protégés

NATURA 2000 DES GORGES DU HAUT-CHER

Ce site s'étend sur 1230 ha, et suit environ 30 km de cours d'eau (15 km de linéaire du Cher + 15 km d'affluents). La démarche est portée par le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, et animée par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de l'Allier. Le site comprend une diversité d'habitats : la zone de gorges et le plateau. La libre évolution est privilégiée dans les gorges avec une attention pour lutter contre les coupes forestières rases. Le plateau fait l'objet d'actions de replantation, d'entretien de haies et d'arbres têtards, de maintien de milieux ouverts...

ENS DE LA HAUTE-VALLEE DU CHER

Cet ENS, géré par le département de l'Allier, s'étend sur plus de 100 ha sur la commune de Saint-Marcel-en-Marcillat.

Riche d'une mosaïque de milieux, le site se compose d'habitats variés tels que forêts, rivière, landes, prairies, mares, milieux rocheux, éboulis... Ces habitats, parfois rares au niveau départemental, sont répartis au sein de deux systèmes distincts : la zone de gorge présentant un fort caractère sauvage et le plateau occupé par une activité agropastorale extensive.

Cette diversité de milieux abrite une faune et une flore très variée dont certaines espèces sont remarquables et localement rares comme la Rosalie des Alpes. Depuis 2013, les parcelles départementales ont été aménagées pour inviter le public à découvrir les richesses des lieux et les paysages.

ENS DE LA VAUVRE

L'Espace Naturel Sensible de la Vauvre est principalement constitué par un plan d'eau, ancienne gravière liée à la construction de l'autoroute A71, sur la commune de Nassigny.

Situé dans un contexte agricole, ce site de 46 ha au bord du Cher constitue un corridor écologique pour les oiseaux nicheurs, hivernants et migrateurs (plus de 170 espèces répertoriées). Du pâturage en parcs fixe permet de maintenir des milieux ouverts en complément d'une ripisylve dense.

Depuis 2010, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Val de Cher, le site est géré par la LPO. Equipé d'observatoires, de sentiers et de panneaux, le site est ouvert à libre circulation piétonne (environ 3000 et 4000 visiteurs /an).



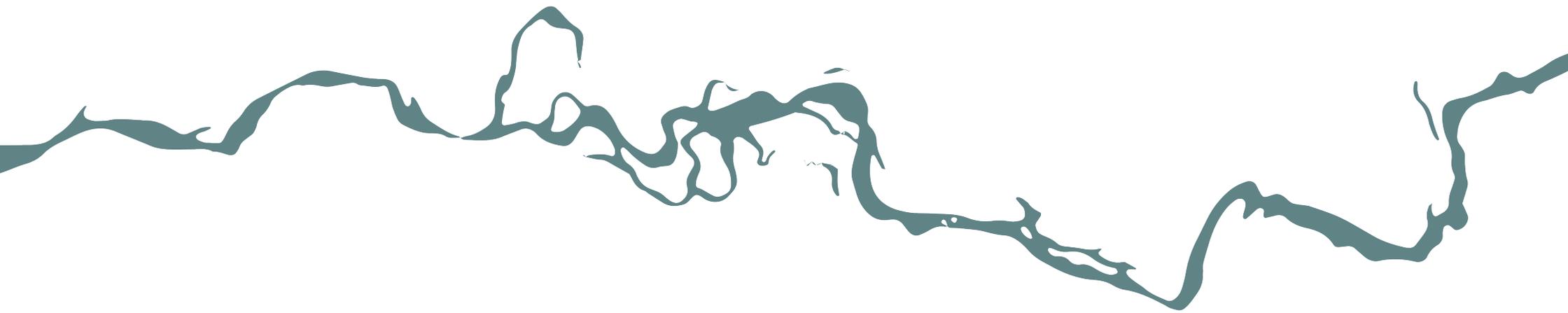
ENS de la Haute-Vallée du Cher à Saint-Marcel-en-Marcillat



ENS de la Vauvre à Nassigny



Vue sur les gorges du Cher et le parcours de découverte de Lignerolles



PARTIE 2 :

Composantes paysagères

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE

Une vallée asymétrique

Le Val de Cher constitue une coupure topographique majeure qui scinde le paysage bocager à l'**ouest du département** de l'Allier en **deux grandes entités** distinctes par leur morphologie. Au **sud de Montluçon**, la vallée du Cher traverse les Combrailles sous la forme de **gorges boisées discrètes**, et **au nord de la ville**, elle s'élargit dans une **basse plaine inondable** où le cours d'eau est bien visible avec des méandres plus amples.

Au sud de Montluçon, le Cher sauvage se présente sous la forme d'un cours d'eau sinueux qui s'insère dans une **vallée profonde et encaissée aux pentes fortes**, incisée dans le relief granitique. Les dénivelés sont importants (jusqu'à 200 m) et les coteaux sont escarpés et boisés, limitant les accès aux bords de la rivière. Des affleurements rocheux issus de l'érosion ponctuent les gorges et marquent le paysage forestier de leur teinte grisâtre.

Le tracé tortueux du Cher génère « une succession de séquences, très semblables, mais sans vues de l'une à l'autre » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995).



Gorges du Haut Cher au niveau du barrage de Prat à Teillet-Argenty

Au nord de Montluçon, le Cher est une composante beaucoup plus présente dans les **plaines prairiales et cultivées**, marquée par d'**anciennes gravières**.

Les coteaux est et ouest du Val de Cher présentent une topographie bien distincte. **A l'est**, ils résultent d'une **faille géologique** et sont assez prononcés, entaillés de petites vallées sauvages. Les affluents du Cher, sont eux aussi très encaissés et découpent les rebords des plateaux en compartiments isolés qui avancent vers la vallée, donnant des paysages plus intimes et difficilement perceptibles de loin, en vue d'ensemble.

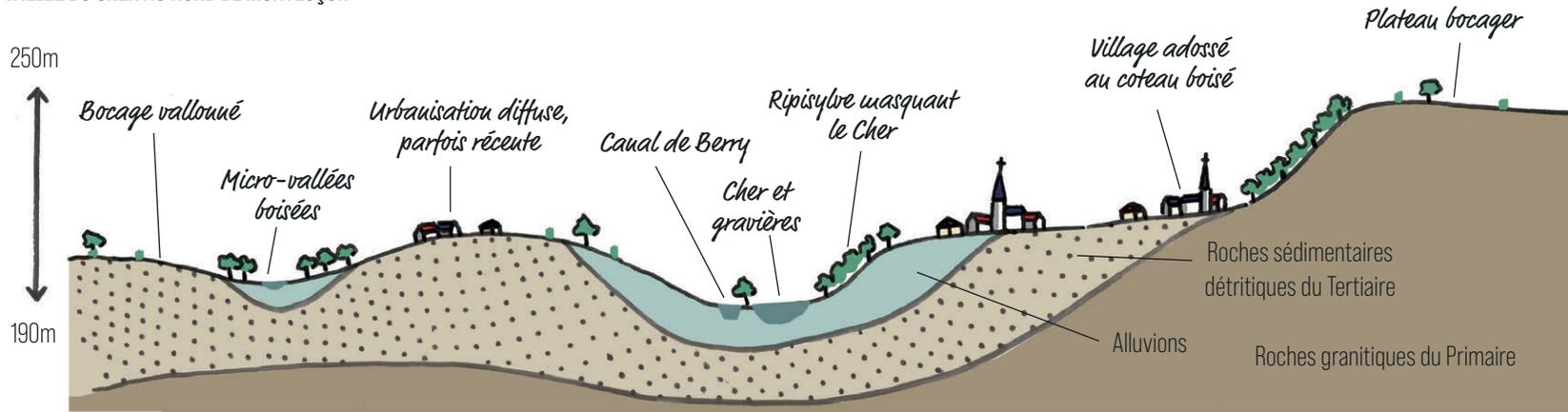
A l'ouest à l'inverse, les coteaux sont beaucoup plus doux et forment une **transition progressive** avec les paysages bocagers du Bas-Berry.

C'est notamment le cas de la plaine de la Meuzelle. Au nord-ouest de Montluçon, ce plateau en pente douce vers la vallée du Cher est sculpté en amphithéâtre par le réseau hydrographique rayonnant de la Meuzelle et de ses affluents. Les pentes régulières de ce relief permettent davantage de panoramas lointains sur le Val de Cher.



Vue sur la plaine du Cher depuis le pont sur la RD302 à Saint Victor (rive gauche)

VALLÉE DU CHER AU NORD DE MONTLUÇON



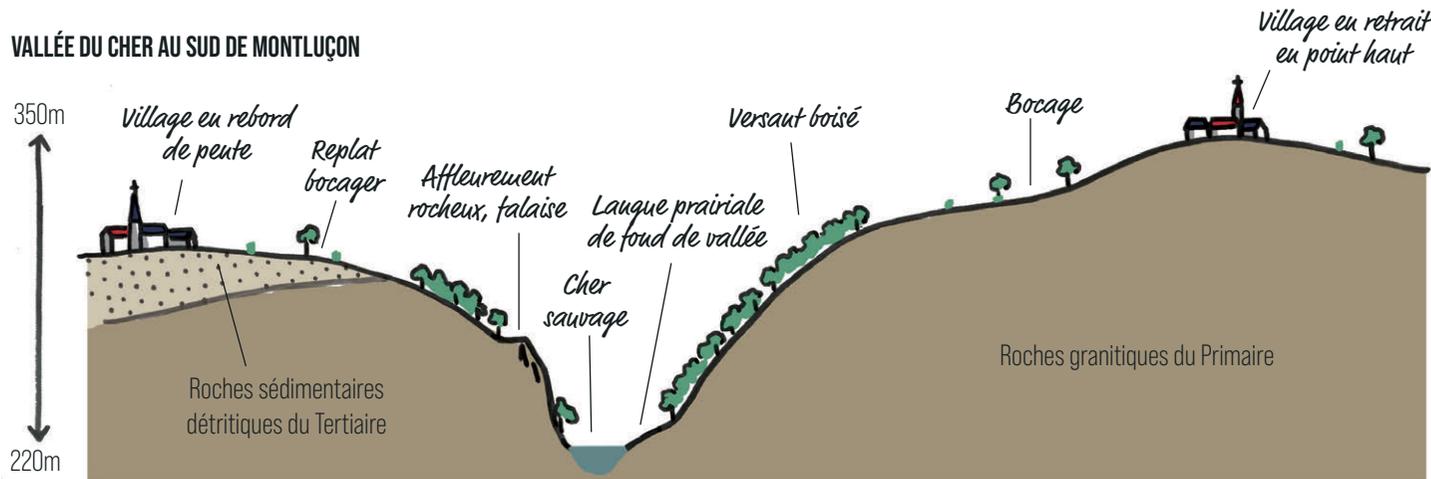
Ouest

VERS LE BAS BERRY

Est

VERS LE BOCAGE BOURBONNAIS

VALLÉE DU CHER AU SUD DE MONTLUÇON



Ouest

VERS LE BAS BERRY

Est

VERS LA COMBRILLE

L'expérience singulière des gorges

Les gorges du Cher sont une des **grandes particularités paysagères auvergnates**, parmi l'une des dizaines de gorges et de grands défilés les plus importants régionalement. La vallée jouit d'un caractère spectaculaire et pittoresque remarquable : la présence des rochers, les points de vues plongeants, l'importance des dénivelés.

Aucune route ne longe les gorges par comparaison à celles de la Sioule ou de la Dore par exemple. La présence des gorges se discerne par les franges supérieures des versants qui sont souvent boisés. **Les points de vue sur la vallée sont très limités** à des zones spécifiques situées en rebord de plateaux, généralement peu accessibles. « La vallée du Cher forme donc des paysages spectaculaires dont on « profite peu ». Leur découverte est d'autant plus intéressante. » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995).

Les gorges du Cher sont le pendant des gorges sauvages de l'Allier, mais situées à quelques kilomètres seulement de Montluçon. « On n'y accède directement qu'aux rares endroits où la route les traverse (deux routes et deux barrages). Sinon, il faut accéder à pied vers des belvédères célèbres comme les ruines du château de l'Ours ou le Rocher du Lion. » (Atlas des Paysages d'Auvergne, 2015).



Perception des gorges du Cher depuis la RD152 qui traverse la rivière sur la commune de Sainte Thérènce



Rare traversée piétonne offrant une appréciation singulière des gorges du Cher, à Lignerolles

Une plaine alluviale identitaire peu valorisée

La plaine du Cher se caractérise par des ambiances variées marquées par une **alternance de rives plantées ou laissées découvertes** générant des espaces tantôt ouverts, tantôt fermés.

Les ouvertures visuelles présentent un intérêt paysager certain, notamment en milieu agricole. A l'inverse, ces percées peuvent être très sensibles en milieu urbain ou routier, donnant à voir des éléments bâtis peu valorisants.

En sortant de Montluçon par exemple, la plaine du Cher a été fortement marquée par les anciennes **gravières/sablières**, pour certaines encore en activité mais pour beaucoup désormais non exploitées. Leur concentration a modifié le paysage originel qui s'est d'abord industrialisé.

Aujourd'hui, l'enjeu porte sur la **fermeture de ces milieux par le développement de boisements denses** aux abords des anciens bassins d'extraction. Les perceptions du Cher et des plans d'eau se raréfient.

Un rapport à l'eau très distant

Le lien avec le Cher évolue au fil de la vallée. D'abord **très peu visible et difficilement accessible** au sud au niveau des gorges, il apparaît dans sa séquence montluçonnaise **fortement canalisé** entre des rives et quais maçonnés. Au nord, la rivière est davantage perceptible mais reste **sauvage** par son régime irrégulier et l'absence de chemin sur ses berges pour la longer.

Les rares accès publics à l'eau, notamment aux abords des franchissements de la rivière, mériteraient d'être davantage valorisés.

La confluence de l'Aumance et du Cher sur la commune de Meaulne au nord de la vallée est un lieu singulier et emblématique de l'ensemble paysager du Val de Cher.



Rives sauvages inaccessibles et entièrement fermées par les boisements

Le Cher traversant la plaine alluviale à Vallon-en-Sully



Sur ce tronçon urbain, les alignements de platanes se substituent à la ripisylve naturelle de la rivière

Passage canalisé du Cher au cœur de Montluçon, entre le Pont Saint Pierre et le Pont du Chatelet

Le canal de Berry, témoin de l'histoire industrielle du territoire

Le canal de Berry, **construit en 1840** à des fins industrielles et **déclassé en 1955**, est d'un élément majeur de la vallée, qui **renforce le paysage de bord d'eau**, notamment grâce à ses **alignements d'arbres** qui répondent, voire se confondent à la ripisylve du Cher. « Le canal de Berry constitue une coupure entre les paysages typiques fluviaux et le reste de la vallée » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995).

La section nord du canal est celle qui reflète le plus l'histoire de l'ouvrage, avec la présence d'éléments ponctuels tels qu'**une péniche et un musée à Audes, une gare fluviale à La Perche/Urçay**. A certains endroits, le **canal remblayé** est encore perceptible par le léger creux qu'il forme dans la topographie naturelle. Cela « permet une lecture du tracé ancien accompagnant la véloroute, tout en constituant un milieu humide propice à la biodiversité » (Atlas des Paysages d'Auvergne, 2015).



Promenade fluviale sur le canal de Berry à Audes

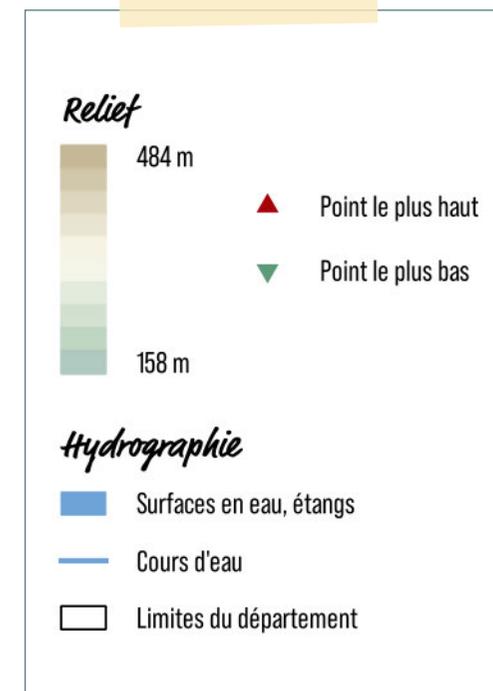
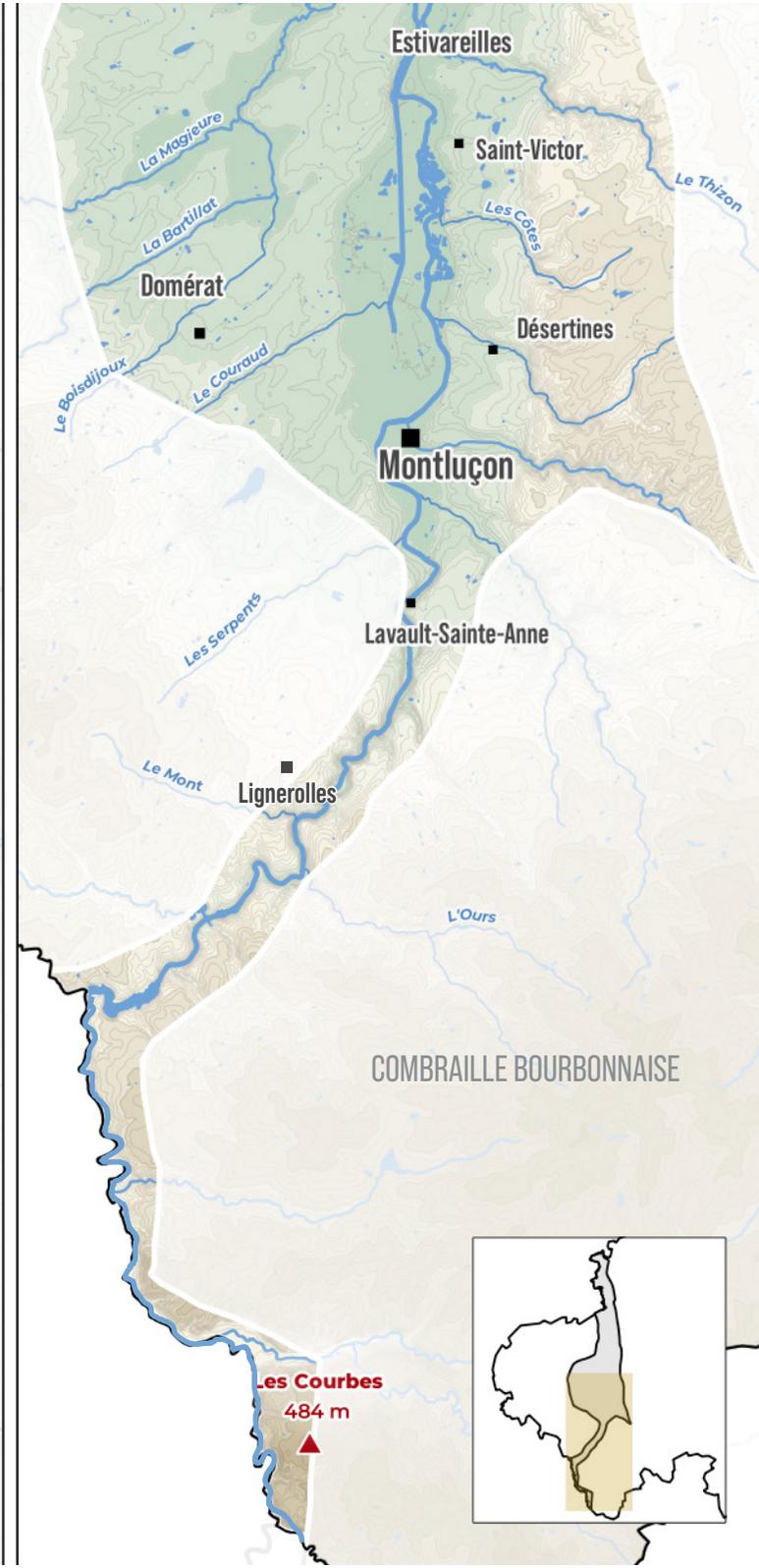
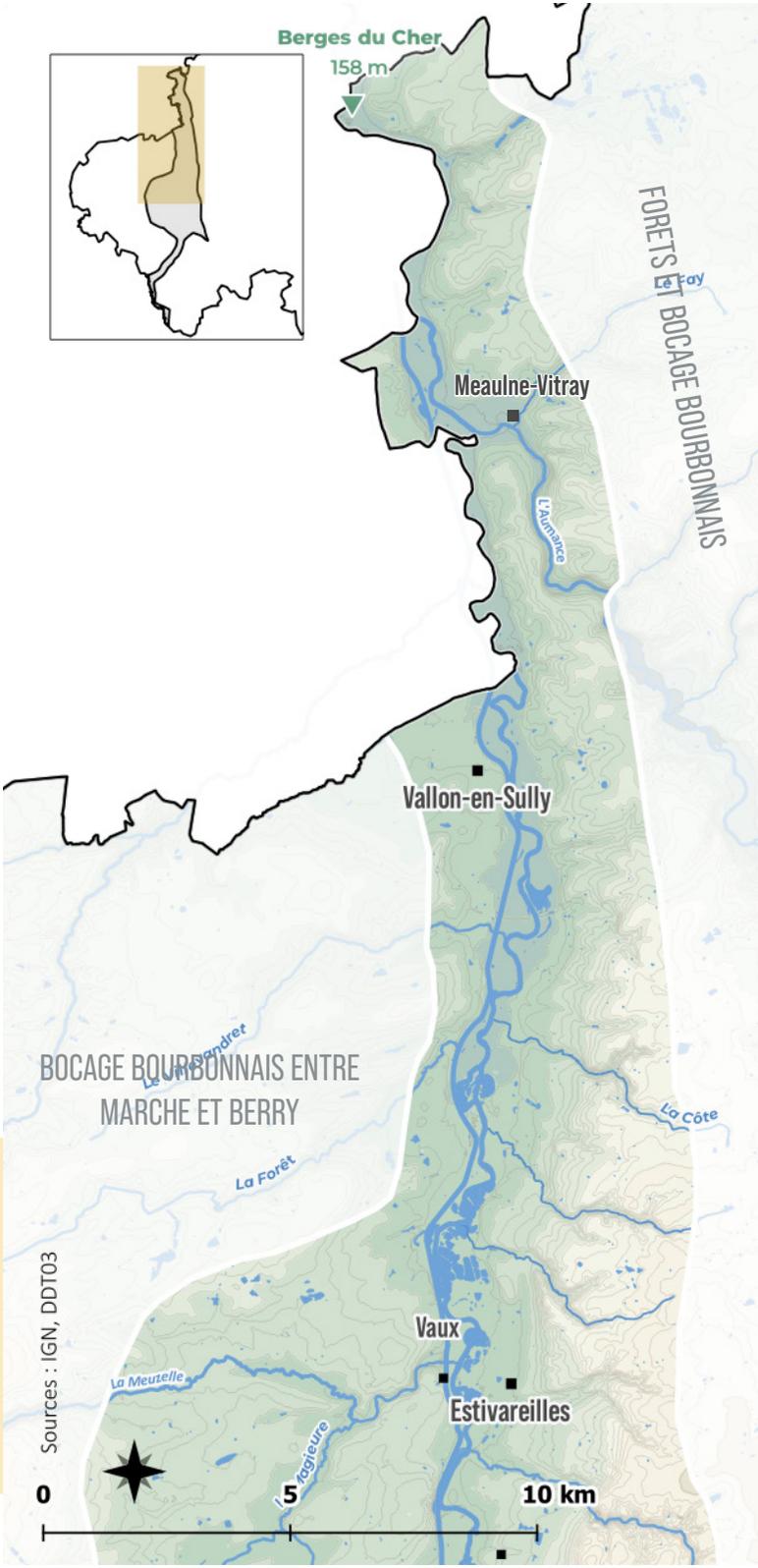


Le canal de Berry à Audes, longé par la véloroute V46

VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ Les reliefs révélant la géomorphologie du Val de Cher, offrant des ouvertures visuelles au niveau des lignes de crête et des lignes de rebords de coteaux et versants, et générant une diversité des paysages de l'eau
- ▶ La rivière Cher sous toutes ses formes : ses gorges discrètes mais pittoresques, ses méandres libres aux abords naturels en plaine, ses eaux canalisées d'hier et d'aujourd'hui.





BOISEMENTS & ESPACES NATURELS

Les boisements sont très présents dans la vallée du Cher, en lien avec la présence de l'eau.

Des gorges deusément boisées

Au sud de l'ensemble, dans les gorges, l'importance des dénivelés et des pentes, la pauvreté du sol et l'inaccessibilité ont laissé la part belle à la forêt qui couvre l'ensemble des gorges. **Ce couvert forestier offre une diversité de matières et de textures qui varient selon la saison et l'exposition.**

La végétation des versants escarpés est dominée par des chênaies mixtes, issus de peuplements plutôt spontanés. On peut distinguer à certains endroits des pistes d'accès créées à flanc de pente. L'activité sylvicole (coupes ponctuelles pour du bois de chauffage et de menuiserie) demeure faible du fait d'un fort enrichissement par les genêts et prunelliers, des difficultés d'accès et d'enlèvement du bois.

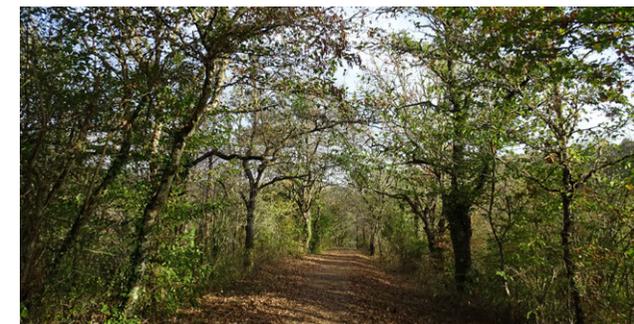
A noter que les pâturages au bord des gorges montrent une tendance à l'extension des boisements.

Une ripisylve discontinue et des boisements révélateurs du relief

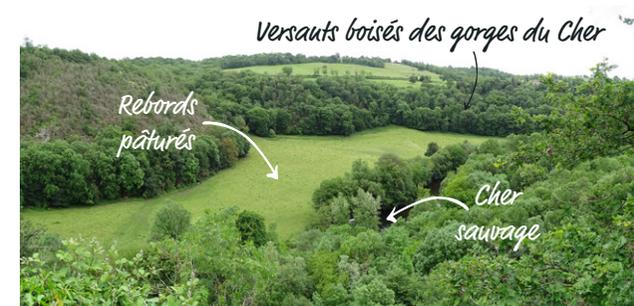
Plus au nord après Montluçon, la **végétation** qui borde naturellement le cours d'eau est **discontinue et moins épaisse** comparativement à la Loire et à l'Allier, permettant de manière ponctuelle une vision directe sur l'eau. Le cours de la rivière alternativement ouvert ou fermé par la végétation engendre une **juxtaposition d'espaces différents qui confèrent à ces lieux un très grand potentiel paysager**. Le cordon sinueux de la ripisylve créé par une végétation spécifique des bords d'eau (saules, aulnes, peupliers, frênes...) renforce l'axe structurant de la rivière et constitue un élément naturel et paysager intéressant et attractif, notamment à proximité du pôle urbain de Montluçon. La trame végétale fluviatile est un **atout indéniable pour limiter les ilots de chaleur urbain** à l'ère du réchauffement climatique constaté.

Au sein de la plaine de la Meuzelle, **les boisements soulignent les horizons**, coiffant les rebords du relief entre Domérat, Huriel, la Chapelaude jusqu'au Bois d'Audes.

A l'extrémité nord de l'ensemble paysager du Val de Cher, **la silhouette de la forêt de Tronçais apparaît comme un repère fort dans le paysage**. Elle marque, en arrière-plan de la vallée fluviale, la porte d'entrée du territoire bourbonnais.



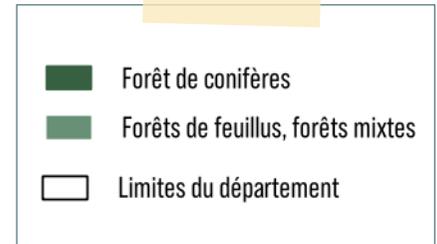
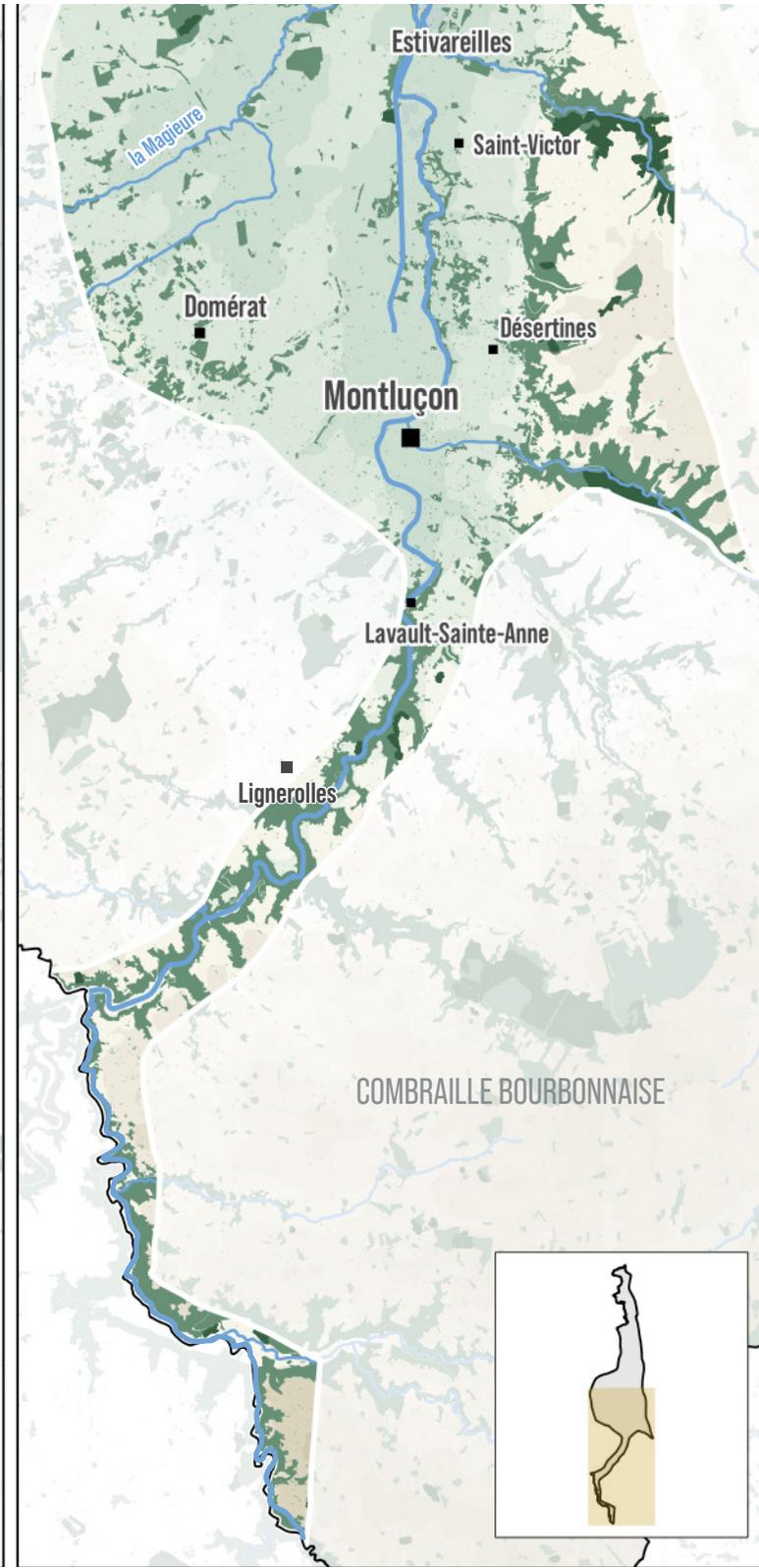
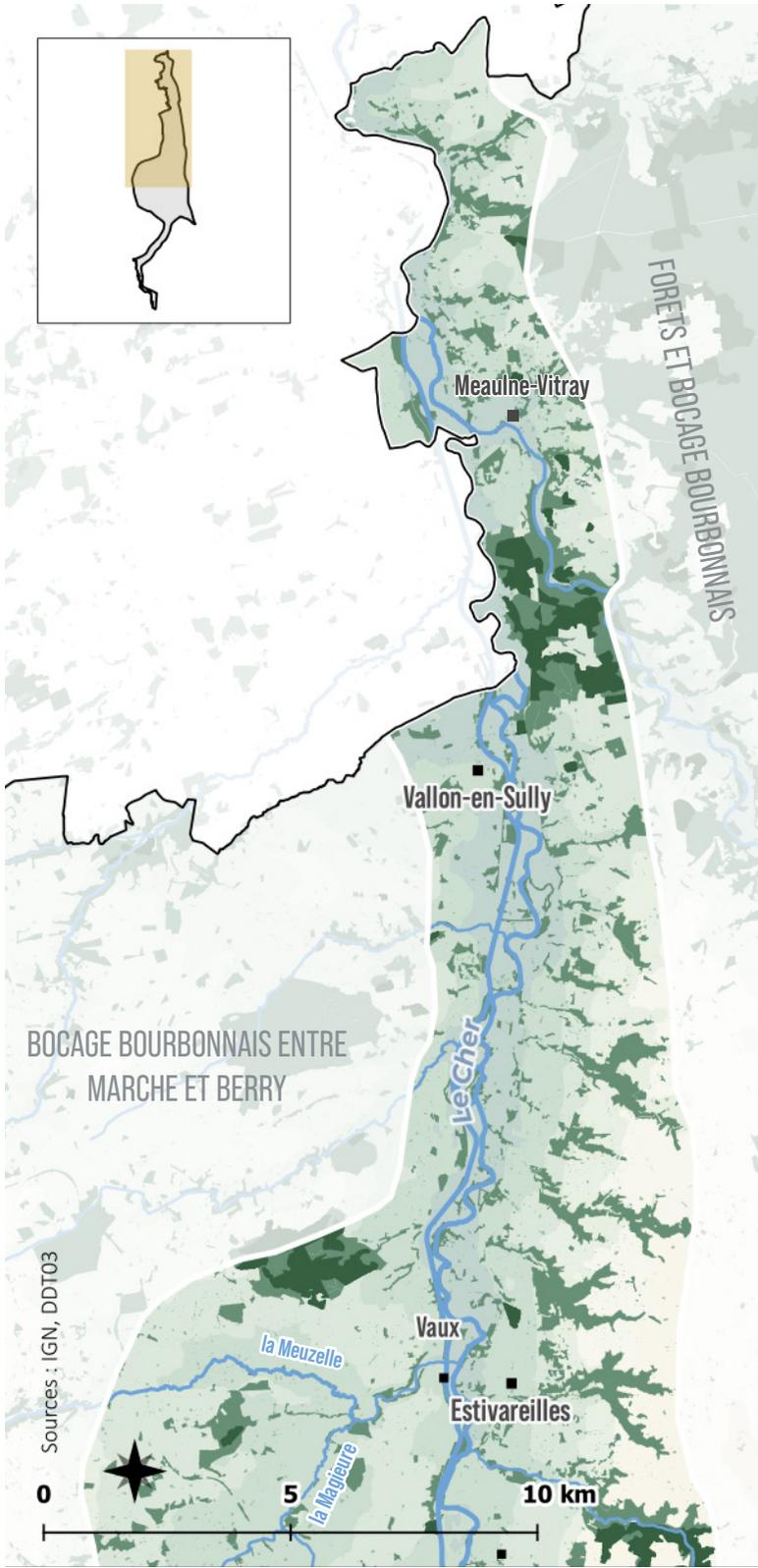
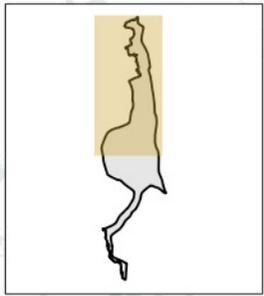
Chênaie des gorges du Cher, à proximité du château de l'Ours



Gorges du Haut Cher à Lignerolles (rive gauche)



Le Cher et sa ripisylve à Saint Victor



VALEURS ET ENJEUX :



- ▶ Les boisements et forêts qui constituent des repères dans le paysage en soulignant le relief
- ▶ La richesse biologique des milieux naturels en bord de Cher

Des espaces agricoles concentrés dans le nord de la vallée

Au sud de Montluçon, l'ensemble paysager du Val de Cher est pauvre en espaces agricoles puisque **la forêt est prépondérante aux abords des gorges**. Quelques prairies ponctuent ça et là les sommets des versants, mais restent anecdotiques par comparaison aux paysages bocagers qui s'étendent de part et d'autre.

Au nord de Montluçon, la vallée du Cher forme une **basse plaine inondable** bordée de lambeaux de terrasses discontinues. Les sols sableux et graveleux généralement profonds et filtrants ont conditionné et orienté l'occupation des sols. Ces terrains alluviaux étant pour la plupart **favorables à l'agriculture**, ils ont été mis en valeur par des prairies ou des zones cultivées

Une agriculture diversifiée

Le paysage agricole est **dominé par l'élevage**, et donc les prairies de pâture. Toutefois, l'occupation du sol de la partie nord du Val de Cher est une **mosaïque discontinue**, gagnée par l'urbanisation, où s'entremêlent les prairies temporaires et permanentes, les champs de maïs, de blé tendre et d'autres céréales, ou encore de colza.

Les haies bocagères et les ripisylves du Cher et de ses affluents structurent le paysage et apportent une dynamique dans la découverte du territoire.

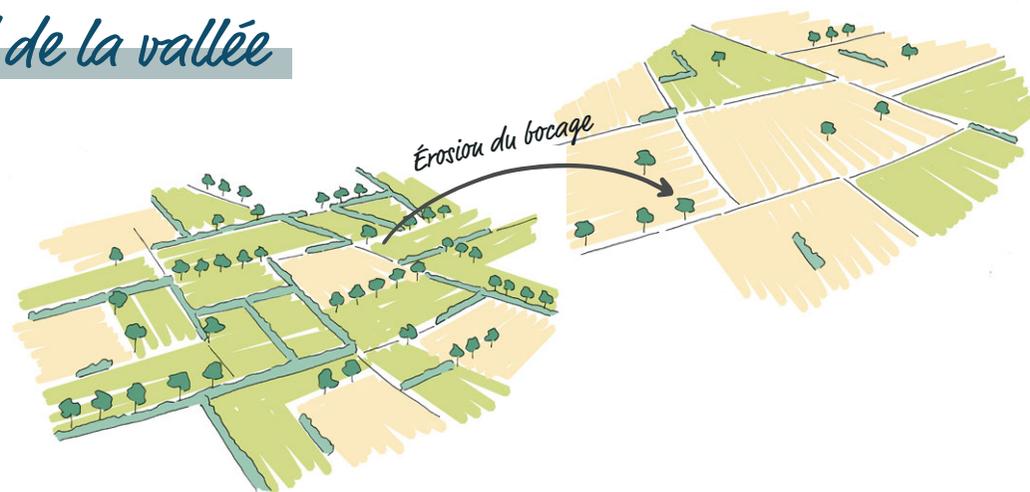
L'érosion du maillage bocager est bien visible sur cet ensemble paysager, par comparaison à la Combraille ou au bocage entre Combraille et Berry. Le passé viticole du coteau de la Meuzelle, à l'ouest, est encore lisible grâce à de petites parcelles de vigne qui subsistent.

Les vergers autrefois présents en ceinture de Montluçon **ne sont plus que des vestiges**, notamment au niveau de Désertines et Saint-Victor. Le maraîchage au sein de la vallée se développe mais reste très discret.

Des pressions anthropiques grandissantes

En s'approchant de l'agglomération de Montluçon, les **zones commerciales** liées aux grandes voies de circulation **morcellent progressivement l'espace agricole**.

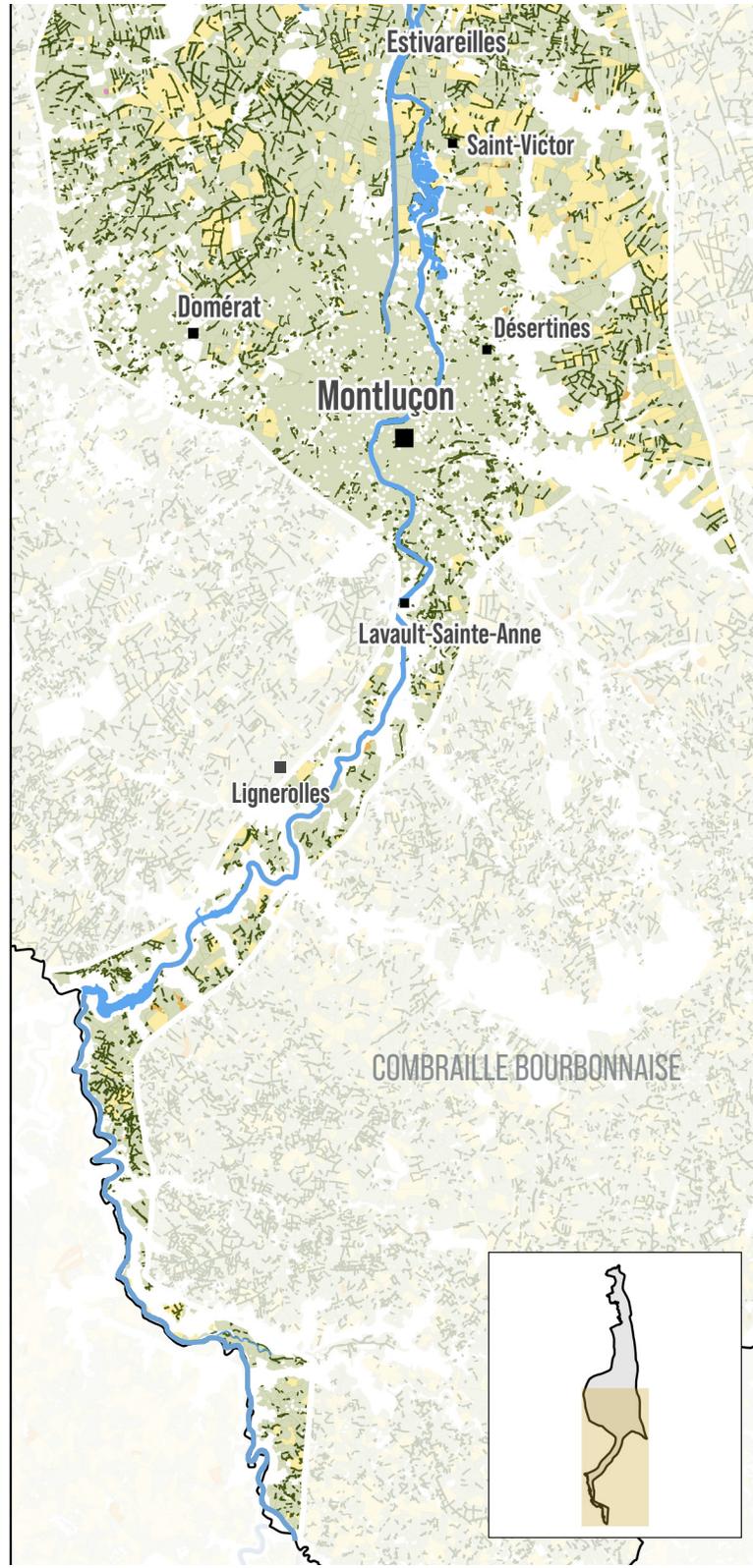
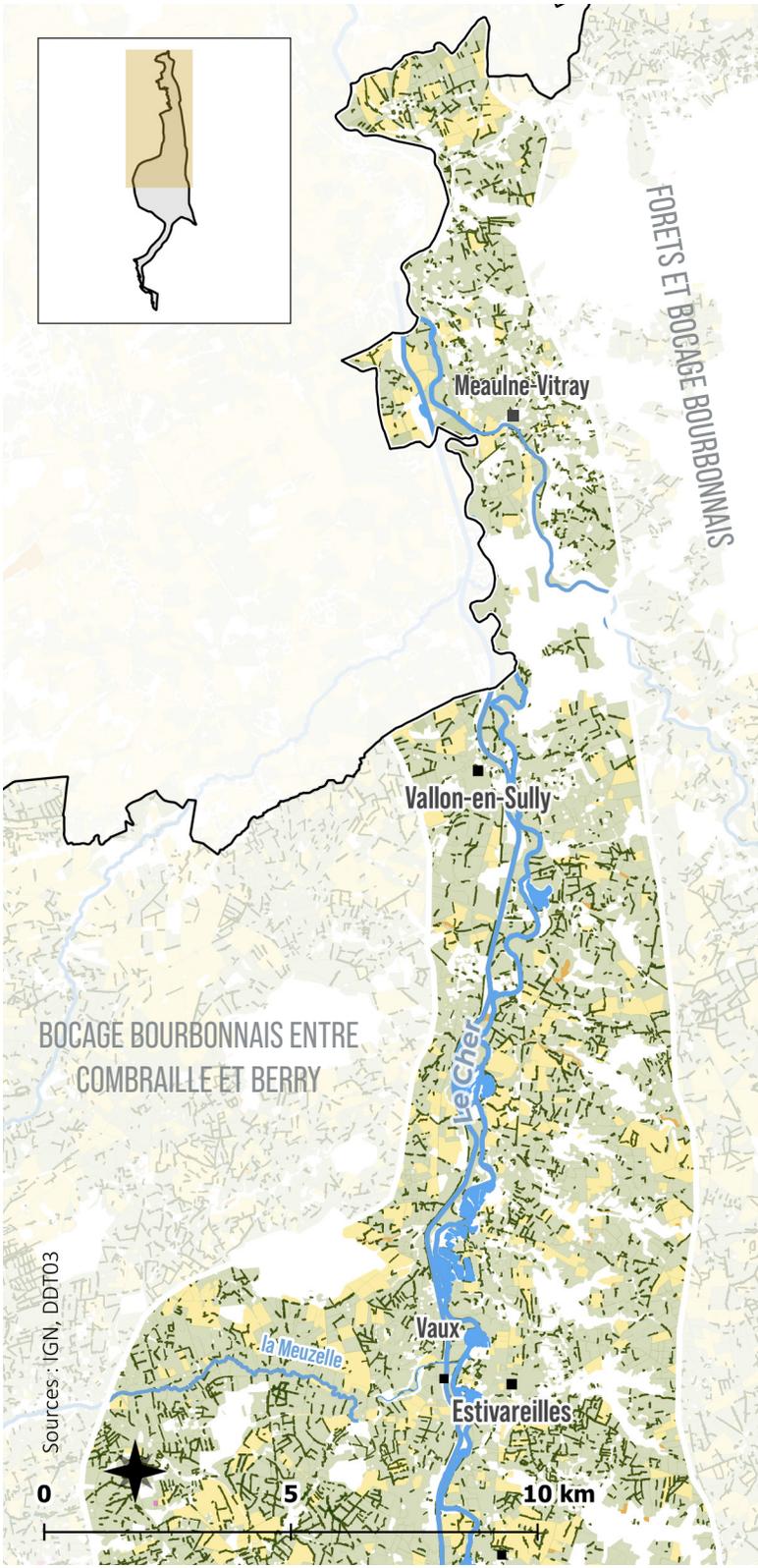
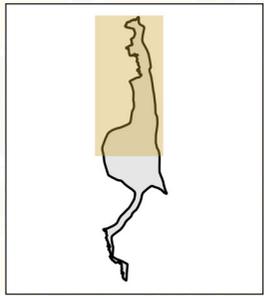
La transition énergétique engagée en lien avec l'évolution climatique entraîne un **développement massif des dispositifs photovoltaïques en toiture des bâtiments agricoles**, dont la visibilité est forte dans le paysage.



Parcelles agricoles à Vallon-en-Sully, le long de la RD301



Hangars agricoles équipés de panneaux photovoltaïques à Nassigny, en bordure de la RD301



Zones agricoles

-  Cultures
-  Estives et prairies
-  Maraîchage, arboriculture, fleurs
-  Vignes
-  Haies
-  Limites du département

VALEURS ET ENJEUX :

- ▷ La campagne bocagère dont le maillage, de qualité variée, structure le paysage agricole
- ▷ L'activité agricole diversifiée et particulièrement la ceinture vivrière de Montluçon



URBANISATION & INFRASTRUCTURES

Une implantation de la trame bâtie intimement liée au relief

En partie amont du Val de Cher, l'habitat est absent du fond de la vallée et regroupé sur les premiers reliefs dominant les gorges (La Garde, Beaubignat, Chaux, Artiges...).

En périphérie de Montluçon, l'occupation humaine devient bien plus présente. Certains bourgs sont implantés en rebord de plateau comme La Chapelaude, tandis que d'autres sont au pied (Domérat). Dans les deux cas, on constate un **mitage progressif de l'urbanisation en pied de coteau** qu'il est nécessaire de limiter de manière à dissocier les silhouettes urbaines de chaque ville/village et de préserver les franges agricoles et naturelles qui les séparent.

En effet, les versants est et ouest présentent une sensibilité particulière au développement urbain du fait leur forte perception en vue frontale depuis le fond de la vallée ou le versant opposé.

Dans la plaine alluviale du Cher, les villages anciens sont généralement groupés autour de leur église. Les enveloppes bâties sont denses et maîtrisées, formant des silhouettes identifiables. C'est par exemple le cas de Saint-Victor, Reugny ou Urcay. Il s'agit de **repères visuels marquants**. Leur implantation se justifie par les resserrments du lit de la rivière qui sont des lieux de franchissement privilégiés.



Silhouette du village de Saint Victor autour de son église, après la traversée du Cher



Urbanisation rejetée sur les rebords des plateaux des gorges du Cher



Mitage de l'urbanisation sur les coteaux de part et d'autre de la plaine du Cher

Une périurbanisation peu qualitative

Un processus de **périurbanisation de la vallée du Cher** tend se développer, dégradant les entrées de bourg et les sites bâtis qualitatifs. L'urbanisation se développe, le bâti linéaire et discontinu s'égrène le long des routes principales, et au gré des opportunités foncières. Certaines extensions urbaines sont mal connectées à la trame urbaine existante. **Les entrées de ville sont généralement accaparées par la publicité**, en marge des zones commerciales dont la dimension questionne parfois au vu de la population.

L'agglomération de Montluçon est en constante mutation. Les paysages urbains issus de son passé industriel et de son extension fulgurante au XIX^{ème} siècle se heurtent aujourd'hui à de nouvelles problématiques : désertification des logements et commerces du centre-ville, mitage en périphérie, vieillissement de la population... Et si certains sites industriels de haute technologie, fleurons de la ville, sont encore en activité, d'autres sont en friche depuis des années, générant des poumons verts non valorisés. De manière générale, **les manifestations de la nature en ville sont assez peu nombreuses**, et la végétation devient rare en accompagnement des axes viaires. Les aménagements d'espaces publics sont aménagés de manière uniquement fonctionnelle, voués à la voiture et laissent donc peu de place aux modes doux et au végétal.



Zone d'activité en entrée nord de Montluçon, le long de la RD301



Entrée sud de Vallon-en-Sully impactée par les réseaux électriques aériens et le mitage urbain aux abords de la RD301



Vue sur l'agglomération de Montluçon depuis Désertines (coteau est)

Une vallée marquée par les ouvrages hydrauliques

De tout temps, le Cher a procuré une force motrice attirant la construction de **moulins, fariniers ou artisanaux**. Ces moulins étaient bien souvent difficilement accessibles et ils ont pour la plupart disparu, ne laissant que quelques ruines à peine discernables...

Mais c'est la réalisation de **barrages** sur sa partie amont pour la production hydro-électrique qui a bouleversé les paysages de la vallée, noyant les plaines et créant de nouveaux rapports entre les versants : celui de Rochebut (construit il y a plus d'un siècle, en 1909) et celui du Prat avec son usine. Un troisième projet envisagé un temps à Chambonchard, en limite avec la Creuse, n'a finalement jamais vu le jour. Ces infrastructures marquent l'espace des gorges du Cher, et font partie de l'**histoire industrielle et sociale des lieux**.



Barrage de Rochebut

Le cas particulier du caual de Berry

Le canal de Berry n'a été en activité que durant une centaine d'années, utilisé comme mode de locomotion par le secteur industriel. Depuis son abandon en 1955, il a subi des **modifications diverses** résultant de projets d'aménagements locaux. Pour exemple, à Vallon-en-Sully, comme à Montluçon, son emprise abandonnée a été comblée sur certains tronçons pour gagner du terrain urbain ou construire des routes.

Ces aménagements territoriaux irréversibles ont été réalisés dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, **sans prise en compte du potentiel de reconversion** d'une telle infrastructure traversant le Val de Cher.

Aujourd'hui, **la valorisation touristique du canal de Berry** fait partie des préoccupations premières des acteurs locaux qui ont pris conscience de cet atout pour le territoire.



Tronçon préservé du canal de Berry à Audes, longé par la véloroute V46

Des axes de communication limités en partie amont du Val de Cher

ZOOM

« Les gravières du Val de Cher »

La plaine du Cher est fortement marquée par les anciennes gravières/sablières, en activité ou reconverties. Souvent ceinturées d'une ripisylve en expansion, à l'image du fond de vallée qui se ferme, leur concentration a complètement modifié le paysage originel.

Résultant d'une industrialisation de la vallée, certaines ont servi à la construction d'infrastructures de transport, à l'image des gravières de Nassigny, près de Vallon-en-Sully, qui ont été exploitées pour la construction de l'autoroute A71.

Elles sont désormais gérées et valorisées sous la forme d'un Espace Naturel Sensible par le Conseil départemental de l'Allier et la Ligue de Protection des Oiseaux : l'ENS de la Vauvre. A l'exception de cette gravière devenue ENS, ces anciens sites industriels ont pour partie été aménagés comme lieux de détente (pêche, promenade, ...). A défaut, ils se sont réensauvagés.

Au niveau des gorges du Cher, au sud de Montluçon, les axes viaires sont peu nombreux mais les rares franchissements du Cher offrent des perceptions qualitatives sur la vallée en lien avec les paysages de gorges (au niveau du barrage du Prat par la RD 151 par exemple).

La majorité des routes ne descendent pas dans la vallée ni ne franchissent la rivière. Ce n'est que vers Lavault-Sainte-Anne que l'on peut suivre le Cher pour rejoindre Montluçon.

Ces rares accès, même s'ils restent des voiries très secondaires par leur dimension et leur trafic, ont une valeur paysagère et touristique forte. **Le traitement des abords est déterminant dans la qualité des paysages offerts** (traitement des talus, maintien des ouvertures sur la vallée, murettes en pierres maçonnées...).

Un réseau de transports concentré dans la plaine alluviale

A l'inverse, en aval de Montluçon, les réseaux de communication sont multiples dans la plaine. Les infrastructures de déplacement sont une des composantes paysagères majeures de cette partie du Val de Cher, avec les activités industrielles qui ont généré leur développement. Se cumulent ainsi dans un corridor relativement étroit (1 à 2 km de large) : **la voie ferrée Montluçon/Bourges, la route de Bourges (RD2144), le canal déclassé de Berry, la véloroute/voie verte V46.** « L'ensemble est un vaste dispositif industrialo-pratique aux heures de gloire passées, en voie de reconversion ou d'abandon. » Inventaire des paysages de l'Allier, 1995.

Ces axes desservent les principaux villages de la vallée qui sont généralement positionnés au niveau des franchissements de la rivière.

Deux infrastructures de transport majeures viennent traverser le Val de Cher : **l'autoroute A71** au niveau de Vallon-en-Sully et **la voie de contournement de Montluçon** (ex-rocade N145) devenue un tronçon efficace de la RCEA qui relie les deux autoroutes A20 et A71.

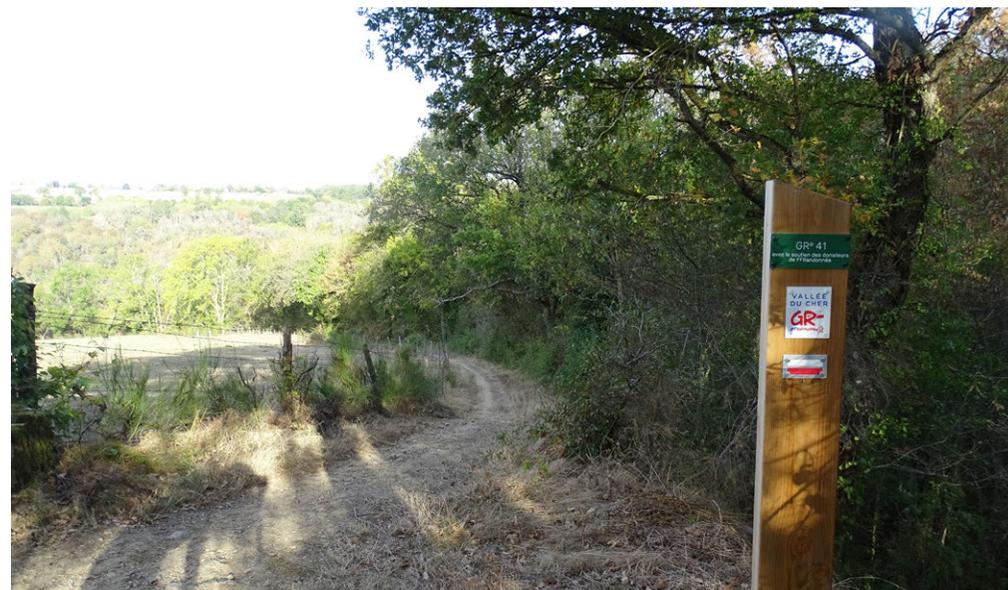
Des mobilités douces à conforter

Sur l'ensemble paysager du Val de Cher, un **maillage de chemins ruraux et de routes de campagne étroites** est propice à la découverte des paysages, par différents modes de transport. De nombreux itinéraires sillonnent ce territoire : vélo et GR.

Dans la partie aval de la vallée, les mobilités sont construites en mettant à profit de l'absence de reliefs et cohabitent donc de manière très rapprochées. Toutefois, **les possibilités d'intermodalité restent peu exploitées**, notamment du fait de la rareté des haltes ferroviaires au niveau des gares desservies (Les Trillers, Magnette, Vallon-en-Sully, Urçay).

De plus, **la rivière Cher mériterait d'être mise en valeur** et longée par les mobilités douces développées sur le territoire car elle reste à ce jour peu perceptible et difficilement accessible.

Des voies ferrées aujourd'hui abandonnées constituent **un potentiel intéressant de reconversion en voies douces**. C'est le cas des anciennes ligne Montluçon-Châteauroux, et Montluçon-Évaux, en balcon sur la vallée du Cher.



Chemin pédestre desservant les gorges du Cher

ZOOM « La Via Sancti Martini »

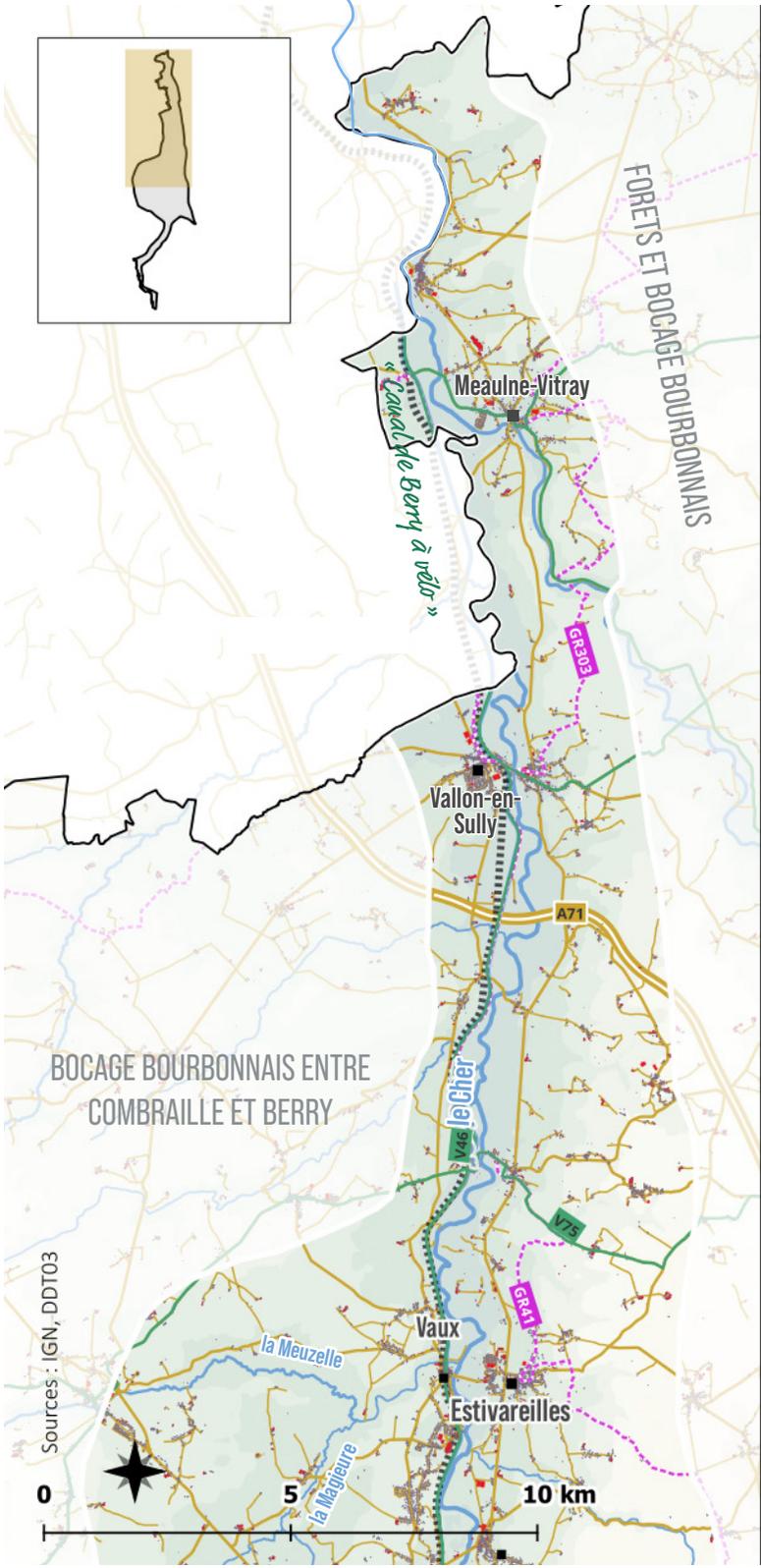
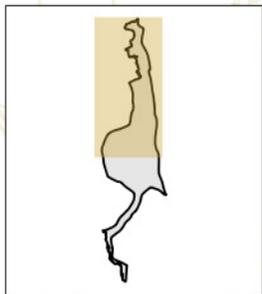


La voie de Saint-Martin est un chemin de grande itinérance culturelle à l'échelle européenne. Long de 2500 km, il suit les traces de Saint-Martin, évêque de Tours du IV^{ème} siècle, de sa naissance en Hongrie à son décès en Touraine. L'itinéraire est développé avec le concept de "bande verte active", pour promouvoir un tourisme durable, basé sur des valeurs de partage. La voie de Saint-Martin traverse le Val de Cher de Commentry à Huriel en passant par Montluçon.

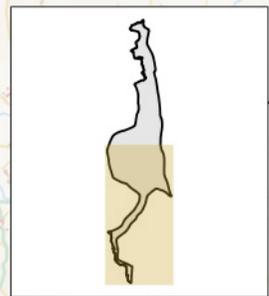
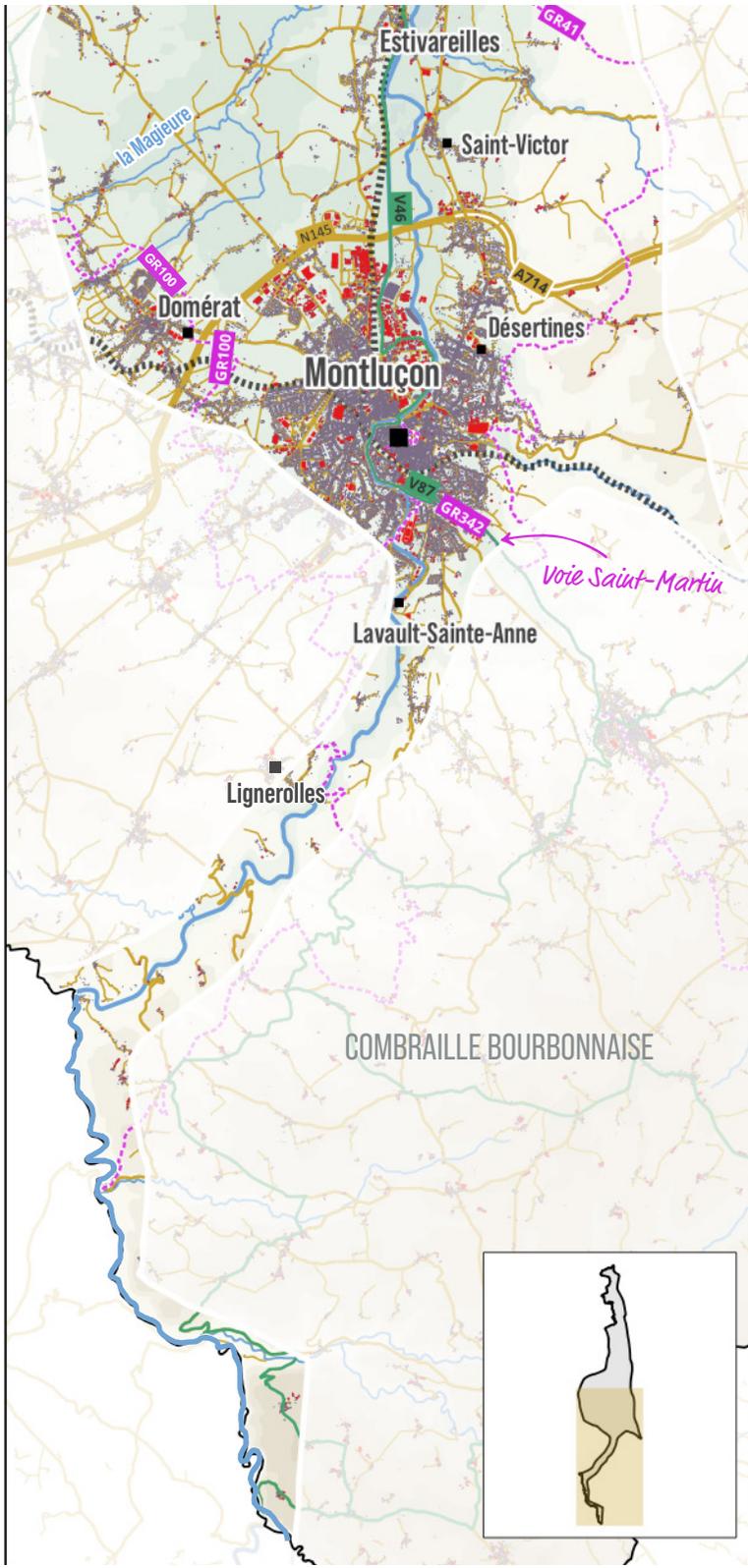
VALEURS ET ENJEUX :



- ▶ L'inscription du bâti dans le relief et les coupures entre ville et campagne
- ▶ La richesse et la singularité du patrimoine construit, notamment industriel
- ▶ Le mitage de l'urbanisation et le risque de banalisation des paysages, notamment autour de Montluçon
- ▶ Un important réseau de petites routes et chemins propices à la découverte du paysage et aux déplacements
- ▶ Un réseau d'infrastructures constituant un fort potentiel de réhabilitation et d'intermodalité pour les modes doux



Sources : IGN, DDT03



Urbanisation

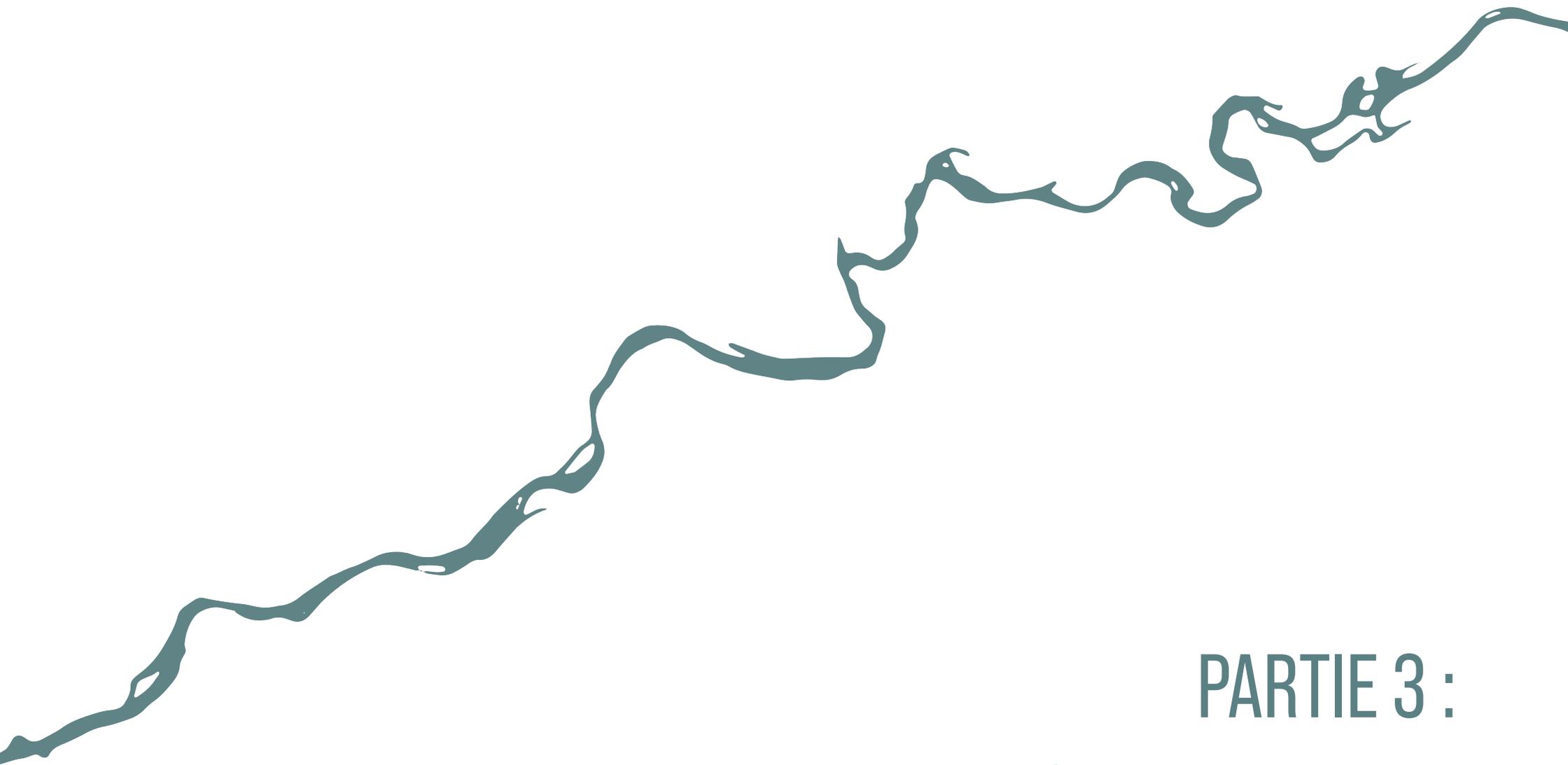
-  Bâti
-  Bâti commercial et industriel
(Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)

Infrastructures de transport

-  Voies ferrées
-  Autoroute
-  Départementale
-  Nationale
-  Route communale

Itinéraires pédestres et cyclables

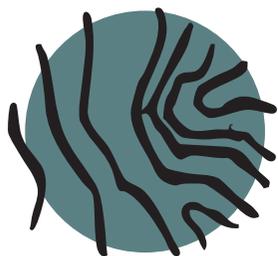
-  Itinéraires de Grandes Randonnées
-  Véloroutes et voies vertes
-  Limites du département



PARTIE 3 :

Valeurs et enjeux

Valeurs paysagères



LA TOPOGRAPHIE ASYMÉTRIQUE

Les reliefs marqués révélant la géomorphologie du Val de Cher, offrant des ouvertures visuelles au niveau des lignes de crête et des lignes de rebords de coteaux et versants, et générant une diversité des paysages de l'eau



L'IMPORTANT RÉSEAU DE ROUTES ET CHEMINS

Un réseau d'infrastructures de déplacement qui constitue un fort potentiel de réhabilitation et de développement de l'intermodalité pour découvrir le paysage, notamment au travers des mobilités douces (vélos, piétons)



LA CAMPAGNE BOCAGÈRE

Un réseau de haies arbustives et arborées, de qualité variée, qui rythme le paysage agricole en apportant de la verticalité ; cependant fragilisé par les évolutions climatiques et certaines pratiques agricoles, nécessitant une mobilisation forte de la population pour sa préservation



LA RIVIÈRE CHER SOUS TOUTES SES FORMES

Une trame bleue qui structure l'ensemble paysager avec le Cher comme élément repère, apportant une singularité paysagère et une richesse biologique aux territoires qu'il traverse (gorges discrètes mais pittoresques, méandres libres aux abords naturels en plaine, eaux canalisées d'hier et d'aujourd'hui avec le canal de Berry)



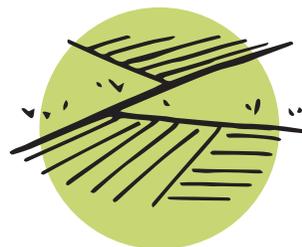
LA VILLE DE MONTLUÇON, L'URBANISATION PÉRIPHÉRIQUE ET LES VILLAGES PATRIMONIAUX

Ville la plus peuplée du département, qui concentre l'urbanisation (du cœur ancien, aux faubourgs, jusqu'au quartiers industriels, puis les quartiers résidentiels) qui se diffuse peu à peu vers la campagne, où les villages patrimoniaux et leurs édifices sont vecteurs d'une attractivité touristique



LES BOISEMENTS ET FORÊTS REPÈRES

De nombreux boisements qui constituent des repères dans le paysage en soulignant le relief



L'ACTIVITÉ AGRICOLE DIVERSIFIÉE

Une mosaïque de parcelles agricoles entremêlant prairies d'élevage et grandes cultures et diversifiant les paysages, avec comme particularité la ceinture vivrière autour de Montluçon, autrefois menacée par l'urbanisation et qui constitue désormais une ressource précieuse pour l'économie locale et durable



LE PATRIMOINE TÉMOIN DU PASSÉ INDUSTRIEL

Un patrimoine bâti et fluvial qui traduit l'histoire industrielle des lieux et la relation à la rivière Cher : canal de Berry, cités ouvrières, maisons de faubourg, anciennes usines, barrages, ponts, etc

ZOOM / Concertation

Les valeurs et les enjeux sont issus de l'analyse des composantes paysagères **confortée et amendée par le résultat d'ateliers de concertations** organisés avec les élus et techniciens du territoire.

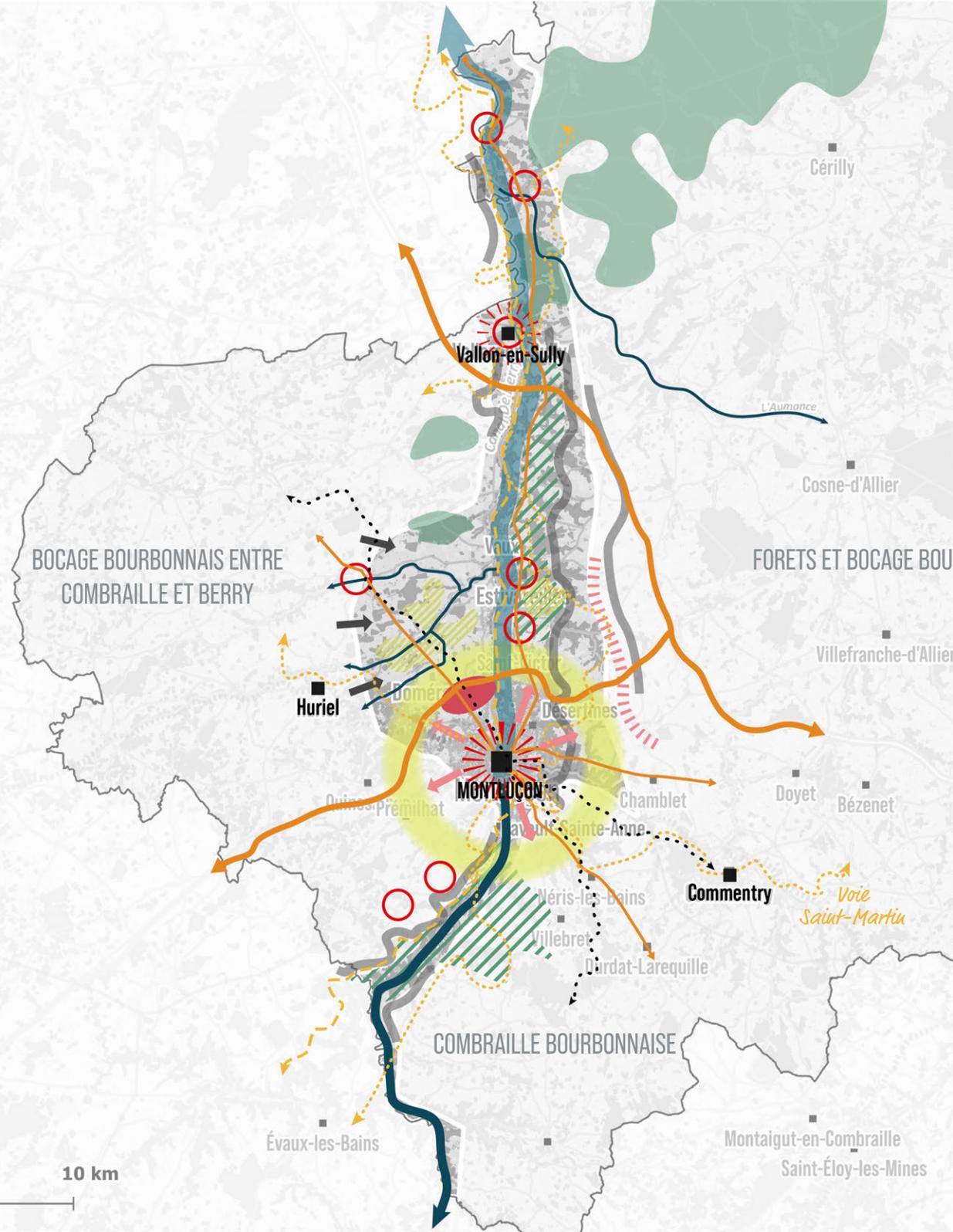
Ces ateliers ont été réalisés en décembre 2023, avec les élus et techniciens de Montluçon Communauté, de la Communauté de communes du Val de Cher, de la Communauté de Communes du Pays D'Huriel, et de Commeny Montmarault Nérès Communauté (un atelier par EPCI). De plus, en décembre 2024, un atelier a permis de réunir les 11 communautés de communes du département ainsi que d'autres acteurs du territoire (ONF, CEN...).

Remarque : Les valeurs et enjeux identifiés dans le Plan de Paysage du PETR ont été pris en compte, ce dernier ayant également déployé une démarche de concertation de la population.



Sources : IGN, DDT03

0 5 10 km



La diversification des pratiques agricoles complémentaires à l'élevage et aux grandes cultures

-  campagne bocagère relativement préservée en limite du bocage bourbonnais entre Combraille et Berry
-  ceinture nourricière de Montluçon, ressource économique locale et durable

Les centre-bourgs anciens et les éléments patrimoniaux, y compris ceux non protégés (châteaux, fermes, ...), qui participent à l'identité de l'ensemble :

-  Montluçon, cœur urbain de l'ensemble, et Vallon-en-Sully, pôle secondaire
 -  centre-bourgs à réinvestir/revisiter
- totalité de l'ensemble : des villages resserrés au bâti rural traditionnel de qualité ponctué d'édifices patrimoniaux impliquant un besoin de restauration

Le mitage de l'urbanisation avec de nouvelles formes bâties banalisant les paysages :

-  influence de Montluçon sur l'expansion du bâti
-  zones d'activités banalisantes en entrée de ville
-  zone de mitage résidentiel sur les coteaux fragilisant les franges agricoles

Les interfaces qualitatives entre paysages urbains et agricoles, en particulier en entrée de bourgs [totalité de l'ensemble]

Les axes de déplacement permettant la découverte du territoire et susceptibles de connexions pour développer l'intermodalité :

-  l'autoroute A71, la N145, et les RD rayonnant à partir de Montluçon : axes principaux qui donnent à voir les composantes de l'ensemble paysager (agglomération de Montluçon, plaine du Cher)
-  la voie verte longeant le Cher, empruntant notamment d'anciennes voies ferrées, des routes de campagne ou suivant le canal de Berry
-  les sentiers de Grande Randonnée existants
-  ancienne voie ferrée, avec de potentiels projets de reconversion en voie verte

La vallée du Cher qui structure l'ensemble paysager et constitue un élément-repère support d'usages variés

-  les gorges du Cher, paysage intimiste, sauvage et préservé avec ses sites remarquables et patrimoniaux (château de l'Ours, barrages, zone natura 2000...)
-  la plaine alluviale et ses témoins de l'histoire industrielle de la rivière (canal de Berry, gravières...) au fort potentiel de reconversion (paysagère, écologique, touristique, énergétique ou patrimoniale)
-  les versants et pentes des vallons occupés par les boisements qui limitent les vues sur l'eau mais participant à la variété des paysages
-  les principaux affluents du Cher, continuités naturelles à forte valeur écologique et paysagère qui modèlent le territoire

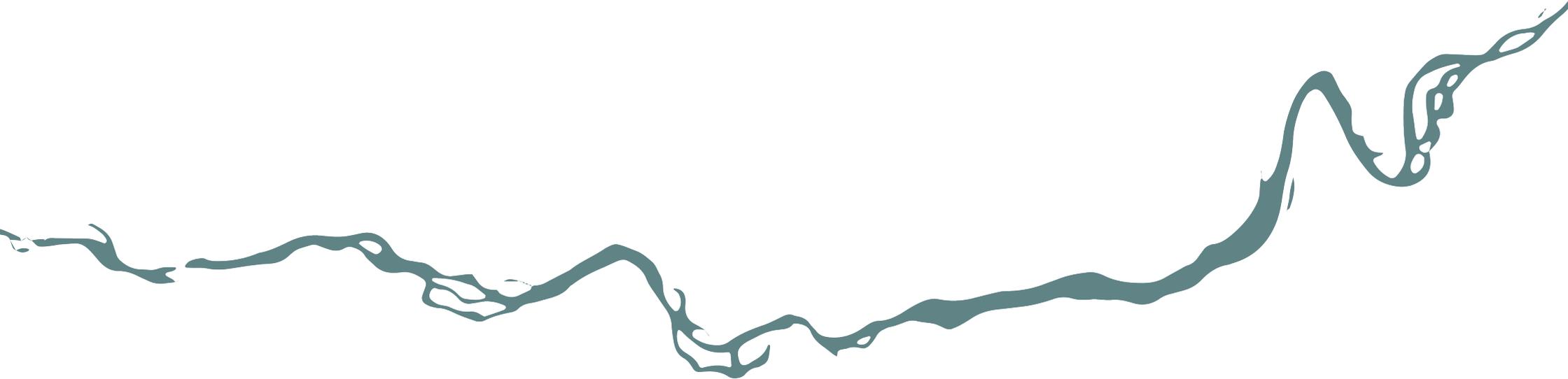
Les reliefs qui permettent des ouvertures visuelles et révèlent la géomorphologie du Val de Cher :

-  lignes de crêtes majeures et lignes de rebords de coteaux à la forte sensibilité paysagère, et offrant des situations de balcons propices à l'appréciation des paysages du Val de Cher
-  topographie en pente douce de la plaine de la Meuzelle : une zone de transition avec le bocage bourbonnais entre Combraille et Berry

L'adaptation au changement climatique, notamment vis-à-vis des haies, de la forêt et de la ressource en eau [totalité de l'ensemble]

-  grands boisements qui participent à la variété des ambiances paysagères (forêt de Tronçais attractive en fond de plan à l'extrémité nord du Val de Cher)

Les énergies renouvelables et la maîtrise de leur développement, en prenant en compte les perceptions et les valeurs paysagères et environnementales du territoire dans les choix d'implantation et de leur dimensionnement [totalité de l'ensemble]



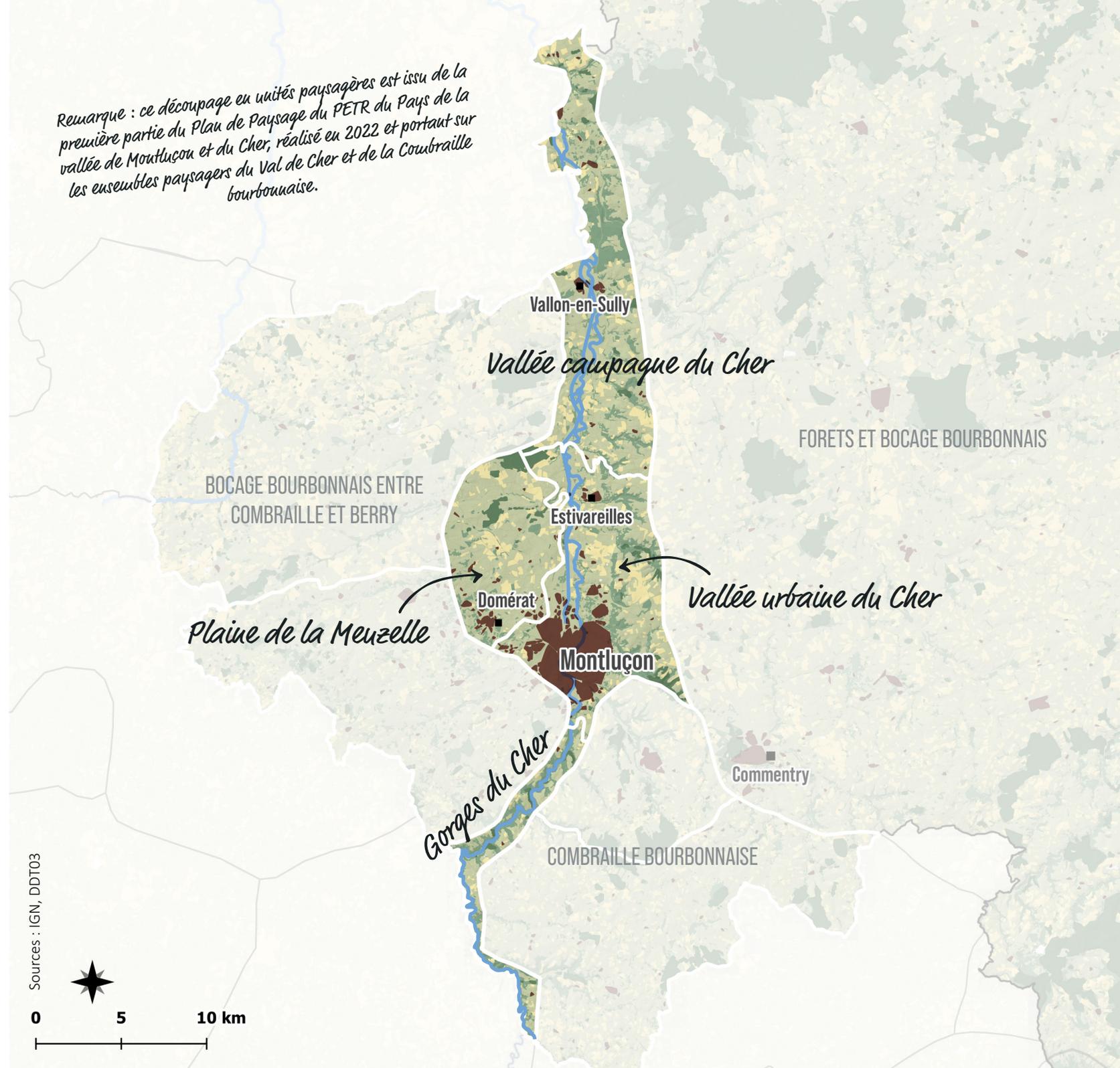
PARTIE 4 :

Unités paysagères

D'après la méthode nationale des Atlas de paysages (DGALN, 2024), « **une unité paysagère désigne une partie continue de territoire homogène au regard de ses caractéristiques géomorphologiques, écologiques, d'occupation du sol et de perception que les habitants et acteurs du territoire lui portent.** Ce « paysage donné » est **caractérisé par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité.** Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou « floues ». »

Dans le cas de l'ensemble paysager du Val de Cher, quatre unités paysagères peuvent être identifiées : les Gorges du Cher, la Plaine de la Meuzelle, la Vallée urbaine du Cher et la Vallée campagne du Cher.

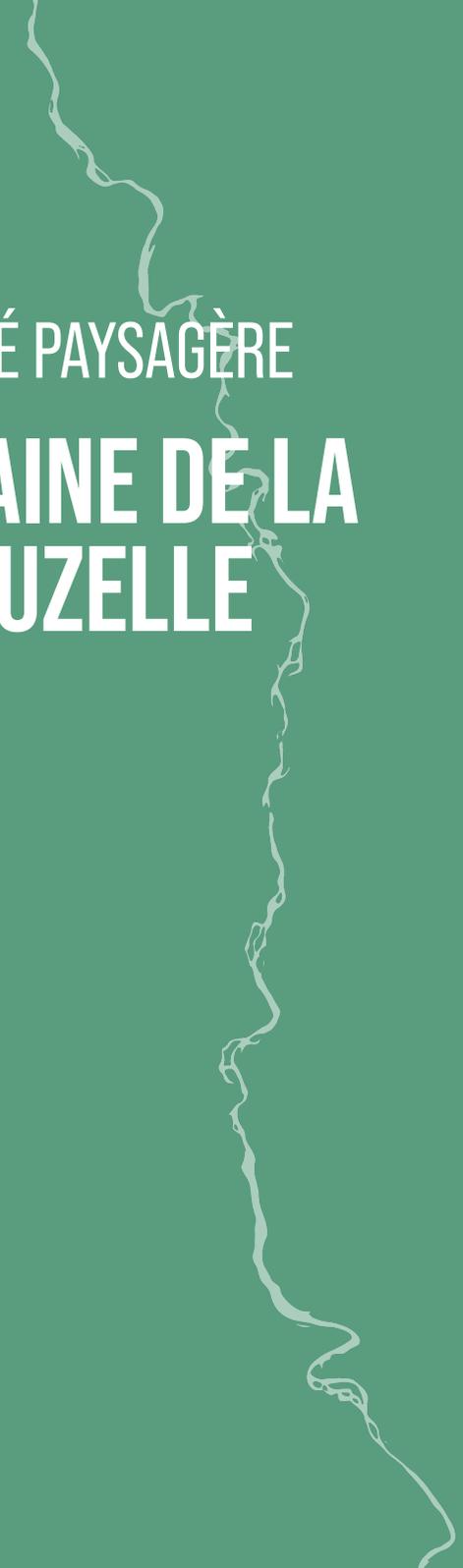
Remarque : ce découpage en unités paysagères est issu de la première partie du Plan de Paysage du PETR du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher, réalisé en 2022 et portant sur les ensembles paysagers du Val de Cher et de la Coumbraillaise.







UNITÉ PAYSAGÈRE
**PLAINE DE LA
MEUZELLE**



Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Plaine de la Meuzelle » se situe au nord-ouest de la ville de Montluçon, dont la périphérie ouest marque la limite sud avec la commune de Domérat. L'unité s'étend au nord jusqu'au bois d'Audes, symbolisant le resserrement de la vallée du Cher et la transition progressive vers le Bocage bourbonnais entre Combraille et Berry au nord de l'ensemble paysager. A l'est, les terrasses alluviales marquent la transition avec l'unité paysagère de la vallée urbaine du Cher, tandis que les reliefs doux viennent délimiter l'unité à l'ouest.

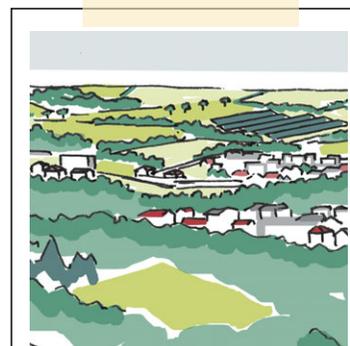
Ces reliefs sont légèrement inclinés en **pente douce** de l'ouest vers l'est, offrant un panorama assez lointain sur le reste de la vallée en contrebas. Le réseau hydrographique sculpte la plaine suivant la même orientation, dessinant un amphithéâtre par le chevelu de la **Meuzelle et ses affluents**.

La structure arborée occupe le haut des coteaux à l'est sous forme de boisements et se prolonge dans la plaine rurale en trame bocagère et en ripisylves, créant des **paysages de petites vallées** assez intimes. Ces terres alluviales offrent effectivement un sol favorable à l'agriculture, souvent exploitées par des **espaces cultivés ou des pâturages**. Quelques **parcelles de vignes** se font rares et rappellent le passé viticole de la plaine.

La trame urbaine épouse les reliefs en s'implantant aussi bien en surplomb de la plaine qu'en pied de coteau, ou encore sur les pentes douces. Relié par une multitude de chemins et petites routes, le **bâti rural clairsemé** met en valeur des **matériaux locaux** sous une diversité de formes architecturales : anciennes fermes, vieux moulins, châteaux... (Plan de Paysage Vallée du Cher

et Combraille bourbonnais). Cependant, l'absence de rénovation couplée à une **urbanisation standardisée** tend à modifier le caractère rural de ce territoire en **espace périurbain**. A cela s'ajoute également la pression urbaine due à la proximité à la ville de Montluçon, avec une zone industrielle pour le moment contenue par la rocade.

La **voie Saint-Martin**, reconnue comme Itinéraires Culturels Européens, permet de retracer la vie de Saint Martin, depuis la Hongrie jusqu'en Touraine. Au sud de l'unité, en passant par Domérat en direction d'Huriel, ce chemin de 2500 km garantit une immersion totale au cœur des divers paysages en promouvant un tourisme durable.

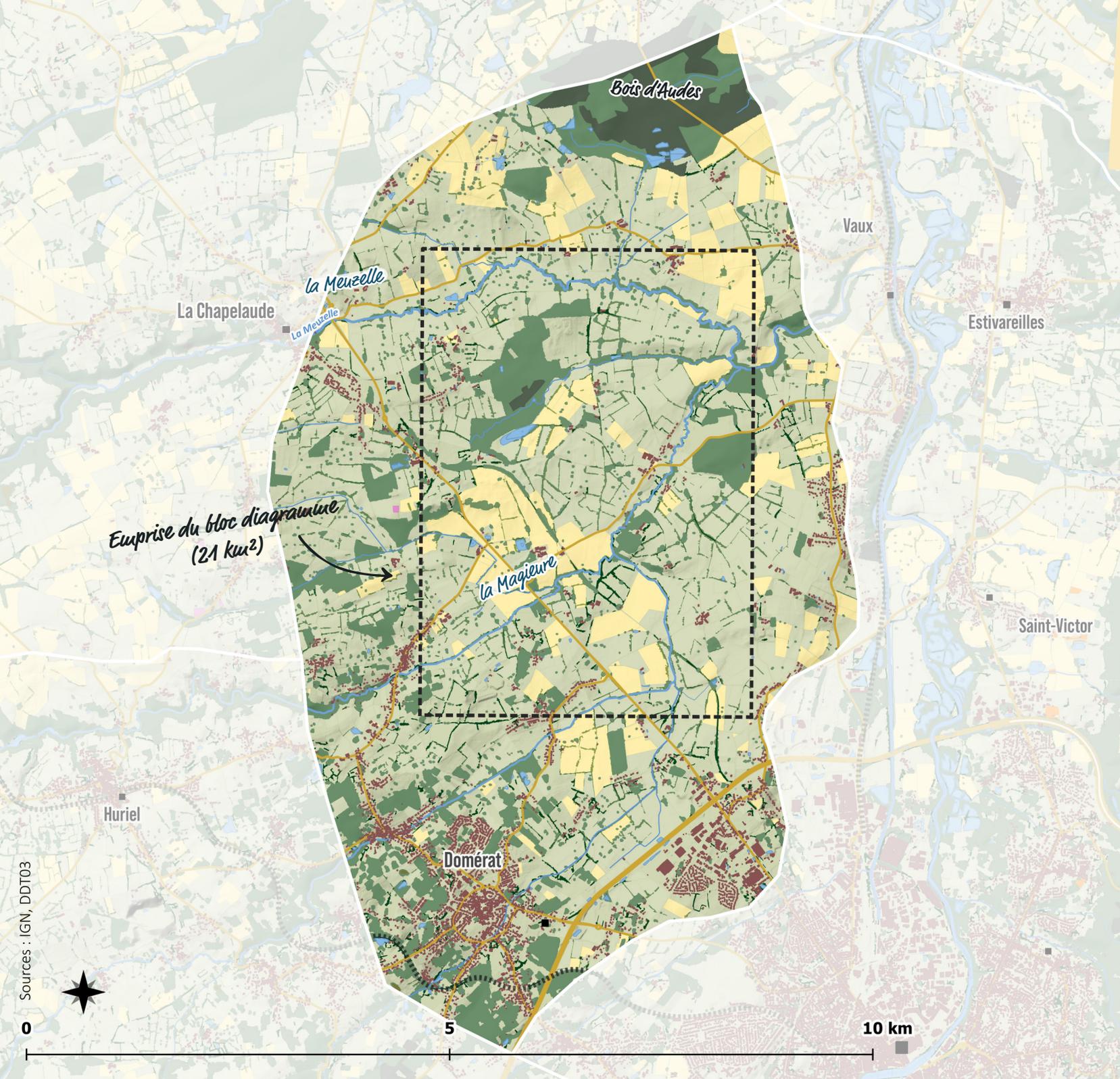


Le développement urbain aux abords de Montluçon



Une topographie en pente douce, occupée par un bâti rural dispersé et sculpté par la Meuzelle et ses affluents

Communes concernées :
 Audes, Douérat, Huriel, La Chapelaude,
 Moutluçon, Saint-Victor, Vaux



Couposante hydrographique

-  Cours d'eau
-  Surfaces en eau

Couposante forestière

-  Forêts de feuillus et forêts mixtes
-  Forêts de conifères

Couposante agricole

-  Haies
-  Cultures
-  Estives et prairies
-  Maraîchage, arboriculture, fleurs
-  Vignes

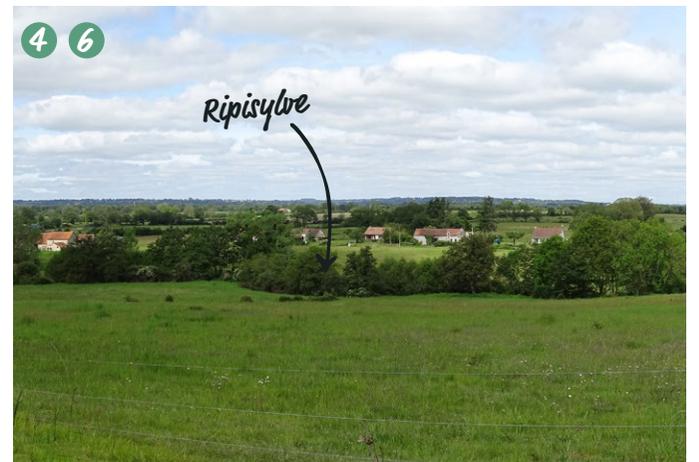
Couposante anthropique

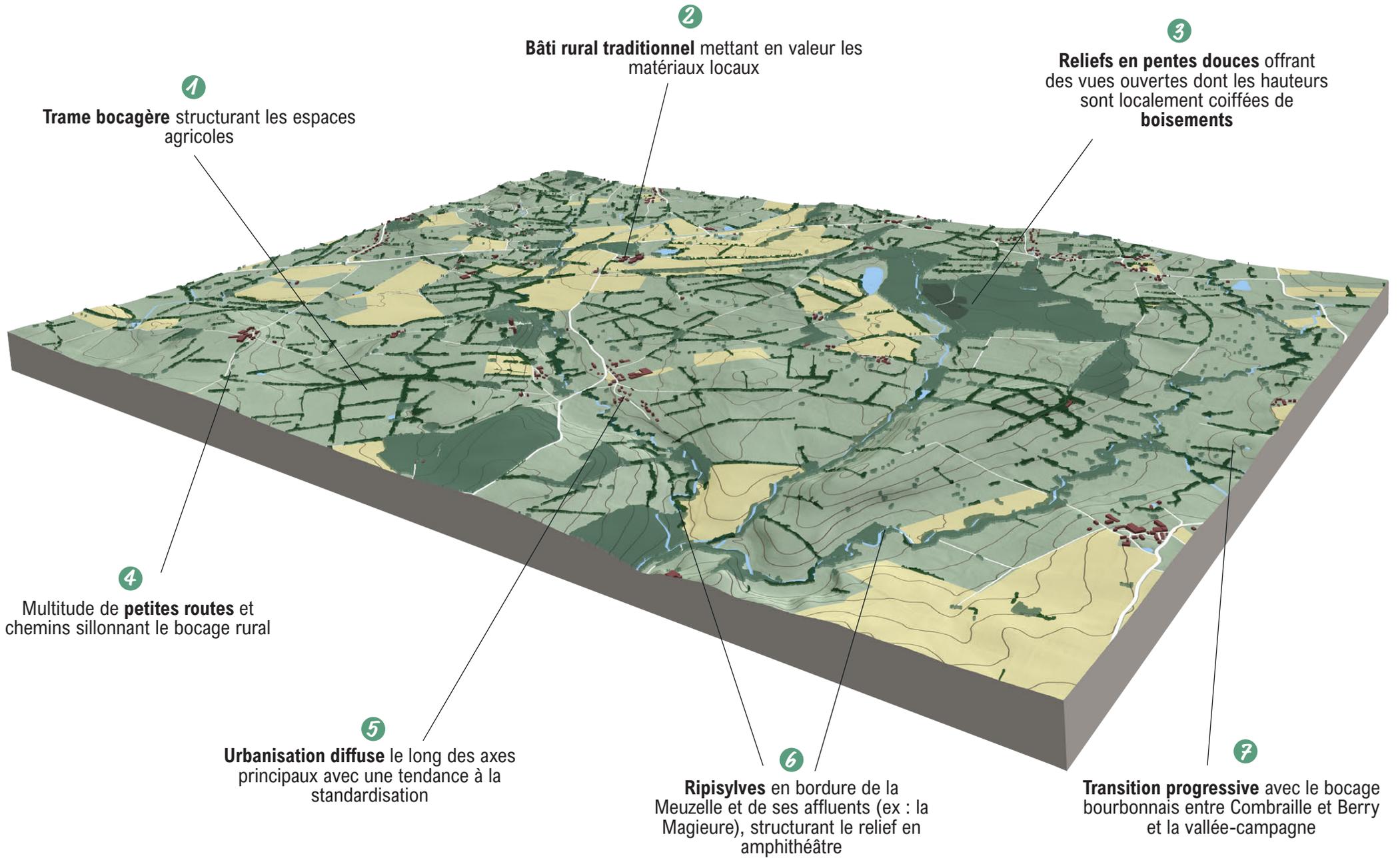
-  Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
-  Voies ferrées
-  Route nationale
-  Route départementale
-  Limites du département

*Euprise du bloc diagramme
 (21 km²)*

Sources : IGN, DDT03







1
Trame bocagère structurant les espaces agricoles

2
Bâti rural traditionnel mettant en valeur les matériaux locaux

3
Reliefs en pentes douces offrant des vues ouvertes dont les hauteurs sont localement coiffées de **boisements**

4
Multitude de **petites routes** et chemins sillonnant le bocage rural

5
Urbanisation diffuse le long des axes principaux avec une tendance à la standardisation

6
Ripisylves en bordure de la Meuzelle et de ses affluents (ex : la Magieure), structurant le relief en amphithéâtre

7
Transition progressive avec le bocage bourbonnais entre Combraille et Berry et la vallée-campagne

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

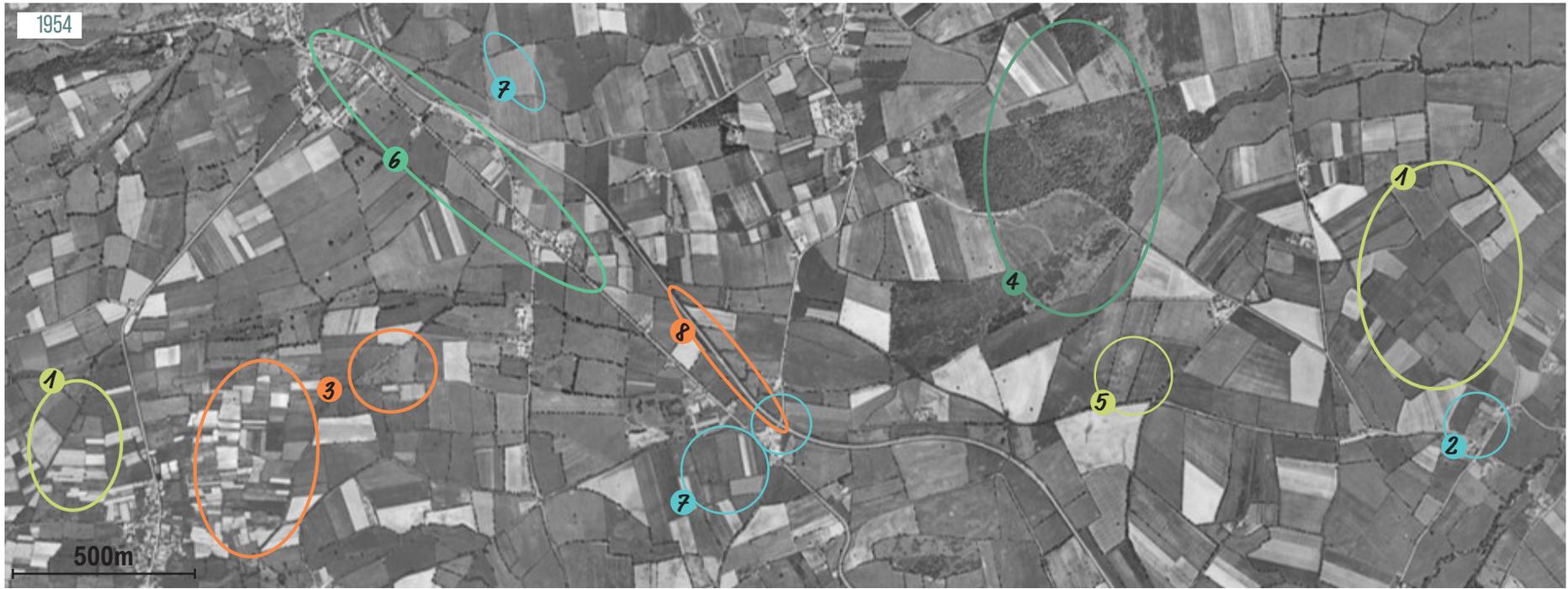
- * **Maintien global du bocage et croissance des arbres**, avec malgré tout par endroit une **certaine érosion** du bocage du fait du remembrement (abattage des haies au milieu de grandes parcelles) ou du vieillissement des arbres
- * **Remembrement important** des parcelles agricoles
- * **Création de nouveaux bâtiments agricoles** suite à l'agrandissement des fermes
- * **Enfrichement** de certaines parcelles agricoles, fermeture des milieux ouverts
- * **Progression importante des boisements**, engendrant la création de bosquet et de bois (celui d'Huriel)
- * **Étalement urbain**, majoritairement le long des axes routiers principaux formant alors des villages rues, et autour de Domérat qui subit une pression urbaine du fait de la proximité à Montluçon et de la construction de la D943
- * Mise en place de nombreux aménagements en lien avec la demande croissante de productions d'énergies renouvelables (**parc photovoltaïque** en particulier)
- * Désaffectation de la ligne ferroviaire et réhabilitation de certaines portions en chemins

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Perte d'un équilibre qualitatif entre espaces ouverts et boisés**
- > **Adaptation des pratiques sylvicoles**, face au changement climatique et notamment au dépérissement de certaines espèces
- > **Réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique
- > **Perte de la lisibilité de l'urbanisation** et de l'identité rurale-patrimoniale (transition vers un paysage péri-urbain), en lien avec la proximité de Domérat et la périphérie de Montluçon
- > **Banalisation des paysages résidentiels** et dégradation du patrimoine bâti non réhabilité
- > **Développement des énergies renouvelables** (panneaux solaires) en toitures
- > **Remobilisation des anciens axes de transport ferré** pour les **circulations douces** afin de faire découvrir le territoire (tourisme vert)

Exemples d'évolutions au sud de la Chapelaude

- 1 Remembrement important des parcelles agricoles
- 2 Création de nouveaux bâtiments agricoles
- 3 Boisement de certaines parcelles agricoles pour la production sylvicole
- 4 Bois d'Huriel apparu suite à la progression importante des boisements
- 5 Maintien global du bocage et croissance des arbres
- 6 Étalement urbain résidentiel, majoritairement le long des axes routiers principaux
- 7 Construction de la D943
- 8 Désaffectation de la ligne ferroviaire et réhabilitation de certaines portions en chemins



Ces comparaisons de photographies permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution, en complément de la comparaison de photographies aériennes. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu sur plusieurs dizaines d'années.



XX^{ème} siècle (Delcampe)

Place de l'église à Domérat

Bâti ancien toujours présent, avec des changements au niveau des devantures

Espace de mobilité réaménagé en deux espaces : l'un piéton (trottoirs) et l'autre pour les voitures avec des places de parking de chaque côté

Installations de la signalétique et de petits aménagements (plots délimitant la place de l'église et empêchant le passage des voitures, éclairage public)

Alignement d'arbres similaires, encadrant la place de l'église toujours peu aménagée, mais qui est désormais imperméabilisée



2023 (Google street view)



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du Plan de Paysage Vallée du Cher et Coubraille bourbonnaise

PAYSAGE AGRICOLE ET FORESTIER

- * Gérer et régénérer de façon durable le bocage et sensibiliser à sa préservation
- * Soutenir la diversification des pratiques agricoles pour renforcer la ceinture nourricière autour de Montluçon
- * Faire évoluer les modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients
- * Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'ENR
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage

PAYSAGE BÂTI

- * Stopper l'étalement urbain pour préserver les paysages agricoles et naturels (silhouettes et coupures d'urbanisation, lisières,...)
- * Soigner et réinvestir (restaurer, réhabiliter, étendre) le patrimoine bâti existant des villes et villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable selon l'esprit des lieux (agglomération, bourg, villages, lotissement,...)
- * Organiser des formes urbaines économes pour les nouveaux quartiers et les extensions en synergie avec le contexte urbain et paysager

PAYSAGE DE LISIERES

- * Recomposer et soigner les espaces de transition entre ville et campagne selon le contexte
- * Requalifier les emprises commerciales et d'activités des périphéries
- * Recycler les grandes friches industrielles montluçonnaises au profit du vivant et de l'énergie solaire
- * Mettre en scène le paysage des principales entrées de ville et de village

PATRIMOINES

- * Préserver, mettre en scène et rendre accessible les principaux reliefs à l'est et à l'ouest de la vallée du Cher et les vues majeures qu'ils offrent
- * Reconquérir le paysage de la vallée du Cher, entre eau sauvage et eau domestiquée, notamment par une valorisation des rares accès publics à l'eau
- * Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage
- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire

PAYSAGE ET ECOMOBILITES

- * Développer les mobilités intermodales en exploitant les grandes infrastructures déclassées (canal de Berry et ancienne voie ferrée partant de Montluçon et passant par la Chapelaude) en tirant partie de leur réseau longue distance
- * Améliorer le paysage et la sécurisation du réseau urbain et routier au profit des cyclistes et piétons

ANIMATION ET GOUVERNANCE

- * Accompagner la gestion et l'animation des paysages sur le long terme
- * Renforcer les compétences des élus et des services en matière de paysage
- * Établir des partenariats avec les acteurs de l'aménagement pour atteindre les objectifs de l'Atlas des Paysages et identifier des « porteurs » et relais locaux
- * Sensibiliser le public au paysage et communiquer auprès des habitants sur les OQP à viser dans le cadre de projets de paysage
- * Assurer la prise en compte et le déploiement opérationnel du Plan de Paysage du PETR du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher



UNITÉ PAYSAGÈRE
**GORGES DU
CHER**



Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Gorges du Cher » est située au **sud de l'ensemble paysager du Val de Cher**, partant de la limite départementale de l'Allier avec la Creuse jusqu'en amont de la ville de Montluçon. L'unité paysagère est définie par les rebords marqués des unités de paysage voisines que sont les collines de Prémilhat à l'ouest, et la Combraille bourbonnaise à l'est.

Tout au sud, **la rivière marque l'entrée dans le département de l'Allier**, se nourrissant de ces différents affluents en Combraille bourbonnaise (le Boron, la Tartasse, le Meaulne), jusqu'à sa confluence avec la Tardes venue de la Creuse, au niveau de la presqu'île Sainte-Radegonde et de la chapelle St Marien. Dès lors, le Cher s'engage dans des gorges étroites, sinueuses et sauvages jusqu'à Lavault-Sainte-Anne, aux portes de Montluçon, où la topographie s'adoucit au détour d'un méandre appuyé.

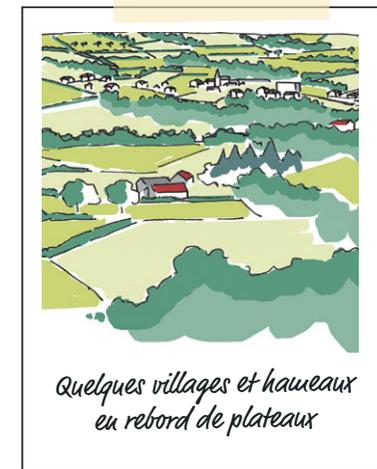
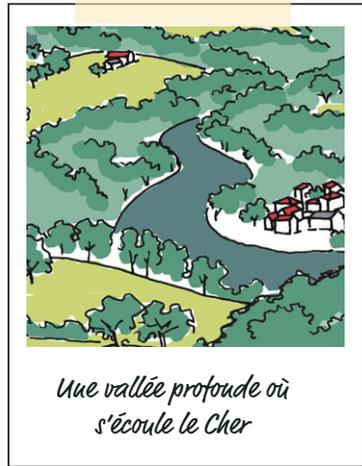
L'unité paysagère se caractérise par **une vallée profonde incisée dans le relief granitique**. Cette dernière se décompose en plusieurs séquences résultant de la nature du Cher : au départ **rivière vive de montagne** jusqu'à la confluence avec la Tardes, il s'élargit pour prendre la forme d'un **lac artificiel** avec les barrages de Rochebut et du Prat puis le Cher prend un **cours plus calme dans un fond de vallée** visuellement fermé jusqu'en limite nord de l'unité.

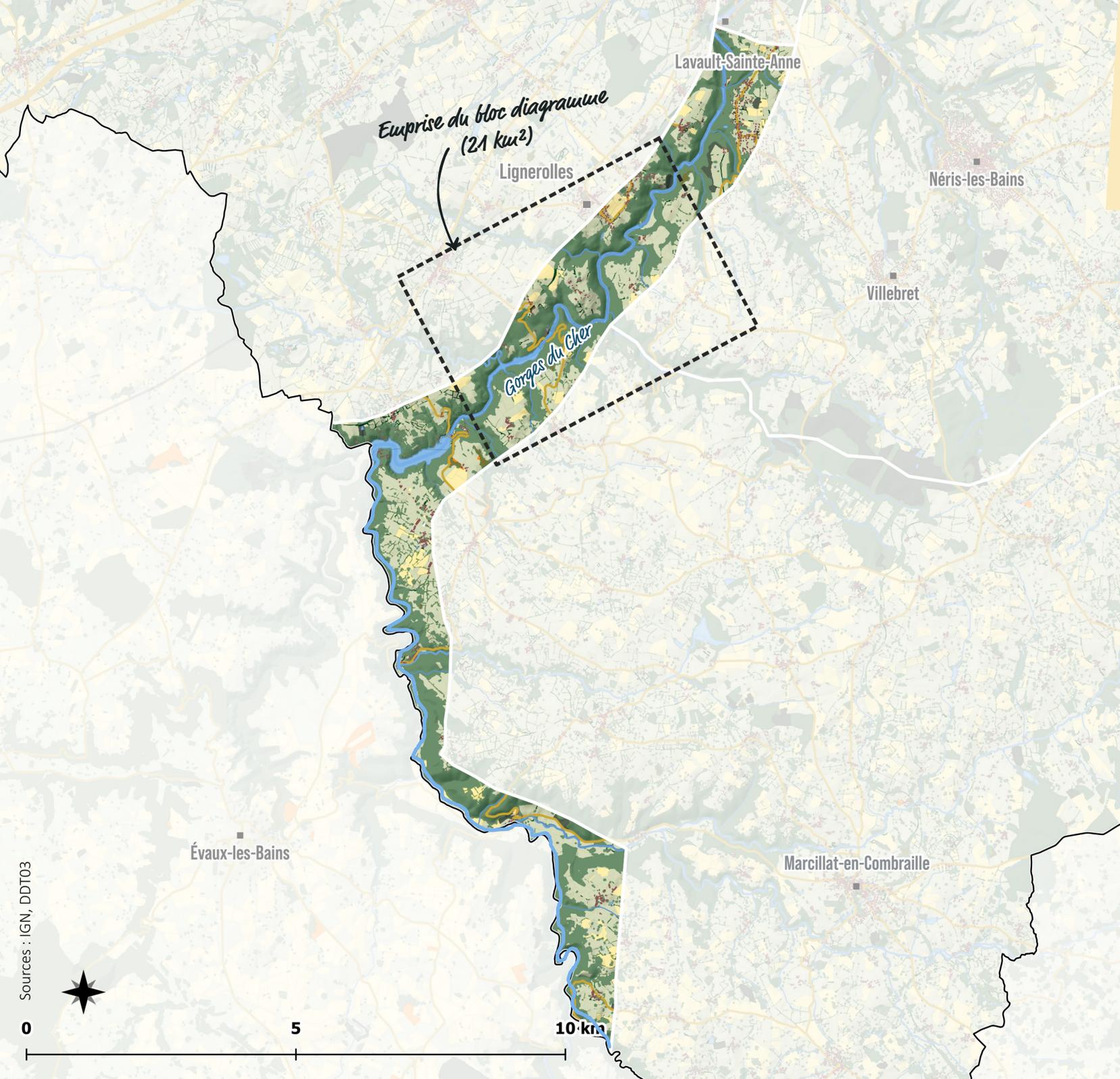
Les versants des gorges du Cher sont **escarpés et boisés**, laissant apparaître ponctuellement des affleurements rocheux. **La végétation est dense** et tend à enfricher les milieux encore ouverts, limitant fortement les vues sur la rivière. Les milieux naturels préservés de cette unité présentent une richesse biologique reconnue et protégée par un site Natura 2000 et un ENS.

L'accessibilité au Cher est restreinte par ses rives sauvages, renforçant **l'ambiance intimiste** de l'unité. **Les franchissements sont rares et peu valorisés**, souvent permises par les ouvrages hydrauliques (RD151 sur le barrage du Prat et RD152 sur le barrage de Rochebut).

Le franchissement de la rivière via une passerelle piétonne sur le GR41 entre Lignerolles et St Genest est un ouvrage permettant un point de vue intéressant sur les gorges du Cher. Cet aménagement reste cependant isolé et peu valorisé en termes de signalétique et d'accueil touristique, malgré le potentiel du lieu pour les sports de pleine nature. Le projet de **reconversion de l'ancienne voie ferrée entre Evaux-les-Bains et Montluçon en voie verte** est une opportunité de reconquête paysagère des gorges du Cher par les mobilités douces.

La trame bâtie se compose de **villages généralement implantés sur les rebords des plateaux** est et ouest, dont l'architecture témoigne d'un patrimoine rural traditionnel (ferme, hameaux concentrés...). **Quelques édifices remarquables ornent les bords du Cher** et participent à l'attractivité touristique de l'unité paysagère : château de Gouttière, ruines du Château de l'Ours, chapelle Saint Marien... L'urbanisation s'intensifie à l'approche de l'agglomération montluçonnaise, selon des **formes bâties périurbaines** qui amorcent le passage à une autre unité, et **tendent à banaliser le paysage** pittoresque.





Communes concernées :
 La Petite-Marche, Lavault-Sainte-Anne,
 Lignerolles, Mazirat, Saint-Genest, Saint-
 Marcel-en-Marcillat, Sainte-Thérèse,
 Teillet-Argenty, Villebret

Couposante hydrographique

-  Cours d'eau
-  Surfaces en eau

Couposante forestière

-  Forêts de feuillus et forêts mixtes
-  Forêts de conifères

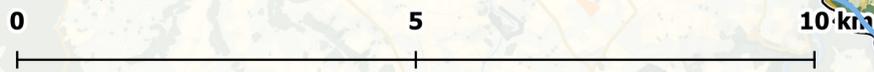
Couposante agricole

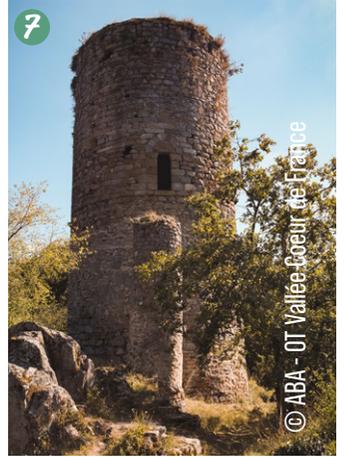
-  Haies
-  Cultures
-  Estives et prairies
-  Maraîchage, arboriculture, fleurs

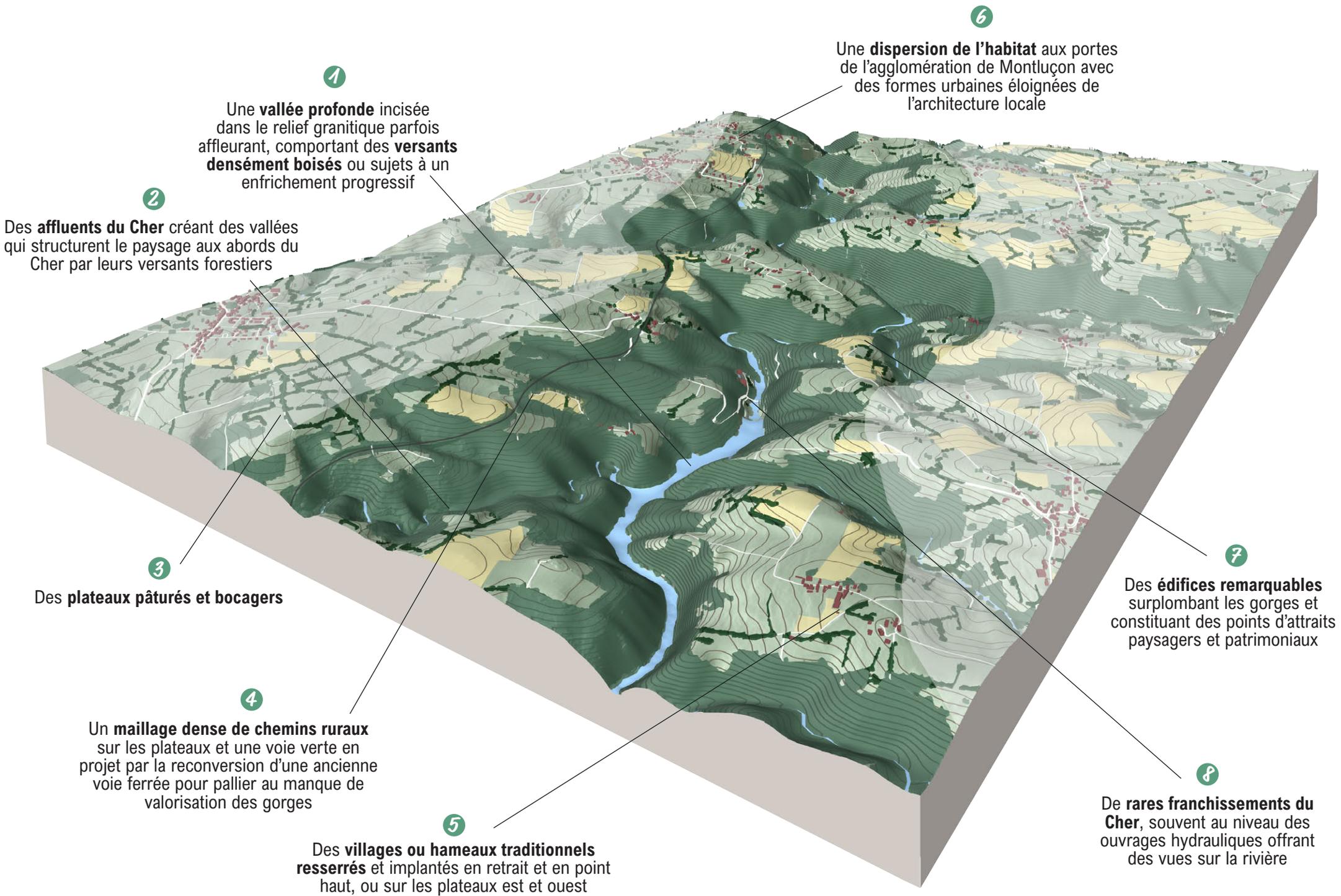
Couposante anthropique

-  Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
-  Route départementale
-  Limites du département

Sources : IGN, DDT03







1 Une **vallée profonde** incisée dans le relief granitique parfois affleurant, comportant des **versants densément boisés** ou sujets à un enrichissement progressif

2 Des **affluents du Cher** créant des vallées qui structurent le paysage aux abords du Cher par leurs versants forestiers

3 Des **plateaux pâturés et bocagers**

4 Un **maillage dense de chemins ruraux** sur les plateaux et une voie verte en projet par la reconversion d'une ancienne voie ferrée pour pallier au manque de valorisation des gorges

5 Des **villages ou hameaux traditionnels resserrés** et implantés en retrait et en point haut, ou sur les plateaux est et ouest

6 Une **dispersion de l'habitat** aux portes de l'agglomération de Montluçon avec des formes urbaines éloignées de l'architecture locale

7 Des **édifices remarquables** surplombant les gorges et constituant des points d'attrait paysagers et patrimoniaux

8 De **rars franchissements du Cher**, souvent au niveau des ouvrages hydrauliques offrant des vues sur la rivière

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

- * **Progression générale du boisement** depuis les versants des gorges vers les plateaux est et ouest, générant une fermeture de parcelles autrefois cultivées
- * **Remembrement important des parcelles agricoles**, notamment sur les plateaux
- * **Développement urbain résidentiel**, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle, plus particulièrement à l'approche de Montluçon
- * **Création de nouveaux bâtis agricoles** avec des bâtiments à l'architecture « technique », imposante et peu qualitative, parfois très perceptibles sur les rebords de plateaux de part et d'autre des gorges
- * **Abandon et enrichissement** d'anciennes voies ferrées
- * **Développement des aménagements touristiques** pour des activités de pleine nature au sein des gorges du Cher, en concertation avec N2000

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Perte de l'équilibre qualitatif entre espaces ouverts et espaces boisés**, avec une fermeture des points de vue vers et depuis les gorges du Cher
- > **Adaptation des pratiques sylvicoles**, face au changement climatique et notamment au dépérissement de certaines espèces
- > **Réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique
- > **Perte de la lisibilité de l'urbanisation** et de l'identité rurale-patrimoniale (transition vers un paysage péri-urbain)
- > **Banalisation des paysages résidentiels** et dégradation du patrimoine bâti non réhabilité
- > **Développement des énergies renouvelables** (panneaux solaires) en toitures
- > **Remobilisation des anciens axes de transport ferré** pour les circulations douces afin de faire découvrir le territoire (tourisme vert)

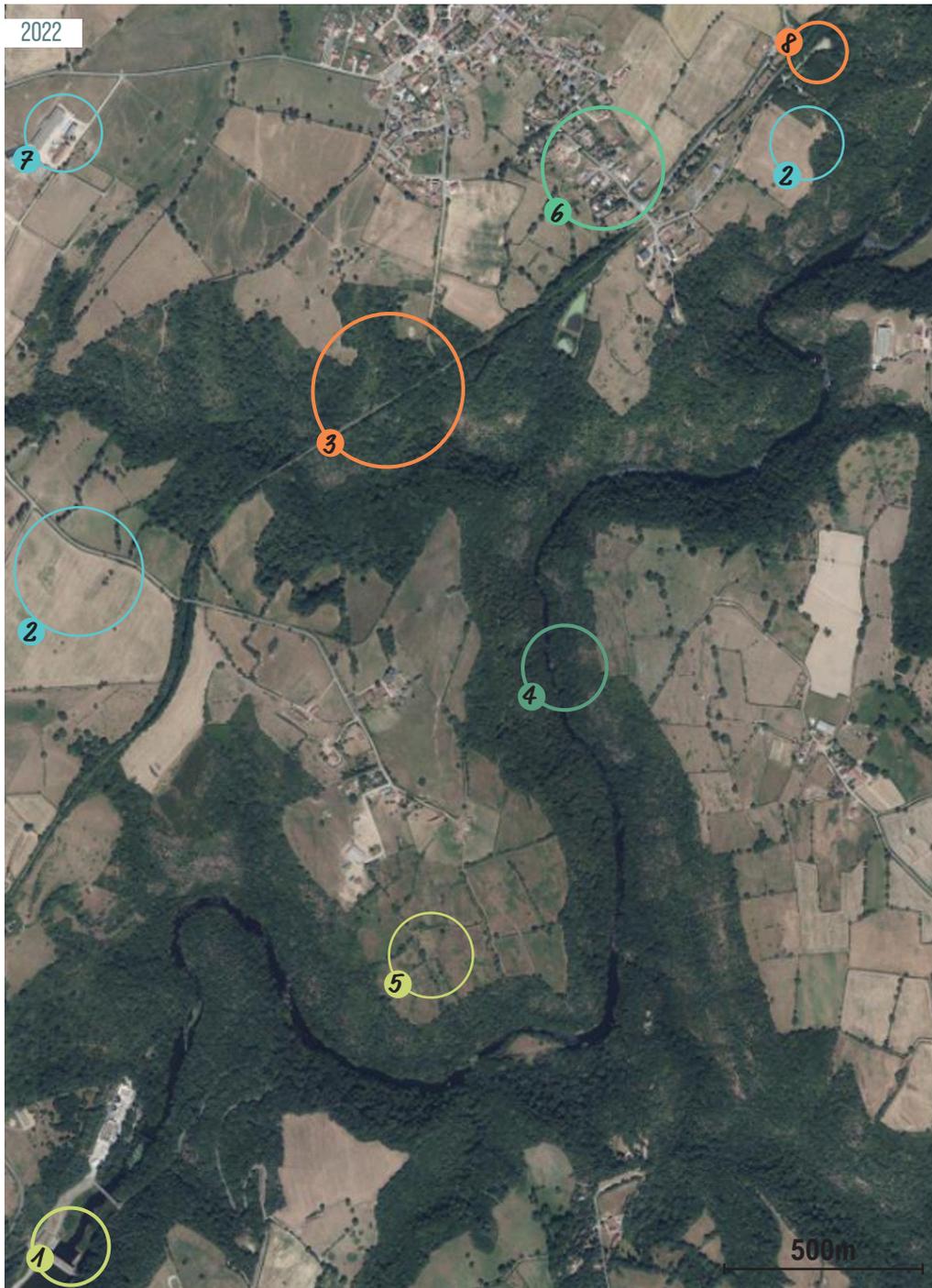
Exemples d'évolutions autour de Lignerolles

- 1 Création de barrages sur le Cher (le Prat)
- 2 Remembrement important des parcelles
- 3 Enrichissement/boisement de certaines parcelles et des abords de la voie ferrée
- 4 Maintien des versants boisés escarpés
- 5 Maintien de la lisibilité du maillage bocager et vieillissement des arbres (élargissement de leur circonférence)
- 6 Développement linéaire du bâti résidentiel
- 7 Création de nouveaux bâtiments agricoles
- 8 Création d'aménagements pour la valorisation touristique des gorges

1954



2022



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du Plan de Paysage Vallée du Cher et Coubraille bourbonnaise

BOCAGE ET FORETS

- * Gérer et régénérer de façon durable le bocage et sensibiliser à la beauté des paysages bocagers
- * Soutenir la diversification des pratiques agricoles dans la trame bocagère
- * Faire évoluer les modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients face au changement climatique
- * Protéger et valoriser la ressource en eau et les milieux thermophiles utiles au bocage
- * Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'ENR au sein des exploitations agricoles
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion paysagère

PAYSAGES BÂTIS

- * Stopper l'étalement urbain pour préserver les paysages agricoles et naturels (enveloppe et coupures d'urbanisation, lisières,...)
- * Soigner et réinvestir (restaurer, réhabiliter, étendre) le patrimoine bâti existant des villes et villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable selon l'esprit des lieux (agglo, bourg, villages, lotissement,...)
- * Organiser des formes urbaines économes pour les nouveaux quartiers et les extensions en synergie avec le contexte urbain et paysager

PAYSAGE DE LISIÈRES

- * Soigner les espaces de transition entre villages et vallée du Cher
- * Mettre en scène le paysage des principales entrées de village
- * Faire des Zones d'Activité Économiques des espaces prioritaires et exemplaires de développement des énergies renouvelables

PATRIMOINES

- * Préserver, mettre en scène et reconquérir les gorges du Cher en tant que paysage singulier
- * Identifier, protéger et révéler les continuités naturelles des vallées sauvages affluentes
- * Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage
- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire

PAYSAGE ET ECOMOBILITES

- * Reconvertir pour la marche et le vélo les grandes infrastructures déclassées (voie ferrée) en tirant partie de leur réseau longue distance
- * Améliorer le paysage et la sécurisation des traversées du Cher au profit des cyclistes et piétons

ANIMATION ET GOUVERNANCE

- * Accompagner la gestion et l'animation des paysages sur le long terme
- * Renforcer les compétences des élus et des services en matière de paysage
- * Établir des partenariats avec les acteurs de l'aménagement pour atteindre les objectifs de l'Atlas des Paysages et identifier des «porteurs» et relais locaux
- * Sensibiliser le public au paysage et communiquer auprès des habitants sur les OPQ à viser dans le cadre de projets de paysage
- * Assurer la prise en compte et le déploiement opérationnel du Plan de Paysage du PETR du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher



UNITÉ PAYSAGÈRE
**VALLÉE
URBAINE
DU CHER**



Motifs et ambiances paysagères

L'unité paysagère de la vallée urbaine du Cher est délimitée au sud par le passage resserré des gorges du Haut Cher, au nord, par la confluence de la Meuzelle avec le Cher, à l'est par les coteaux du plateau du Bourbonnais et à l'ouest par les rebords en pente douce de la plaine de la Meuzelle.

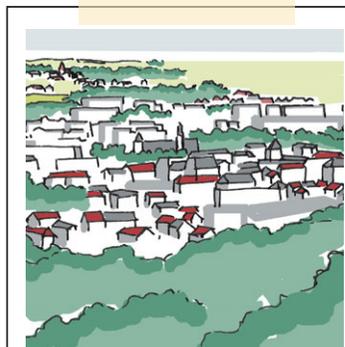
Le Cher, qui provient de gorges très encaissées, sort dans la plaine alluviale qui lui permet de divaguer librement : il traverse l'unité dans son ensemble, selon un axe sud-nord, formant sa « colonne vertébrale ». Cette rivière est cependant peu accessible, accompagnée d'une ripisylve pratiquement continue, puis canalisée dans l'aire urbaine de Montluçon. **Le canal de Berry** la longe, s'interrompant ponctuellement du fait de son déclassement.

Les paysages du sud de l'unité sont marqués par **l'urbanisation dense et étalée de l'agglomération de Montluçon**, qui s'est installée à la sortie des gorges du Haut Cher. Son cœur ancien, construit autour d'une butte où est perché le château des Ducs de Bourbon, est entouré de faubourgs, de quartiers résidentiels, d'anciennes zones industrielles, de zones d'activités et d'un tissu pavillonnaire récent. L'urbanisation a colonisé la campagne petit à petit, cependant contenue à l'est par le relief.

De **grands axes de communication** traversent l'unité, selon un axe nord-sud (route de Bourges/ RD 2144, voie ferrée Montluçon - Clermont-Ferrand, canal déclassé de Berry, vélo route voie verte/ V46) et « perpendiculairement » selon un axe est-ouest (autoroute A71 et ex-route nationale 145/ RCEA).

Si l'histoire industrielle de Montluçon reste peu valorisée, elle reste lisible grâce à la présence le long du Cher de **nombreuses gravières**, en activité ou reconverties, souvent ceinturées d'une ripisylve en extension.

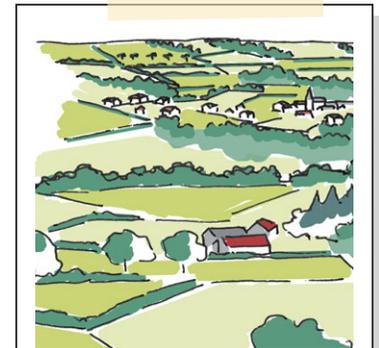
Au nord et à l'ouest, la vallée est occupée par une **mosaïque agricole discontinue**, gagnée par l'urbanisation diffuse : elle « alterne sans logique apparente prairies temporaires, prairies permanentes, champs de maïs, de blé tendre et d'autres céréales, de colza. » (Plan de Paysage du PETR de Montluçon). Quelques vergers et le développement d'un maraîchage en circuit court rappellent la présence de l'ancienne ceinture vivrière montluçonnaise.



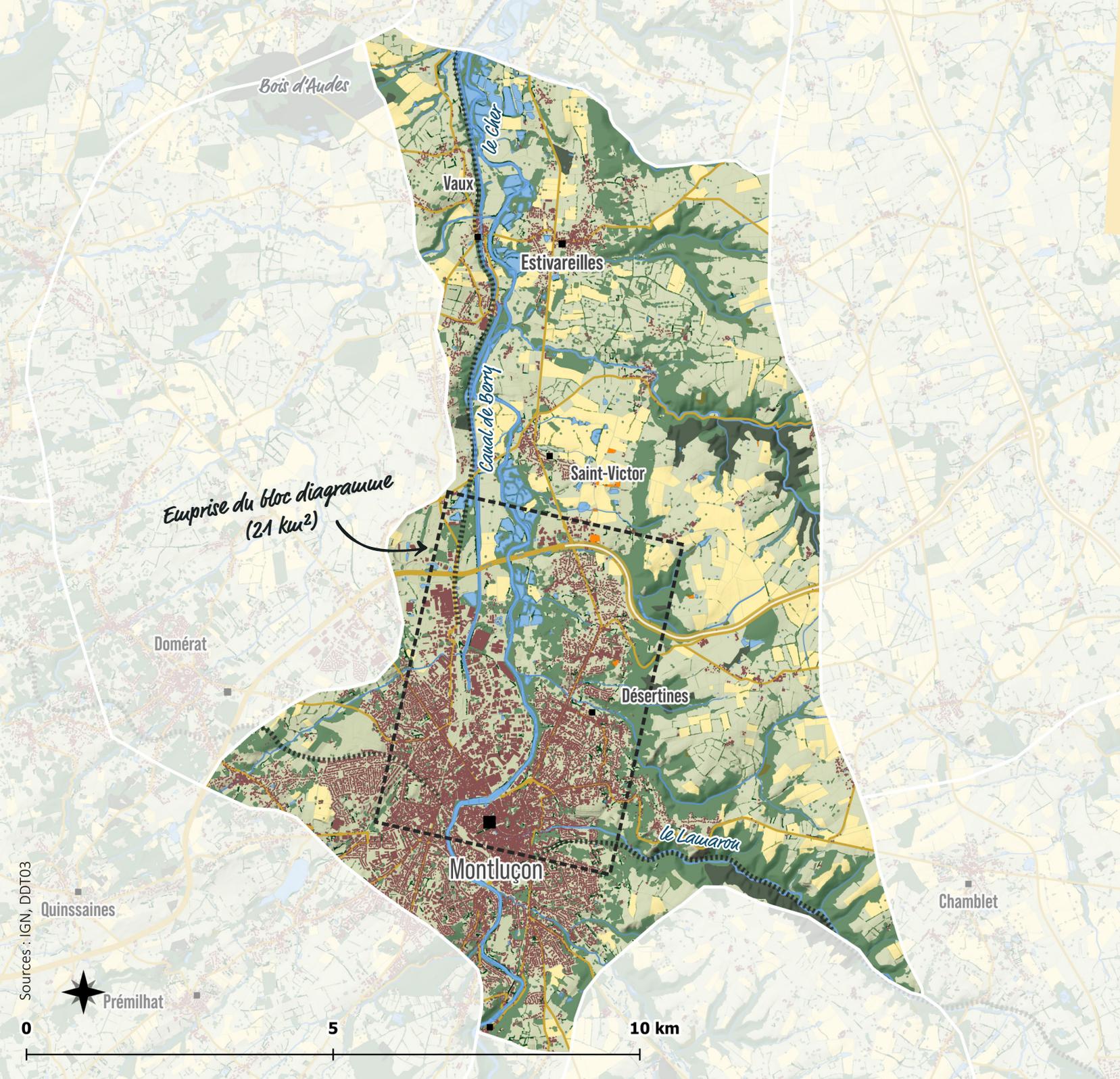
La ville de Montluçon, l'un des trois pôles urbains majeurs de l'Allier



Le Cher et le canal de Berry



Une trame agricole discontinue, gagnée par la périurbanisation



Communes concernées :
 Aude, Chamblet, Désertines, Douérat,
 Estivareilles, Lavault-Sainte-Anne,
 Montluçon, Nérès-les-Bains, Prémilhat,
 Reuqny, Saint-Angel, Saint-Victor, Vaux,
 Verueix, Villebret

Couposante hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposante forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

Couposante agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs

Couposante anthropique

- Bâti
 (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Autoroute
- Route nationale
- Route départementale
- Limites du département

Sources : IGN, DDT03



1 8 9



3



© ABA - Ville de Montluçon

4



5



6 2



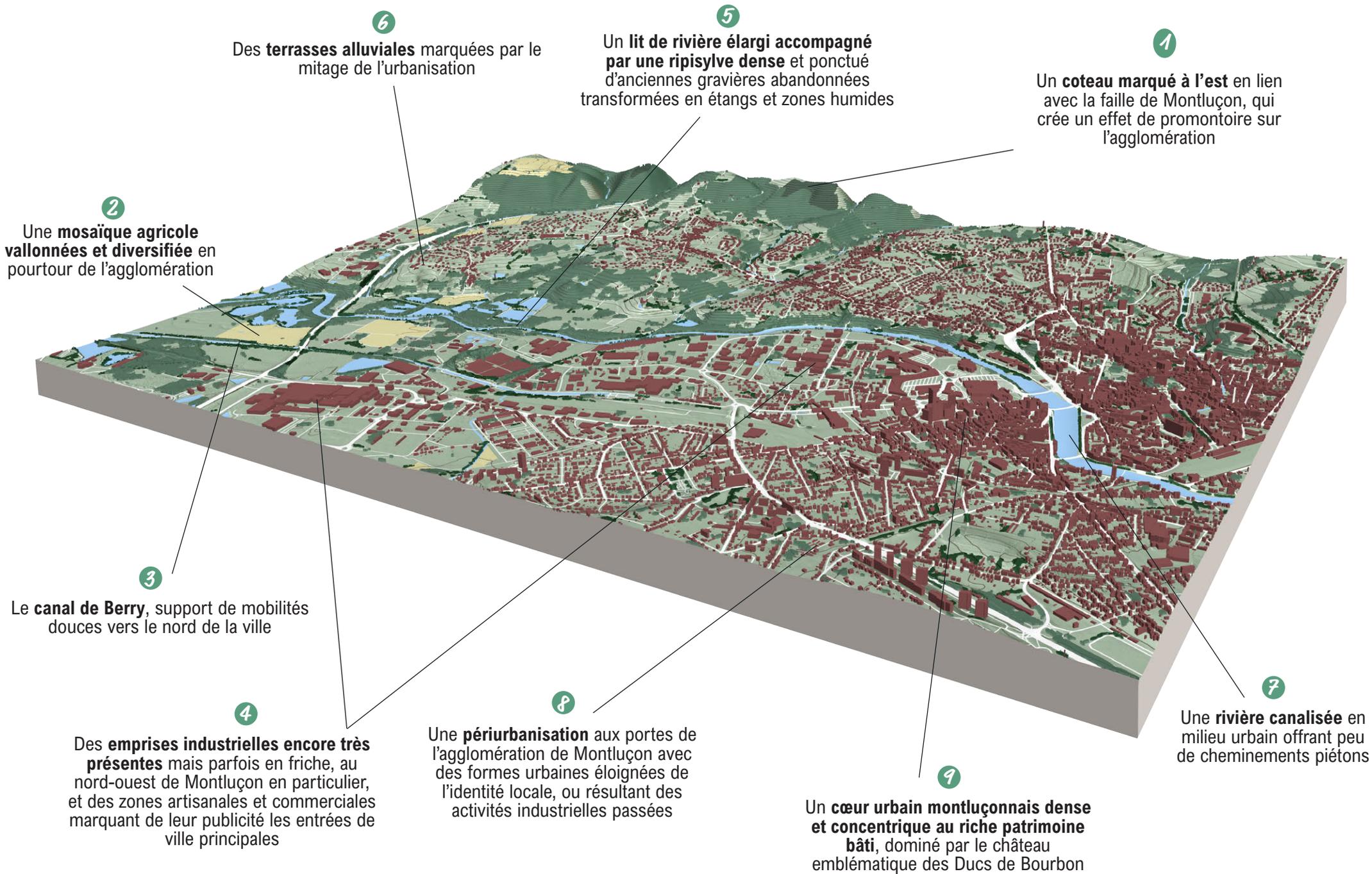
7 9



© ABA - Ville de Montluçon

2





1 Un **coteau marqué à l'est** en lien avec la faille de Montluçon, qui crée un effet de promontoire sur l'agglomération

5 Un **lit de rivière élargi accompagné par une ripisylve dense** et ponctué d'anciennes gravières abandonnées transformées en étangs et zones humides

6 Des **terrasses alluviales** marquées par le mitage de l'urbanisation

2 Une **mosaïque agricole vallonnées et diversifiée** en pourtour de l'agglomération

3 Le **canal de Berry**, support de mobilités douces vers le nord de la ville

4 Des **emprises industrielles encore très présentes** mais parfois en friche, au nord-ouest de Montluçon en particulier, et des zones artisanales et commerciales marquant de leur publicité les entrées de ville principales

8 Une **périurbanisation** aux portes de l'agglomération de Montluçon avec des formes urbaines éloignées de l'identité locale, ou résultant des activités industrielles passées

9 Un **cœur urbain montluçonnais dense et concentrique au riche patrimoine bâti**, dominé par le château emblématique des Ducs de Bourbon

7 Une **rivière canalisée** en milieu urbain offrant peu de cheminements piétons

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

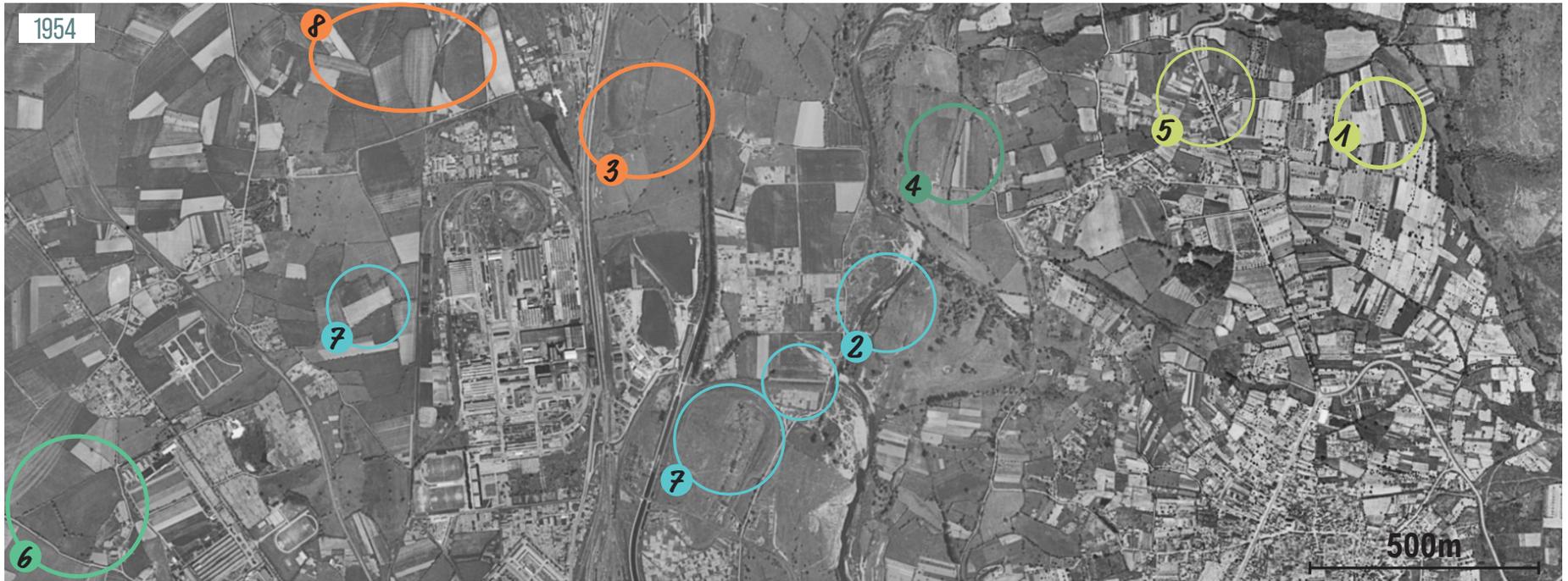
- * **Erosion du bocage** par endroits, du fait du remembrement (abattage des haies au milieu de grandes parcelles) ou du vieillissement des arbres
- * **Remembrement important des parcelles agricoles**, notamment sur les plateaux
- * **Développement urbain résidentiel**, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle, plus particulièrement en périphérie de Montluçon, et en lien avec les axes de déplacement (création de la RN145 en particulier)
- * **Étalement de zones artisanales et commerciales** avec d'imposants bâtiments techniques de faible qualité architecturale, dépréciant les entrées de ville
- * **Fermeture des abords de la rivière Cher** et enrichissement des anciennes gravières non valorisées
- * **Progression du boisement sur les coteaux**, fermant certains points de vue
- * **Développement des aménagements touristiques** pour le tourisme vert (voie verte, étangs)

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIÉES POUR L'AVENIR

- > **Perte de la lisibilité de la rivière Cher** au sortir de Montluçon avec une fermeture des milieux qui la bordent
- > **Adaptation des pratiques sylvicoles**, face au changement climatique et notamment au dépérissement de certaines espèces
- > **Réadaptation du motif bocager** en réponse au changement climatique (transformation des bouchures)
- > **Effacement des coupures d'urbanisation** dans la vallée alluviale avec un mitage de l'urbanisation
- > **Banalisation forte des paysages résidentiels** et dégradation du patrimoine bâti non réhabilité
- > **Développement des énergies renouvelables** (panneaux solaires) en toitures et sur les zones de friches industrielles
- > Renforcement du tourisme vert en s'appuyant sur les axes de mobilité douce et les richesses paysagères et naturelles

Exemples d'évolutions au nord de Montluçon

- 1 Remembrement important des parcelles
- 2 Enrichissement/boisement des abords du Cher
- 3 Création de la RN145
- 4 Apparition de gravières autrefois exploitées pour la construction de grandes infrastructures et désormais en eau
- 5 Périurbanisation aux abords des axes viaires
- 6 Création de zones artisanales et commerciales en entrée d'agglomération montluçonnaise
- 7 Développement des équipements inhérents à la croissance démographique et au besoin de la population (énergies renouvelable, gestion de l'eau (stations d'épuration ou de potabilisation), gestion des déchets...)
- 8 Création d'aménagements touristiques et de loisirs desservis par les grands axes de déplacement



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés en 2005 dans le cadre de l'Observatoire photographique du Massif Central, reprises en 2023 ou 2024 dans le cadre de cet Atlas. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu en presque 20 ans. Avec la comparaison de photos aériennes, elles permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution.



2005 (OPTMC)



2019 (Google street view)

Entrée nord de Montluçon sur la RD301, en direction du centre-ville

Evolution de l'affichage publicitaire commercial

Modification de la typologie d'éclairage public avec un mobilier plus sobre

Développement du fleurissement en entrée de ville, végétalisation du giratoire



2005 (OPTMC)



2005 (OPTMC)



2022 (Google street view)

Zone commerciale en entrée nord-est de Montluçon

Construction de nouveaux bâtiments commerciaux
 Evolution des devantures de certaines enseignes, pour des codes architecturaux plus modernes (au coloris plus foncés et plus sobres) qui permettent une meilleure intégration paysagère (même si ce n'est pas forcément intentionnel)



2022 (Google street view)

Sortie nord de Montluçon sur la RD301, en direction de la RN145

Recyclage de friche industrielle en zone artisanale/commerciale...
 mais perte du patrimoine bâti industriel
 Végétalisation des abords de voirie et des espaces publics

Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du Plan de Paysage Vallée du Cher et Coubraille bourbonnaise

PAYSAGE AGRICOLE ET FORESTIER

- * Gérer et régénérer de façon durable le bocage et sensibiliser à sa préservation
- * Soutenir la diversification des pratiques agricoles pour renforcer la ceinture nourricière autour de Montluçon
- * Faire évoluer les modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients
- * Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'ENR
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion paysagère

PAYSAGE BÂTI

- * Stopper l'étalement urbain pour préserver les paysages agricoles et naturels (enveloppe et coupures d'urbanisation, lisières,...)
- * Soigner et réinvestir (restaurer, réhabiliter, étendre) le patrimoine bâti existant des villes et villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable selon l'esprit des lieux (agglo, bourg, villages, lotissement,...)
- * Organiser des formes urbaines économes pour les nouveaux quartiers et les extensions en synergie avec le contexte urbain et paysager

PAYSAGE DE LISIERES

- * Recomposer et soigner les espaces de transition entre ville et campagne selon le contexte
- * Requalifier les emprises commerciales et d'activités des périphéries
- * Recycler les grandes friches industrielles montluçonnaises au profit du vivant et de l'énergie solaire
- * Mettre en scène le paysage des principales entrées de ville et de village

PATRIMOINES

- * Préserver, mettre en scène et rendre plus accessible les principaux reliefs à l'est et à l'ouest de la vallée du Cher et les vues majeures qu'ils offrent
- * Reconquérir le paysage de la vallée du Cher, entre eau sauvage et eau domestiquée, notamment par une valorisation des rares accès publics à l'eau
- * Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage
- * Favoriser l'itinérance pour la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire

PAYSAGE ET ECOMOBILITES

- * Développer les mobilités intermodales en exploitant les grandes infrastructures déclassées (canal de Berry et voie ferrée attenante) en tirant partie de leur réseau longue distance
- * Renforcer les franchissements du Cher à destination des modes doux et engager une réappropriation des berges de la rivière
Améliorer le paysage et la sécurisation du réseau urbain et routier au profit des
- * cyclistes et piétons

ANIMATION ET GOUVERNANCE

- * Accompagner la gestion et l'animation des paysages sur le long terme
- * Renforcer les compétences des élus et des services en matière de paysage
- * Établir des partenariats avec les acteurs de l'aménagement pour atteindre les objectifs de l'Atlas des Paysages et identifier des «porteurs» et relais locaux
- * Sensibiliser le public au paysage et communiquer auprès des habitants sur les OPQ à viser dans le cadre de projets de paysage
- * Assurer la prise en compte et le déploiement opérationnel du Plan de Paysage du PETR du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher



UNITÉ PAYSAGÈRE
**VALLÉE-
CAMPAGNE
DU CHER**



Motifs et ambiances paysagères

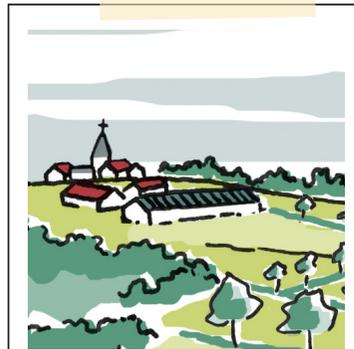
La vallée-campagne du Cher présente des similitudes avec les gorges du Cher au sud de Montluçon : on retrouve effectivement l'**asymétrie** entre les versants est et ouest qui délimitent l'unité. La forêt domaniale du Tronçais est un repère fort qui délimite le nord est, et les coteaux boisés assez escarpés viennent ceinturer la vallée au sud est. A l'Ouest, les pentes douces délimitent l'unité, tandis que le village de Meaulne-Vitray vient marquer le Nord.

Le **réseau hydrographique est assez diversifié** et structure les paysages de manière contrastée. D'une part, la **rivière du Cher** s'écoule tranquillement et de façon plutôt irrégulière dans la vallée, formant de

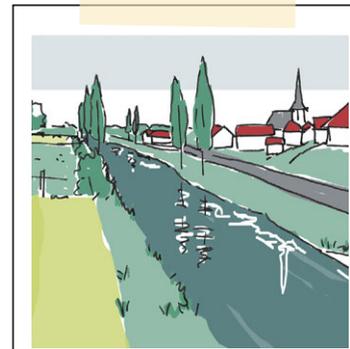
nombreux méandres et conférant aux espaces un **caractère sauvage et paisible**. De l'autre, le **canal de Berry** dévoile un paysage anthropisé dont certaines sections témoignent de l'histoire des lieux : présence d'une péniche, gare fluviale, musée, ... A cela s'ajoute l'**Espace Naturel Sensible de la Vauvre** constitué principalement par un plan d'eau apparu suite à la création de l'**autoroute A71** qui traverse l'unité.

Le canal de Berry, au centre de l'unité, est longé par une **voie verte** (vélo-route) et en partie par la voie ferrée. Cette voie est cependant peu valorisée, malgré une possibilité de découvrir des paysages agréables de campagne verte et apaisante par les mobilités douces.

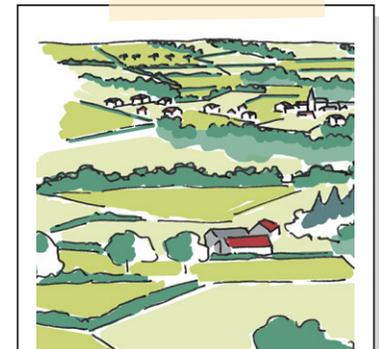
Moins densément peuplée que l'unité limitrophe de la vallée urbaine du Cher, cette vallée-campagne possède un caractère davantage rural. Le **patrimoine architectural** est visible ponctuellement dans les pentes douces ou en surplomb des reliefs : **châteaux, fermes, églises**... Les **routes en balcon** qui traversent ces paysages, principalement sur les coteaux à l'ouest, offrent des **vues ponctuelles** sur le reste de la vallée. Les **silhouettes bâties** des diverses communes sont **plutôt bien maîtrisées**, mais le traitement des aménagements et espaces publics peut être questionné.



Des villages et des hameaux patrimoniaux

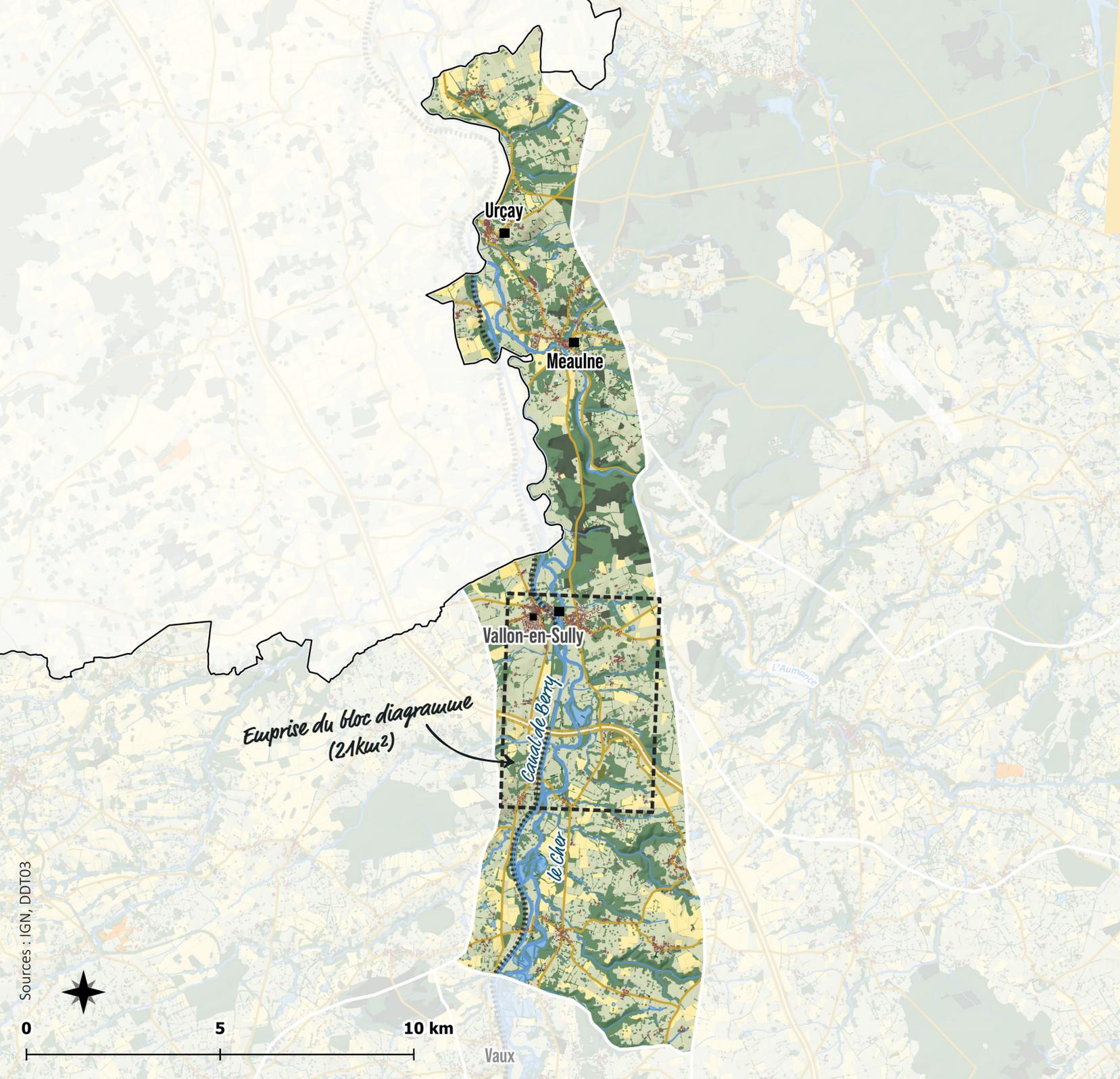


Le Cher et le canal de Berry



Un paysage de campagne, entre prairies et cultures

Communes concernées :
 Audes, Estivareilles, Haut-Bocage, Lételon,
 Meaulne-Vitray, Nassigny, Reuquy, Urçay,
 Vallon-en-Sully, Vaux



Couposante hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposante forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

Couposante agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs

Couposante anthropique

- Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Autoroute
- Route départementale
- Limites du département

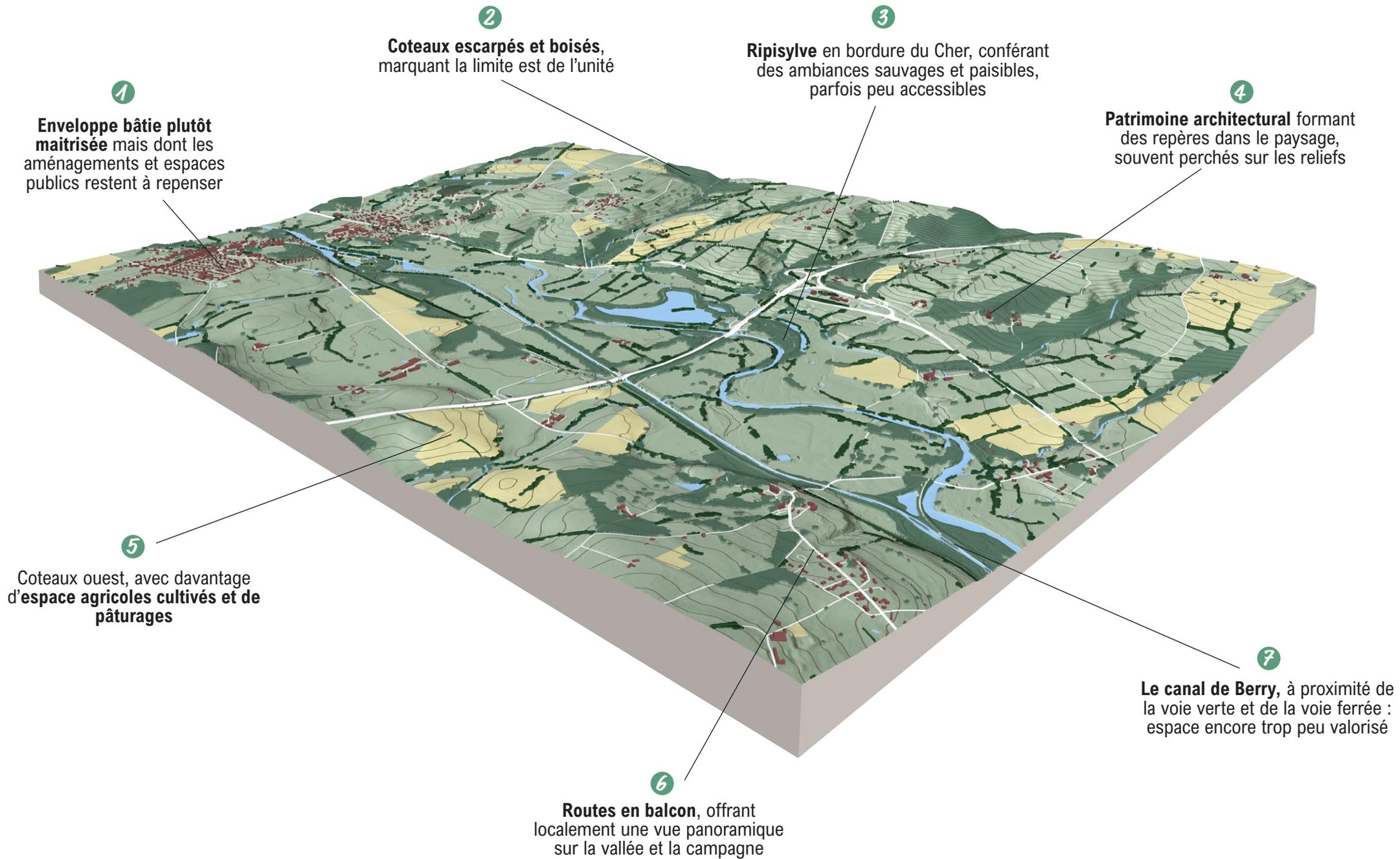
*Euprise du bloc diagramme
 (21km²)*

Sources : IGN, DDT03



Vaux





Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

- * **Erosion partielle du bocage** du fait du remembrement (abattage des haies au milieu de grandes parcelles) ou du vieillissement des arbres
- * **Remembrement important des parcelles agricoles**, principalement sur les pentes douces à l'ouest
- * **Création de nouveaux bâtiments agricoles** suite à l'agrandissement des fermes
- * **Enfrichement de certaines parcelles agricoles** entraînant une fermeture des milieux ouverts (au niveau des bordures entre la voie ferrée, la rivière et le canal en particulier)
- * **Progression importante des boisements** (surtout sur les pentes escarpées à l'Est)
- * **Développement urbain léger** permettant une maîtrise de l'enveloppe bâtie
- * Mise en place de nombreux aménagements en lien avec la demande croissante de productions d'énergies renouvelables (**parc photovoltaïque** en particulier)
- * **Agrandissement du réseau routier** (autoroute en particulier)

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Perte de l'équilibre qualitatif entre espaces ouverts et espaces boisés**
- > **Adaptation des pratiques sylvicoles**, face au changement climatique et notamment au dépérissement de certaines espèces
- > **Réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique
- > **Perte de la lisibilité de l'urbanisation et de l'identité rurale-patrimoniale** (transition vers un paysage péri-urbain)
- > **Banalisation des paysages résidentiels** et dégradation du patrimoine bâti non réhabilité
- > **Développement des énergies renouvelables** (panneaux solaires) en champ et toit

Exemples d'évolutions entre Vallon-en-Sully et Nassigny

- 1 Agrandissement des fermes, construction de bâtiments agricoles (hangars, silos, stabulations)
- 2 Développement d'équipements répondant à la demande croissante de production d'énergies renouvelables (ici : parc photovoltaïque)
- 3 Développement urbain léger
- 4 Construction de l'autoroute A71, reliant Orléans à Clermont-Ferrand
- 5 Fermeture et enfrichement des bordures entre la voie ferrée, le canal de Berry et la rivière, espaces anciennement agricoles
- 6 Progression des boisements, fermeture des milieux et de certains points de vue
- 7 Erosion du bocage
- 8 Apparition de l'Espace Naturel Sensible de la Vauvre, suite à la création de l'A71
- 9 Remembrement important des parcelles agricoles



Ces comparaisons de photographies permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution, en complément de la comparaison de photographies aériennes. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu sur plusieurs dizaines d'années. Certaines sont issues de l'observatoire photographique du Massif Central, mis en place en 2005.



2005 (OPTMC)

Ecluse de Rouéron (canal de Berry)

Aménagement d'une barrière de sécurité en bois d'un côté de l'écluse : élément de sécurité pour l'accueil du public, impactant visuellement le site

Disparition du petit cabanon en bois juxtant la maison

Sinon, peu de changements significatifs (végétation similaire, voie verte toujours présente avec panneau indicatif, barrière en fer autour de l'écluse et maison toujours présentes)



2024 (Google street view)



Meaulne

Hôtel de la place devenu une maison d'habitation avec un commerce en rez-de-chaussée (devanture modifiée)

Profonde modification du bâti (étage, toiture, fenêtres) : perte du patrimoine ancien

Installation de mobilier urbain (éclairage public)

Modification de la limite sur la rue et modification probable du parcellaire

Disparition d'un bâtiment



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du Plan de Paysage Vallée du Cher et Coubraille bourbonnaise

BOCAGE ET FORÊT

- * Gérer et régénérer de façon durable le bocage
- * Soutenir la diversification des pratiques agricoles dans la trame bocagère
- * Faire évoluer les modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients face au changement climatique
- * Protéger et valoriser la ressource en eau et les milieux thermophiles utiles au bocage
- * Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'ENR au sein des exploitations agricoles
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage

PAYSAGE BÂTI

- * Stopper l'étalement urbain pour préserver les paysages agricoles et naturels (silhouette et coupures d'urbanisation, lisières,...)
- * Soigner et réinvestir (restaurer, réhabiliter, étendre) le patrimoine bâti existant des villes et villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable selon l'esprit des lieux (agglo, bourg, villages, lotissement,...)
- * Organiser des formes urbaines économes pour les nouveaux quartiers et les extensions en synergie avec le contexte urbain et paysager

PAYSAGE DE LISIERES

- * Soigner les espaces de transition entre villages, vallée et campagne du Cher
- * Mettre en scène le paysage des principales entrées de village

PATRIMOINES

- * Préserver, mettre en scène et reconquérir les pentes douces et les points de vue qu'elles offrent en tant que paysage singulier, tout comme les espaces davantage escarpés et boisés
- * Identifier, protéger et révéler les continuités naturelles de la vallée du Cher et des vallées sauvages affluentes
- * Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage
- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire

PAYSAGE ET ECOMOBILITES

- * Reconvertir pour la marche et le vélo les grandes infrastructures déclassées (voie ferrée) en tirant partie de leur réseau longue distance
- * Améliorer et sécuriser le paysage et la transition campagne – villages au profit des cyclistes et piétons

ANIMATION ET GOUVERNANCE

- * Accompagner la gestion et l'animation des paysages sur le long terme
- * Renforcer les compétences des élus et des services en matière de paysage
- * Établir des partenariats avec les acteurs de l'aménagement pour atteindre les objectifs de l'Atlas des Paysages et identifier des «porteurs» et relais locaux
- * Sensibiliser le public au paysage et communiquer auprès des habitants sur les OQP à viser dans le cadre de projets de paysage
- * Assurer la prise en compte et le déploiement opérationnel du Plan de Paysage du PETER du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher



Bibliographie

Concernant l'ensemble du département :

- * Inventaire des paysages de l'Allier, 1995
- * Atlas régional des paysages d'Auvergne, 2011

Concernant tout ou partie de l'ensemble paysager :

- * Charte architecturale et paysagère de la CC du Pays de Marcillat, 1998
- * Charte architecturale et paysagère de la CC de Commentry/Néris-les-Bains, 2006
- * Charte architecturale et paysagère de la CA de Montluçon, 2006
- * Charte architecturale et paysagère de la CC du Val de Cher, 2006
- * Charte architecturale et paysagère de la CC du Pays d'Huriel, 2010
- * Charte architecturale et paysagère de la CC du Pays de Tronçais, 2002
- * Atelier des territoires « Site de l'Allier », 2021
- * Plan de paysage « Vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise » et extension, 2022

* Documents d'urbanisme :

SCoT Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, 2022

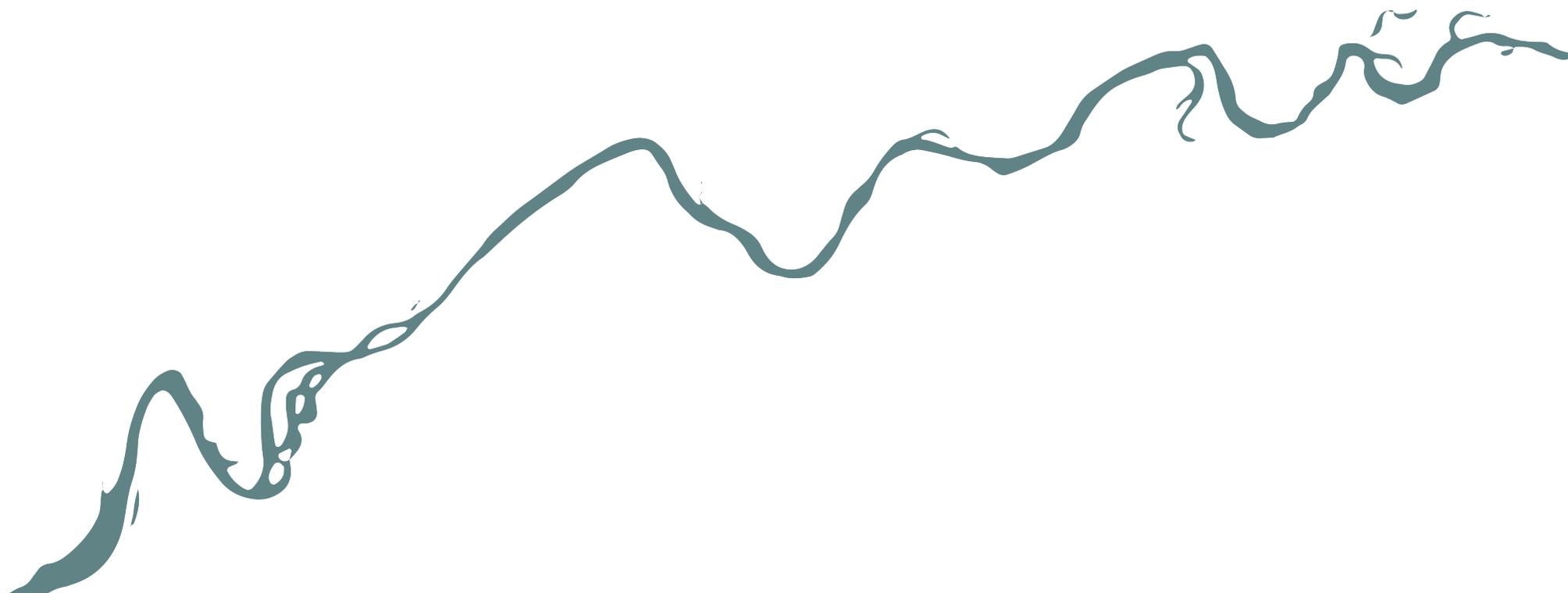
PLUiH Montluçon Communauté, arrêté le 25 septembre 2023

PLUi Commentry Néris Montmarault Communauté, arrêté le 15 novembre 2023

Sitographie :

Conservatoire Botanique National du Massif Central

<https://projets.cbnmc.fr/regions-naturelles/13-vallee-du-cher/territoire>





Atlas départemental
des paysages de l'Allier

Conseil départemental de l'Allier | Préfecture de l'Allier | Epoque paysagistes-concepteurs | 2025